

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE
30 MAR 1971
BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES
BIBLIOTHEQUE-NAT. QUE.
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Chartrand conspué à Toronto

TORONTO PC — Une vingtaine de jeunes qui se réclament du groupe de droite Edmund Burke ont interrompu dimanche après-midi un discours du syndicaliste québécois Michel Chartrand.

La Sûreté du Toronto métropolitain a été appelée à la rescousse au Convocation de l'Université de Toronto une vingtaine de minutes après l'incident, mais la plupart des manifestants avaient déjà quitté les lieux. On ignorait encore hier soir si la police avait procédé à des arrestations.

M. Chartrand entamait le discours final d'une tournée pan-canadienne, organisée par le Comité d'urgence pour la défense des droits politiques au Québec.

Le syndicaliste et son compagnon de tournée, l'avocat montréalais Robert Lemieux, ont été libérés sous cautionnement, la Cour ayant cassé les accusations de conspiration séditieuse portées contre eux en février.

Ils doivent encore répondre à une accusation d'affiliation au Front de libération du Québec.

Le groupe de contestataires, sous la direction d'hommes d'âge moyen, sont arrivés sur les lieux avant le début de l'assemblée, mais ont été expulsés pour avoir crié "Mort au FTQ" dès que M. Chartrand a ouvert la bouche.

Les manifestants, brandissant des bandes de drapeaux, se sont lancés des bombes de gaz Mace, ont fracassé des vitres et ont brisé les portes de bois de Convocation Hall. De plus, ils ont crié des obscénités aux agents de sécurité de l'Université de Toronto qui tentaient de disperser la manifestation.

Un homme aurait été malmené et un autre hospitalisé après avoir été aspergé de gaz Mace.

Fin prochaine de la grève sur le chantier du nouvel aéroport

MONTREAL (PC) — Les dirigeants syndicaux estiment que la grève qui paralyse depuis un mois et demi les travaux du futur aéroport de Ste-Scholastique, au nord de Montréal, cessera cette semaine.

Un représentant des 90 mécaniciens de bulldozers et de grue a déclaré que les négociations allaient bon train avec la compagnie Montcalm Construction Ltd et qu'un accord était en vue.

Affiliés à la FTQ, les 90 conducteurs - mécaniciens s'étaient mis en grève le 8 février dernier, parce qu'ils ne parvenaient pas à savoir si leurs conditions de travail étaient régies par le gouvernement fédéral, signataire du contrat de construction, ou du provincial, puisque les travaux se font sur territoire québécois.

Or, les conditions de travail diffèrent selon les juridictions: les ouvriers perçoivent de meilleurs avantages sociaux du Québec, mais leurs heures supplémentaires sont mieux payées sous le fédéral. La Montcalm avait fait savoir qu'elle n'avait aucune objection à appliquer les lois provinciales, mais qu'elle était liée par son contrat avec Ottawa.

L'assainissement de la Yamaska

Le CRD du Haut-Yamaska veut sensibiliser la population et forcer le gouvernement à agir

GRANBY — Le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska a lancé une campagne d'animation, d'éducation et d'information dans le but de sensibiliser davantage la population au problème de la pollution de la Yamaska et aux impératifs des solutions à appliquer, et d'amener les autorités gouvernementales à poser des gestes concrets pour corriger la situation.

Cette orientation de l'action du CRD découle des vœux émis par les membres au cours de la première assemblée générale annuelle de l'organisme, samedi, à Granby. On a même indiqué que le surplus financier enregistré au cours de l'année 1970 devait servir à cette fin.

Conscients de l'acuité du problème, les membres du CRD croient que l'organisme doit

sans tarder éveiller la population au fait que l'assainissement de la Yamaska constitue une étape très importante, voire même la base de la relance du développement économique de toute la région.

Les solutions aux problèmes que pose la pollution de la rivière Yamaska seront vraisemblablement difficiles à appliquer si la population n'est consciente de la situation au point de réclamer elle-même les correctifs qui s'imposent et d'exercer les pressions nécessaires.

Les dirigeants du CRD jugent cette campagne d'animation, d'éducation et d'information d'autant plus nécessaire que le gouvernement ne bouge généralement que si la population pousse dessus.

La Yamaska
Le rapport du directeur général du Conseil régional de développement du Haut-Yamaska, Me Jean-H. Massey est assez éloquent concernant la pollution de la rivière Yamaska.

Rappelant d'abord que ce cours d'eau est déjà reconnu comme étant le plus pollué du Québec, il livre quelques statistiques tirées d'un rapport sur la qualité des eaux émanant de la Régie des eaux.

"Au mois de mai 1968, en amont de Granby, l'eau conte-

nait 600 coliformes au 100 ml, et en contenait en aval de cette même ville 7.000. Au mois d'août, les relevés ont démontré la présence de 40.000 coliformes en amont de Granby, et 7.200.000 en aval. Ainsi, à la sortie de Granby, la rivière Yamaska est polluée comme si une population de 126.000 personnes habitait la ville."

Les remèdes

La solution au problème de la pollution réside avec évidence dans l'aménagement global du territoire compris dans le bassin hydrographique. C'est un tel aménagement que le gouvernement du Québec avait promis en 1968 la mission technique qui devait faire de la région un projet pilote d'aménagement intégré des ressources naturelles.

Ce projet a été abandonné. Mais, d'ajouter Me Massey, il aurait été repris sur une échelle réduite au début de l'automne 1970 et il semble que le budget du ministère des Richesses naturelles contienne cette année les sommes requises à la mise en marche de ce projet concernant la Yamaska.

Il faut donc d'après le directeur général, sensibiliser la population et l'amener à exercer les pressions requises de façon à ce que le projet "démarré à la satisfaction de tous."

La Voix de l'Est

VOL. 36 — No 242

LUNDI 29 MARS 1971

DIX CENTS

G. Pelletier propose plus d'échanges de jeunes avec la France

Par BENOIT HOULE
MARSEILLE — Le secrétaire d'Etat du Canada a proposé hier une mission particulière à l'Association France - Canada réunie en congrès à Marseille, celle de développer les échanges de jeunes entre les deux pays.

C'est en particulier avec des pays comme la France que nous voulons développer les échanges de jeunes, a dit M. Gérard Pelletier.

Vous avez déjà fait beaucoup dans ce domaine, mais pour un certain nombre de raisons, qu'il serait trop long d'énumérer, le gouvernement verrait d'un très bon oeil que cet effort soit accru.

Le ministre était arrivé d'Ottawa plus tôt et avait eu des entretiens, la veille, avec M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat français à la Jeunesse et aux Sports.

C'est par cette allocution de M. Pelletier que l'Association a clôturé son 21^e congrès annuel. Une cinquantaine de délégués canadiens de toutes les provinces, sauf de celle de Terre-Neuve assistaient à ces assises.

Bilan des relations
L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, était présent à la cérémonie de clôture, agrémentée de danses folkloriques provençales. M. Pelletier a également tracé un rapide bilan des relations entre la France et le Canada et conclu avec satisfaction qu'elles s'étaient resserrées et approfondies depuis le dernier congrès de l'Association qui avait eu lieu à Paris en mars 1970.

Ainsi, depuis un an, le ministre a souligné que les visites des personnalités canadiennes en France avaient été nombreuses et avaient permis de définir les principes d'une coopération franco-canadienne fondée sur la compréhension et l'amitié réciproques. L'aide aux pays francophones tend aussi à réunir nos deux pays a dit M. Pelletier, puisque la coopération canadienne se situe tout naturellement dans le même axe culturel que celle de la France nos relations tendent donc à s'orienter dans plusieurs directions à la fois vers des domaines nouveaux

et des initiatives nouvelles qui contribuent directement et indirectement au rapprochement franco-canadien.

Echanges
Dans le sens de cette mission particulière confiée à l'Association, il a déjà été entendu que 3.000 jeunes Canadiens viendront occuper un emploi d'été en Europe cet été, dont 700 en France. Quelque 250 jeunes Français se rendront pour leur part travailler au Canada, principalement à la récolte du tabac et des fruits. Le congrès a adopté quelques résolutions dont les principales pour le Canada, consistent en la création d'une banque de livres français destinés aux sections canadiennes de l'Association et en l'échange de bandes magnétiques contenant des causeries, des résumés de colloques de même que d'autres vues susceptibles d'aider les Canadiens.

Il a également été proposé de demander aux pays adhérent à la nouvelle agence de coopération culturelle et technique des pays francophones d'émettre un timbre-poste en l'honneur de la francophonie. Un délégué canadien a toutefois souligné que l'Association France - Canada ne signifiait pas des relations uniquement avec les Canadiens

Fédéralisme
Le président de l'Association, M. René Garet, a déclaré lui aussi reprenant les paroles déjà prononcées par MM. Léo Cadieux à Paris que tout le Canada appartenait à tous les Canadiens et que c'était dans ce sens que devait s'orienter le travail de l'Association, au mécontentement de certains participants qui ont trouvé cette option trop fédéraliste.

Une mission d'amitié française visitera le Canada en août et septembre prochains, se rendant à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Regina.

L'Association France - Canada fondée en 1947 compte 12.000 membres en France. Une nouvelle fédération canadienne vient d'être créée, groupant 14 sections de neuf provinces, sous la présidence d'honneur de Mme Thérèse Casgrain, sénateur et la présidence effective de Mme Archambault, de Montréal, qui assistait toute deux au congrès de Marseille.

Sharp et le transport du pétrole de l'Alaska

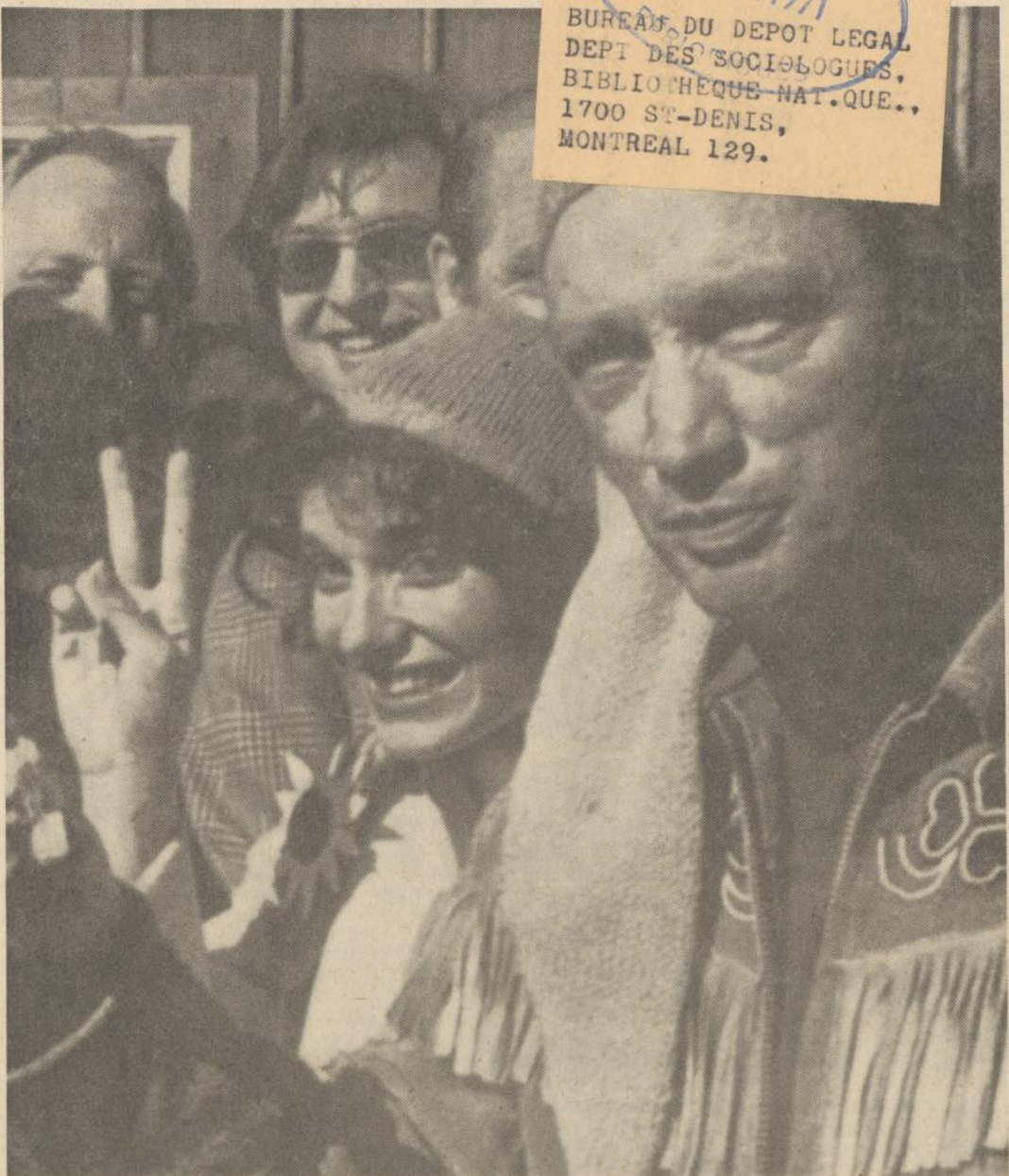
OTTAWA PC — A cause des dangers que comporte la route maritime de la côte du Pacifique, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp voudrait que les Etats-Unis renonce à ce trajet pour transporter leur pétrole, mais il n'a pas l'intention de négocier avec le gouvernement américain pour faire admettre son point de vue.

Le ministre a exprimé cette opinion pour l'émission télévisée Question Period du réseau CTV.

Selon M. Sharp, les sociétés américaines ont étudié les moyens de transporter leur pétrole: la construction d'un oléoduc à travers l'Alaska, qui porterait le pétrole et le gaz naturel depuis le versant nord de l'Etat jusqu'aux pétroliers de la côte sud qui livreraient les produits à l'Ouest américain; ou encore la construction d'un oléoduc le long de la vallée du Mackenzie.

Jusqu'à présent, les compagnies préféraient l'itinéraire de l'Alaska qui leur permettait de ne pas quitter le sol américain, mais maintenant que les risques de pollution par les pétroliers se précisent, les sociétés étudient "plus sérieusement" la solution du Mackenzie.

M. Sharp a annoncé qu'il s'entreferait d'ailleurs sur la question de l'oléoduc avec le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, dès que cette rencontre pourrait être organisée.



Le premier ministre du Canada et Mme Trudeau participant en fin de semaine à la traditionnelle partie de sucre de la circonscription fédérale de Mont-Royal, comté dont M. Trudeau est incidemment le député. Son épouse a goûté à tous les savoureux plats préparés à la cabane à sucre, dansé et tenu les rênes des chevaux.

Attraction d'une partie de sucre

Mme Trudeau a mangé, dansé et tenu les rênes des chevaux

ST-JOSEPH-DU-LAC (PC) — Mme Margaret Trudeau a été la principale attraction d'une partie de sucre qui s'est déroulée à St-Joseph-du-Lac samedi.

Le premier ministre et sa jeune femme étaient les hôtes de la traditionnelle partie de sucre de la circonscription fédérale de Mont-Royal dont M. Trudeau est le député à Ottawa.

C'était la première fois que le couple effectuait une sortie officielle depuis son mariage et Mme Trudeau a rapidement pris la vedette à son époux. Elle embrassa et fut embrassée par la majeure partie des invités, mais pendant les quatre heures qu'elle a passé dans la cabane, elle a mangé bien sûr sa part de la soupe aux pois, de fèves au lard et d'omelette au sirop d'érable.

tenu les rênes des chevaux de son traineau en allant voir couler la sève de l'érable.

— dansé la danse carrée canadienne - française avec un tel entrain que son chapeau tomba; elle eut cependant quelque peine à suivre les instructions du meneur.

Au départ, les Trudeau devaient bavarder avec le plus

Douze Canadiens se partageront quelque \$900,000

Par la PRESSE CANADIENNE
Douze Canadiens viennent de gagner d'importantes sommes au Sweepstake Irlandais. Cinq d'entre eux ont eu droit chacun à \$121,600. Cinq autres ont reçu chacun \$48,600 et deux en ont reçu \$24,300.

Les gagnants de \$121,600 sont: Colleen Blomquist, une fillette de 12 ans, demeurant à Malakwa, en Colombie-Britannique. M. Walter Blomquist, père de Colleen, est d'origine suédoise. Sa mère, Joan, est d'origine anglaise. M. et Mme Blomquist possèdent en association une exploitation de bois à Shuswap. La mère avait acheté le billet du Sweepstake au nom de sa fille, Colleen "car elle porte un nom vraiment irlandais". Premier projet de Blomquist, en apprenant qu'ils venaient de gagner le gros lot: un voyage en Europe pour toute la famille.

A.A.T. Tom Tompkins, 76ans, demeurant à Oakville, Ont. Ancien contremaître dans une usine de munitions, il est actuellement à la retraite. Venu au Canada en 1910, de Northampton, Angleterre, M. Tompkins a deux projets: partager la somme avec deux personnes qui l'avaient aidé l'an dernier quand sa femme est morte des suites d'une longue maladie, et faire un voyage à Hawaï, le mois prochain, "pour voir les danseuses de hoola".

Mme Audrey Walker, 43 ans, mère de huit enfants, demeurant à Inglewood, Ont. Son mari, Alexander, âgé de 45 ans travaille dans une carrière pour \$100 par semaine. Projets? Acheter une nouvelle voiture, et faire des dons à diverses oeuvres de charité. Le mari demeure à son poste. "Nous n'avons pas l'intention de changer notre train de vie" dit-elle.

Mike Bahrich, 39 ans, de Saskatoon, ouvrier chômeur. Marié, il a un enfant de deux ans. Il va s'installer maintenant pour son propre compte.

grand nombre possible d'électeurs, mais il leur fut impossible de saluer tous les 600 invités. Les gardes du premier ministre furent constamment obligés de veiller à ce que leurs protégés ne soient étouffés par les partisans trop enthousiastes.

Il n'y avait pas de protocole et Mme Trudeau portait des jeans avec un pull à col roulé et un anorak de ski jaune. Son mari portait une veste indienne en daim.

Bien que la venue du couple ait été gardée secrète, leur présence dans ce village fut vite connue et les admirateurs du premier ministre sont venus nombreux pour l'acclamer, provoquant ainsi un embouteillage monstrueux.

Leur attente ne fut pas déçue, car M. et Mme Trudeau passèrent 10 minutes à saluer et bavarder avec les curieux avant de repartir pour leur résidence montréalaise.

Des obsèques dramatiques

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral a délibérément organisé des obsèques dramatiques pour le ministre québécois Pierre Laporte afin de s'assurer l'appui populaire pendant la crise d'octobre, a affirmé en fin de semaine le journaliste torontois Douglas Fisher.

Mme Laporte ayant insisté pour que son mari ait des obsèques privées, a précisé M. Fisher, le gouvernement fédéral a massé des militaires et des hélicoptères devant la cathédrale Notre-Dame pour dramatiser l'événement.

Le journaliste a rappelé que le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avait fait garer sa voiture loin de l'entrée de la cathédrale et qu'il avait fait à pied le reste du chemin, afin de donner l'impression qu'il défiait le Front de libération du Québec.

"Radio-Canada a fourni la quincaillerie, a ajouté Fisher, le gouvernement a fourni le personnel."

Ruisseau pollué à Masson

MASSON (PC) — L'arsenic et l'acide cyanhydrique seraient responsables de la mort d'animaux dans une ferme proche de Masson, à 25 milles au nord d'Ottawa.

M. Colin McNamara a ainsi vu mourir deux chevaux de labour et deux vaches et ses terres ont considérablement perdu de leur fertilité.

Le responsable serait un ruisseau qui traverse la propriété de M. McNamara. Les analyses de ses eaux auraient démontré la présence de 20 particules sur un million d'arsenic et deux sur un million d'acide cyanhydrique. Le fermier déclare par ailleurs que ses animaux sont moins résistants et deux vaches seulement attendent des veaux contre 30 les années précédentes.

Trois compagnies utilisant les eaux du ruisseau affirment cependant qu'elles n'utilisent aucun des deux poisons dans leurs produits. L'une d'elles, une entreprise chimique, se servait d'arsenic par le passé, mais a totalement abandonné son utilisation depuis plus d'un an.

Liaison Montréal-Tel-Aviv

MONTREAL (PC) — Un appareil de la ligne aérienne israélienne El Al a inauguré hier la ligne Montréal - Tel Aviv, récemment créée à la suite de longues négociations canado - israéliennes.

L'avion spécial a emporté vers Tel Aviv M. Don Jamieson, ministre canadien des Transports, à la tête d'une délégation. L'ambassadeur d'Israël au Canada, M. Ephraïm Evron, se trouvait également à bord.

Les voyageurs ont été accueillis à l'aéroport de Lod, près de Tel Aviv par le ministre israélien des Transports, M. Shimon Peres, et le président d'El Al, M. Mordechai Ben-Ari.

L'accord israélo - canadien prévoit quatre vols hebdomadaires Montréal - Tel Aviv par El Al et autant pour le Canadian Pacific Airlines.

BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS
Coke...
le vrai de vrai
Coca-Cola

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est: généralement nuageux avec poudrière. Minimum 25, maximum 35 Aperçus pour mardi: s'éclaircissant graduellement, plus froid.

Nouvelles Régionales

Selon le maire Désourdy

"La coopération entre Cowansville et Bromont assurera la force de la région"

Jacqueline de Bruyck
COWANSVILLE — M. Roland Désourdy, maire de Cowansville vient de rentrer des États-Unis, où, après avoir participé au congrès des investisseurs qui s'est tenu à New-York, il a eu d'importants contacts personnels avec un groupe d'éminents hommes d'affaires américains.

M. Désourdy s'est dit extrêmement optimiste quant aux repercussions que ne manquera d'avoir, et ce, dans un avenir rapproché, la participation conjointe des deux villes, Cowansville et Bromont, à la conférence de New-York.

Selon lui, le congrès des investisseurs a répondu à deux objectifs bien spécifiques: attirer l'attention des hommes d'affaires, les plus importants de la province, qui composent le Conseil général de l'industrie du Québec et rencontrer des investisseurs américains et européens.

A ces visiteurs, il fallait donner une connaissance des possibilités de la région, montrer à quel point, celle-ci constituait une unité distincte, particulière; puisque les villes de Cowansville et de Bromont, se complétant du point de vue géographique, topographique et culturel sont en mesure de s'organiser pour recevoir des industriels, et rendre aux autres villes la compétition extrêmement difficile.

C'est ensemble, par une mise en commun de toutes les ressources existantes que les deux villes peuvent qualifier la région, en offrant plus, non seulement aux industriels, mais aussi à toute la population. Aucune municipalité n'est en mesure d'imposer à un industriel un site où s'établir pas plus Bromont que Cowansville, mais, par la planification à long terme qui a prévalu à l'aménagement, du territoire, les deux villes atteignent un tel degré d'aménagement, que leur sélection devient évidente.

M. Roland Désourdy a rappelé que cette planification a débuté, il y a quelque vingt ans, et que souvent, au cours de cette période, les objectifs à long terme de la croissance économique avaient été momentanément réalisés à moyen terme; et de choses que certains se sont plus à considérer comme des freins à la croissance.

Mais si on examine le plan de priorités suivi par le maire, on s'aperçoit que cette politique a fait de la région une des plus prometteuses qui soient.

La région toute entière, devait-il déclarer se qualifie auprès des industriels par l'existence de parcs industriels, dotés de services essentiels, la création d'un réseau de communications modernes (routes, chemins de fer, aéroport régional), par un souci d'aménagement et de répartition des réserves d'eau, par la mise en place de grands équipements collectifs modernes et d'une véritable infrastructure des loisirs. Dans cette perspective, M. Désourdy a souligné que l'avenir économique de Cowansville et de Bromont est étroitement lié, voire même

Pour M. Désourdy, le fait que seules les villes de Cowansville et de Bromont aient participé au congrès des investisseurs constituait non seulement un privilège mais aussi la concrétisation d'une politique de planification à long terme. De plus selon lui, la région bénéficie de l'appui et de la compréhension

pas à chaque ville son identité propre. Une administration municipale qui se veut progressive ne peut donc que favoriser parmi sa population une prise de conscience de la nécessité d'une collaboration effective d'une constante et mieux structurée entre Cowansville et Bromont.

ment et de répartition des réserves d'eau, par la mise en place de grands équipements collectifs modernes et d'une véritable infrastructure des loisirs. Dans cette perspective, M. Désourdy a souligné que l'avenir économique de Cowansville et de Bromont est étroitement lié, voire même

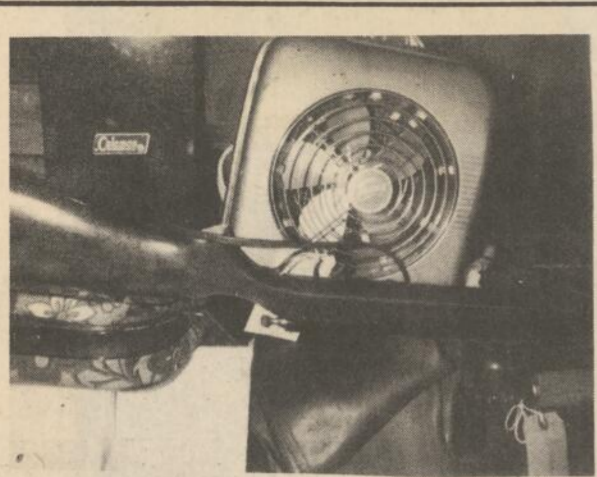
Des lors il faut que la population prenne conscience que la régionalisation est une nécessité, la nécessité de rationaliser le développement urbain, sur le plan régional. Elle permet de créer les conditions les plus favorables à l'expansion économique et au progrès social de toute la région et des villes qui s'y trouvent. C'est donc une condition essentielle pour assurer à tous les citoyens les meilleurs services possibles au plus bas coût possible.

Cette solution dynamique qu'est la régionalisation a pour fins d'apporter une solution efficace aux problèmes communs du territoire par la coordination de toutes ses ressources: humaines, physiques et économiques, ce qui n'enlève

mont et surtout la rendre possible. Cette coopération assurera la force de toute la région, favorisant l'établissement d'un climat propre à l'expansion industrielle et commerciale du territoire et permettant de résoudre efficacement les problèmes communs.

Cette politique de régionalisation que M. Roland Désourdy veut surtout concevoir sous la forme d'une pensée, d'une formule de vie ou peut-être même d'une philosophie, ne peut être réalisée que par des administrateurs responsables matures, intéressés de près au développement de la région et surtout par un système de consultations fréquentes.

La conférence de New York est pour M. Roland Désourdy, bien plus qu'un espoir, elle est une confiance marquée dans les richesses et les possibilités du territoire, une certitude de développement et d'expansion économique pensée et conçue en fonction du bien commun.



Une partie du butin saisi à la suite de l'arrestation d'un jeune homme (Phot JdB)

Beau coup de filet du chef de police de Lac Brome

LAC BRÔME (JDB) — M. Raymond Gaudreau, chef de la Sûreté municipale de Lac Brome, a procédé à l'arrestation d'un jeune homme, âgé de 22 ans, en rapport avec une série de vols commis dans des chalets de la région.

Faisant suite à la capture de l'individu, de nombreuses perquisitions ont eu lieu, et ont permis de découvrir trois voitures remplies de marchandises diverses: fusil, téléviseur stéréo, appareils électriques, menus articles...

Ces perquisitions ont été menées à bonne fin grâce à une étroite coopération existant entre différents corps policiers des environs: la Sûreté du Québec, détachement de Granby et les Sûretés municipales de Granby, Waterloo et Bromont.

Le chef de police de Bromont, M. Labonté avait mis ses locaux à la disposition des différents détachements policiers, et a assuré une part importante de l'enquête.

En rapport avec l'arrestation effectuée, par le chef de la Sûreté municipale de Lac Brome, une dizaine de vols seraient sur le point d'être éclaircis, et d'autres arrestations, dans les jours qui suivent.

"L'informateur" décide de faire peau neuve...

ROUEMONT (AP) — "L'informateur", cet organe de la Chambre de commerce de Rougemont destiné à toutes les familles de Rougemont et qui a pour devise "la vérité, toute la

Un hommage à 21 travailleurs

ACTON VALE (DNC) — Le Club sportif de - siècle des Caoutchoucs Acton compte 21 nouveaux membres ce qui porte la totalité des anciens de 25 ans et plus de service à 89.

Les 21 nouveaux ont été reçus par la direction de l'usine, M. Paul-H. Charest, vice-président et gérant général à l'hôtel Manoir, d'Acton Vale où a eu lieu un repas intime à la fin duquel une montre - souvenir fut remise à tous ces employés de 25 ans en marque d'estime et en hommage pour les services rendus tout au long de ces années.

A ses invités M. Charest a présenté des vœux de santé, de bonheur et de longue vie et un message de félicitations est parvenu de M. Paul-E. Brunet, président de la compagnie.

vérité et rien que la vérité" paraît sous un nouveau procédé, la Chambre de commerce ayant acquis une Gestifax, machine électronique servant à la reproduction des textes et photos.

Ce premier numéro, parce que les opérateurs manquaient d'expérience, manque de clarté dans le graphisme, mais la qualité des informations données est là et on se rend compte que l'équipe des responsables fonctionne dans l'entente.

En parcourant les lignes de la mini-revue montéregienne on apprend que la Chambre de commerce compte 50 membres ce qui prouve le dynamisme de ce petit village de pomiculteurs; on fait le tour des différentes organisations parrainées par la Chambre de commerce au cours de l'année, de celles qui sont en voie de réalisation, de la correspondance à plus importante, on apprend la création de nouveaux mouvements et leurs activités, on sait ce que font les Loisirs Mont-Rouge Inc.

L'informateur est vraiment le journal de Rougemont. Un seul souhait à lui adresser: qu'il devienne une revue mensuelle que chaque foyer attendra.



Deux membres de la Jeune chambre de Farnham présentent au maire de la cité, M. Gérard Harbec, le texte de la requête qui sera transmise aux autorités compétentes leur demandant de voir à la construction d'un tunnel sous les voies ferrées traversant la route 40 ou la voie de contournement et à la construction d'une passerelle ou d'un tunnel pour piétons au passage à niveau de la rue Saint-André. Dans l'ordre, M. André Dupont, président sortant de charge de la Jeune chambre, M. Gérard Harbec, maire et M. Marc Robitaille, président nouvellement élu. (Photo André Lamoureux)

La Jeune chambre de Farnham appuie la requête de la ville

FARNHAM (DNC) — La Jeune chambre de Farnham appuie fortement la cité dans sa requête pour que soit construit un tunnel sur les voies ferrées de la route 40, à Farnham ou sous la voie de contournement.

En effet, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme une résolution circulaire a été adoptée par les membres stipulant que la Jeune chambre de Farnham considère que, dans la cité de Farnham, plusieurs fois par jour et pour des périodes prolongées, des trains bloquent la circulation; que ces arrêts sont causes d'inconvénients graves et continus pour le trafic automobile ainsi que pour l'ensemble des citoyens de la cité de Farnham.

Selon la Jeune chambre, ces arrêts peuvent aussi être la cause de perte de vies ou de dommages matériels importants parce qu'ils retardent l'arrivée des services essentiels tels que ceux des ambulances, des camions-incendie ou des autos-patrouilles de la police.

Or toujours selon la jeune chambre, il existe au sud du passage à niveau de la rue Saint-André, un complexe scolaire et un complexe sportif comprenant une école primaire, une école polyvalente, un stade, une piscine, un terrain de jeux, et une arène et bientôt une clinique médicale qui sera installée au Centre culturel, au 44 d'endroits qui demandent d'avoir un accès facile pour les services de secours.

Un nombre important d'enfants, d'adultes et de vieillards empruntent ce passage à niveau et voient constamment leur vie mise en danger par le trafic.

C'est en considération de tous ces points que la Jeune chambre prend l'initiative de faire circuler dans le public une requête au bas de laquelle elle s'efforcera de recueillir le plus de signatures possible afin de soumettre aux autorités compétentes les vœux, même de la population concernée par ce problème.



Bromont et Cowansville étaient à New York. On reconnaît, en compagnie de deux charmantes hôteses, MM. Germain Désourdy, maire de Bromont, J. Bréd, président général de la firme IBM, Gilles Bisson, conseiller de Cowansville, Roland Désourdy, maire de Cowansville et Jean Leduc, directeur des services municipaux de Cowansville.

Le "Monsieur du mois": une dame

FARNHAM (DNC) — A Farnham, "Monsieur Jeune chambre", ce mois-ci est une dame: Mme Jeannine Jetté, qui, selon les rapports du Comité de sélection de l'homme du mois serait "le membre" qui s'est le

plus distingué.

Mme Jetté occupait le poste de président du Comité de la soirée canadienne, organisation qui a connu un succès sans précédent.

dépendants l'un de l'autre. Cowansville seule ne peut constituer une cellule complète. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'industrie de pointe, mais elle en bénéficiera puisque celle-ci se trouvera localisée sur son territoire.

M. Roland Désourdy devait également mentionner le fait que conjointement à Bromont, appelé à recevoir l'industrie de pointe, Cowansville connaîtrait un développement industriel parallèle par l'établissement d'usines de manufactures, sous-traitantes spécialisées dans la transformation et la préparation des produits.

Appuyant sa déclaration sur un exemple concret, le maire de Cowansville devait indiquer qu'une usine comme celle d'IBM engendrait 274 d'emplois et ce à l'intérieur de son usine. Ces résultats se sont vérifiés lors de chaque implantation d'une filiale IBM et ce fut particulièrement le cas à Burlington.

Des lors il faut que la population prenne conscience que la régionalisation est une nécessité, la nécessité de rationaliser le développement urbain, sur le plan régional. Elle permet de créer les conditions les plus favorables à l'expansion économique et au progrès social de toute la région et des villes qui s'y trouvent. C'est donc une condition essentielle pour assurer à tous les citoyens les meilleurs services possibles au plus bas coût possible.

Cette solution dynamique qu'est la régionalisation a pour fins d'apporter une solution efficace aux problèmes communs du territoire par la coordination de toutes ses ressources: humaines, physiques et économiques, ce qui n'enlève

mont et surtout la rendre possible. Cette coopération assurera la force de toute la région, favorisant l'établissement d'un climat propre à l'expansion industrielle et commerciale du territoire et permettant de résoudre efficacement les problèmes communs.

Cette politique de régionalisation que M. Roland Désourdy veut surtout concevoir sous la forme d'une pensée, d'une formule de vie ou peut-être même d'une philosophie, ne peut être réalisée que par des administrateurs responsables matures, intéressés de près au développement de la région et surtout par un système de consultations fréquentes.

La conférence de New York est pour M. Roland Désourdy, bien plus qu'un espoir, elle est une confiance marquée dans les richesses et les possibilités du territoire, une certitude de développement et d'expansion économique pensée et conçue en fonction du bien commun.



Chevalier 1971

Le conseil 3219 des Chevaliers de Colomb de Roxton Falls s'est choisi, parmi six de ses membres préalablement sélectionnés à cause de leur travail et de leur dévouement à l'Ordre, un Chevalier 1971. Le sort a jeté son dévolu sur M. Albert Claude. Dans l'ordre, M. Denis Richard, animateur de la soirée; M. Albert Claude, le nouveau lauréat recevant la marque de l'estime des Chevaliers, M. Roland Lemieux, Chevalier 1970 et M. Paul Pontbriand, grand chevalier du conseil 3219.

(Photo J. Petit)

UN ESPOIR... LE DÉVELOPPEMENT

Pour 2 milliards d'hommes dans le monde, c'est la faim, la misère, l'ignorance, la maladie.

Leur faim c'en est une, non seulement de pain, mais bien plus de travail, d'éducation, de liberté, de justice et de dignité humaine.

Pour eux, comme pour nous, c'est ce que veut dire le développement.

PARTAGEONS LEUR ESPOIR

CONTRIBUONS À LA COLLECTE POUR LE TIERS-MONDE DANS NOTRE ÉGLISE

28 MARS

DIMANCHE DU DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1452 rue Drummond, Montréal 107
Tél. (514) 845-7141

PAGE 2 — LA VOIX DE L'EST — LUNDI 29 MARS 1971

OUVERT CE SOIR

?

Connaissez-vous toutes les réponses?

RAPPORT D'IMPÔT

Il est probable que vous en doutez encore, même après avoir posé votre déclaration. Vous pouvez éclaircir ces points obscurs en attendant votre visite au bureau BLOCK de votre voisinage. Cette année, agissez dans la certitude.

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons une préparation adéquate de toutes les déclarations d'impôt. Si nous commettons des erreurs qui vous rendent passible d'une pénalité ou qui vous coûtent des intérêts, nous vous remboursons.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 300 succursales au pays

8 COURT, GRANBY (PRES DE PRINCIPALE)

9 a.m. à 9 p.m. tous les jours — 9 a.m. à 5 p.m. le samedi

372-3544

SANS RENDEZ-VOUS

Vers l'avenir

M. Jean Guérin, directeur des services français de la Chambre de commerce du Canada est venu à Rougemont rencontrer les dirigeants du mouvement local afin de se rendre compte du travail qui s'effectue là et dans le but d'établir des relations directes avec les Chambres de commerce locales. On peut reconnaître, dans l'ordre habituel, M. J.-Laurier Viers, président de la Chambre de commerce de Rougemont, Mlle Anita Paquette, secrétaire-trésorière; M. Jean Guérin, l'invité, M. Paul-Armand Gemme, vice-président et M. Jean-Paul Barré, autre vice-président.

(Photo Anita Paquette)

Nouvelles de Granby

La CDRM ne veut qu'un interlocuteur

Un seul conseil de développement pour toute la rive sud ou une fédération groupant ceux des cinq sous-régions?

GRANBY — Un seul conseil régional de développement pour la rive sud de Montréal ou une fédération groupant cinq conseils régionaux? Voilà la question sur laquelle les dirigeants du Conseil régional de développement du Haut-Yamaska devront se pencher au cours des prochains mois.

La Commission de développement de la région de Montréal a fait part au CRD du Haut-Richelieu et du Haut-Yamaska, les deux seuls des cinq projets qui soient déjà formés, de son intention bien arrêtée de ne transiger, au niveau de la

consultation, qu'avec trois interlocuteurs, soit un pour la rive nord, un pour le Montréal métropolitain, et un pour la rive sud.

Cette prise de position de la part des autorités gouvernementales, d'indiquer M. Baribeau, incite donc à une étude approfondie concernant les structures de ces organismes consultatifs que sont les conseils régionaux de développement. Localement, on procédera à cette étude en veillant surtout à ce que la région soit représentée équitablement advenant qu'il n'y ait qu'un seul conseil

de développement pour la rive sud.

Les rencontres tenues avec le CRD du Haut-Richelieu n'ont pas permis d'aboutir à un consensus sur la forme que devrait prendre la structure de consultation pour la rive-sud de Montréal.

Deux alternatives se présentent comportant chacune des avantages et inconvénients. La première consisterait à créer un CRD dans chaque sous-région et regrouper ces organismes sous-régionaux à l'intérieur d'une fédération qui deviendrait l'interlocuteur de la

Commission de développement régional de Montréal au niveau de la consultation.

Cette formule présente l'avantage de garantir une plus grande autonomie aux sous-régions et favoriser la participation des organismes du milieu. L'inconvénient majeur viendrait du fait que chaque sous-région voudrait s'approprier la large part des projets de développement risquant ainsi de provoquer des querelles stériles allant à l'encontre d'un développement rationnel en fonction des besoins de chaque

secteur économique (agriculture, industrie, tourisme, etc.). Un problème pratique provient du fait que seulement deux sous-régions sur cinq possèdent actuellement leur CRD.

L'autre alternative serait d'abolir les CRD sous-régionaux existants et créer de toute pièce un grand CRD pour la rive sud de Montréal comportant trois zones territoriales en fonction des bassins de drainage des rivières Châteauguay, Richelieu et Yamaska. Cette formule présente l'avantage d'orienter le développement et l'aménagement du territoire en tenant compte non plus des intérêts particuliers de chaque sous-région mais plutôt en fonction des besoins de chaque secteur économique envisagé pour l'ensemble du territoire par le truchement de commissions consultatives, sectorielles.

L'inconvénient majeur de cette formule viendrait du fait que le grand CRD pourrait devenir une autre structure bureaucratique et technocratique coupée des besoins réels du milieu.

Pour sa part, le comité exécutif du Conseil régional de développement du Haut-Yamaska favoriserait la formule d'une structure unique de consultation pour la rive sud de Montréal comme étant la solution permettant d'atteindre le plus rapidement des résultats concrets.



Le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska s'est donné un nouveau comité exécutif au cours de l'assemblée générale annuelle qu'il vient de tenir à Granby. Assis, nous apercevons: MM. Roger Lague, de Farnham, vice-président; Gilles Baribeau, de Granby, réélu président; et Jean-Paul Bernier, de Granby, trésorier. Debout: MM. Normand Gaudreau, de Dunham, directeur; Michel Denault, de Granby, secrétaire; Rosaire Raymond, de Cowansville, et Gérard R. Scott, de Granby, directeurs; et Me Jean-H. Massey, de Granby, directeur général.

(Photo Jeannot Petit)

Renouvellement des conventions collectives

Les fonctionnaires se préparent à affronter le gouvernement du Québec

GRANBY (JF) — Le président du Conseil central (CCSN) de Granby, M. Laurent Racicot, a dénoncé le gouvernement qui ne manquera pas de faire planer le spectre d'une augmentation d'impôts au cours des négociations avec les employés de la fonction publique.

Le gouvernement, a-t-il déclaré, tentera ainsi d'amener la population pour faire échec aux revendications du front commun qui regroupe les employés de tous les secteurs de la fonction publique.

Il a de plus invité tous les syndicats à appuyer les fonctionnaires dans leurs revendications puisque ces négociations dans le secteur public auront sûrement des répercussions directes dans le secteur privé.

M. Racicot a fait ces déclarations, samedi après-midi, à la suite d'une séance d'information qui a regroupé une trentaine de représentants syndicaux de tous les secteurs concernés de la fonction publique à Granby. Ces représentants ont ensuite mis sur pied des structures d'appui pour diffuser à l'échelle régionale l'information sur les négociations qui devraient débuter très bientôt. A cet effet, des membres du front commun, regroupant la CSN, la CEQ et la FTQ sont les trois centrales syndicales représentant les employés de la fonction publique, rencontreront mardi à Québec le premier ministre Robert Bourassa ainsi que le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier.

Les trois centrales syndicales ont en effet formé un front commun pour négocier avec le gouvernement.

L'unique employeur, une nouvelle convention collective pour les 250.000 fonctionnaires provinciaux. La séance d'information avait pour but d'expliquer aux représentants syndicaux des objectifs du front commun, aussi appelé CCNSP, soit le comité de coordinations des négociations dans le secteur public. La formation d'un tel front commun est rendue nécessaire pour contrer l'action du gouvernement qui lui aussi s'est attaché les services d'experts pour négocier les conventions collectives, à la suite de deux périodes qui ont profondément marqué l'histoire du syndicalisme dans la fonction publique au Québec.

Mlle Francine Lalonde, présidente de la Fédération nationale des enseignants québécois, aussi représentante du CCNSP, a expliqué aux membres que les prochaines négociations étaient décisives pour les fonctionnaires, succédant aux deux autres périodes de négociation, soit celle de 1965-1966 et celle de 1968-1969.

Le gouvernement, a précisé Mlle Lalonde, définit actuellement la masse salariale et le principe de répartition. Par ailleurs, il établit unilatéralement le niveau de traitement de ses fonctionnaires comparativement au niveau des travailleurs des autres provinces. Et c'est sur ces points que le CCNSP entend mener la lutte pour contrer l'action du gouvernement.

Le CCNSP entend revendiquer quatre points bien précis



En flanant rue Principale

Le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska recevait la visite de M. Denis de Belval, secrétaire de la Commission de développement régional de Montréal, et de M. Georges Albert Tremblay, directeur du projet de la Yamaska au sein du même organisme, au cours de son assemblée générale annuelle.

M. de Belval a félicité les dirigeants locaux de la somme de travail accomplie pour mettre leur CRD sur pied, et cela d'autant plus que les fondateurs n'avaient pas d'outils et peu de moyens pour structurer l'organisme.

Il semble bien que le projet d'aménagement du bassin de la rivière Yamaska ne sombrera pas dans l'oubli cette fois-ci. Le Conseil de développement régional de Montréal, qui a fait de ce projet sa priorité pour la rive-sud, est représenté au Conseil des ministres. Le gouvernement devrait donc être informé de l'évolution du projet chaque semaine.

La Commission de développement régional de Montréal ayant manifesté son intention de ne transiger qu'avec un interlocuteur de la rive sud, au niveau de la consultation, on a pour le moment décidé de mettre en veilleuse le projet de formation du CRD de la Yamaska.

La Commission scolaire régionale Meilleur demande aujourd'hui des soumissions en vue de la construction d'une école polyvalente de 2.500 places-élèves, soit le campus de la rue Denison, à Granby. Les entrepreneurs intéressés peuvent consulter l'appel d'offres en page des annonces classées.

Une adepte des "hot pants" a révélé qu'il était gênant au début de se voir de cette façon... Par pudeur peut-être, elle n'a pas déclaré que les adeptes des "hot pants" sont scrutés par les messieurs... C'est un avantage à considérer, et l'été n'est pas encore parmi nous.

dans les négociations avec le gouvernement. Tout d'abord, le CCNSP exige que le gouvernement paie le même salaire pour les mêmes fonctions compte tenu des avantages et bénéfices marginaux. Ainsi, il n'aura qu'un seul et même salaire pour le menuisier de la fonction publique, que celui-ci travaille dans un hôpital ou dans une commission scolaire. C'est ce que le CCNSP appelle l'harmonisation des tâches.

Le CCNSP veut en deuxième lieu que les salariés de la fonction publique et du domaine para-public soient les mieux payés comme 25% des salariés pour une certaine fonction donnée.

Expliquant cette revendication que l'on appelle Q4, Mlle Lalonde donna l'exemple de 4.000 secrétaires du secteur public ou privé. Selon cette échelle, un premier groupe de 1.000 se situerait à un salaire horaire fictif de \$1.25. Un deuxième groupe de 1.000 employés gagnerait un salaire de \$1.75. Un troisième groupe se situerait à \$1.90. Et finalement, le dernier groupe le mieux rémunéré s'établirait à un salaire horaire de \$2.25. Le CCNSP veut donc que les secrétaires du gouvernement soient les mieux rémunérés, appartenant ainsi au groupe situé au haut de l'échelle de

comparaison. Ceci s'appliquerait à tous les fonctionnaires pour qu'ils soient les mieux payés pour une fonction donnée.

Le CCNSP a pour troisième objectif de réduire l'accentuation de l'écart de salaires payés pour les fonctions spécialisées et celles qui ne le sont pas. Après avoir obtenu un salaire minimum adéquat pour chaque fonction, les dirigeants veulent ainsi faire hausser le salaire des fonctionnaires les moins rémunérés à l'intérieur d'une même fonction. Il faudra donc à cet effet prévoir du rattrapage pour les fonctions qui l'exigent, toujours selon le système Q4 et en un deuxième temps assurer une hausse de salaire qui tienne compte de l'augmentation du coût de la vie.

La quatrième revendication incluse dans les négociations établit l'égalisation du salaire à tout le territoire québécois. Le fonctionnaire oeuvrant dans une fonction précise gagnera ainsi le même salaire que son collègue de Montréal, de Québec ou de toute autre ville de la province de Québec. Ce traitement sera égal qu'il s'agisse d'un fonctionnaire masculin ou féminin.

M. André L'Heureux, représentant du CCNSP, a incité les membres présents à former des



Le "noir et le blanc"

Tous les soirs de cette semaine, jusqu'à 11 heures, pour ceux qui n'y sont pas encore allés, il y a Photosho à l'Escal. Plus de 190 photos en noir et blanc de près d'une trentaine de photographes du Club des amateurs de Granby sont présentées à l'appréciation du public. Au cours de la soirée, il y a en plus une démonstration de la séparation des couleurs à l'aide de filtres. Cette démonstration est faite à l'aide de projections. Il s'agit de la troisième exposition du genre en 6 ans qu'existe le Club. On peut reconnaître ici M. Derek Frost, président du comité de Photosho, M. Jean-Louis Tétrault, maire de Granby, M. Bernard Godue, président des Loisirs de Granby Inc. et M. Claude Daigneault, président du Club des photographes amateurs de Granby.

(Photo J. Petit)

Le Conseil central agrandira l'édifice de la rue St-Jacques

GRANBY — Le Secrétariat du Conseil central

des syndicats nationaux de Granby a décidé de procéder à l'agrandissement de l'édifice du Conseil central en y ajoutant un deuxième étage.

La réalisation de ce projet coûterait quelque \$35.000.

L'assemblée générale du Secrétariat a demandé à l'exécutif de faire préparer des plans et devis et de lancer un appel d'offres de façon à ce qu'on ait toutes les données nécessaires en main lors de la prochaine convocation.

Le deuxième étage devrait abriter trois bureaux, trois petites salles, et un local pour le rangement des fichiers. Ces bureaux pourraient être occupés par des syndicats affiliés, l'ACEF et différents autres organismes touchant le monde du travail ou nés de l'initiative des travailleurs syndiqués.

Le financement de ce projet ne créerait aucun problème. Le per capita servant au financement de l'actuelle construction serait suffisant pour l'amortissement de la

dette que commanderaient les travaux d'agrandissement étant donné qu'on achève de payer la bâtisse existante.



Tata vs Castoria

Le banquet de clôture des cours mixtes d'art oratoire de la Jeune chambre de Granby a donné le prétexte à un ultime débat ayant pour thème "la politique" et comme ton l'ironie. On voit ici le co-président du comité d'organisation de ces cours qui ont duré huit semaines, M. Paul Nolin, M. Jacques Hamon, professeur chargé du cours, diplômé de l'école Dale Carnegie, de New York, Mme Carmen Breton, oratrice représentant le Parti Tata et son concurrent, M. Conrad Laliberté, autre co-président qui représentait le Parti Castoria...

(Photo J. Petit)

Madame... si vous manquez d'entrain LES NOUVELLES PILULES ROUGES ameliorees. vous aideront à combattre la faiblesse due à l'anémie ferrique. EN VENTE PARTOUT

M. Gilles Baribeau est réélu président du CDR

GRANBY — M. Gilles Baribeau de Granby, a été réélu président du Conseil régional de développement du Haut-Yamaska au cours de la première assemblée générale annuelle de l'organisme, samedi après-midi, à Granby.

Les autres membres du comité exécutif sont: MM. Roger Lague, de Farnham, vice-président; Jean-Paul Bernier, de Granby, trésorier; Michel Denault, de Granby, secrétaire; Rosaire Raymond, de Cowansville, Normand Gaudreau, de Dunham, et Gérard R. Scott, de Granby, directeurs.

Me Jean-H. Massey reste

directeur général de l'organisme.

L'assemblée générale a d'abord procédé à l'élection des membres du conseil d'administration et ces derniers ont par la suite, entre eux, formé le comité exécutif.

Les membres du conseil d'administration représentant les corporations municipales sont: MM. Yvon Ménard, B. Benoit, Gérard Harbec, Rosaire Raymond, Normand Gaudreau, L. Duhamel, M. Viens et Guy Lemonde.

Les représentants des organismes à but lucratif sont: MM. Bernard Boulanger, O. Gail-

peau, Oscar Casavant, Jean-Paul Bernier, Gilles Baribeau et Roland Gagné.

Les membres représentants les associations sans but lucratif sont: MM. J.-M. Benoit, H. Carreau, Bertrand St-Onge, E. Viens, Roger Lague, Gérard R. Scott, M. Denault et Mme H. Lemieux.

Le conseil d'administration du Conseil régional de développement du Haut-Yamaska compte donc 22 membres alors qu'il doit être formé de 34 membres. Les dirigeants ont été autorisés à nommer les personnes devant combler les sièges vacants.



Les travaux progressent

Les citoyens ne reconnaîtront bientôt plus ce qui fut déjà le "Dominion" sur la rue Court. La compagnie Chasco Inc. effectue présentement des travaux de rénovation et de construction à cet établissement qui sera connu sous le nom de Centre professionnel de Granby. Quelques bureaux ainsi aménagés seront disponibles à partir de mai. Les travaux seront complétés au début de septembre.

(Photo, La Voix de l'Est, J. Petit)

Un projet de convention accepté par les employés de la Boulangerie Racine

GRANBY (JF) — Les employés de la Boulangerie Racine de Granby ont ratifié hier, par une très forte majorité le projet de convention collective présenté par le comité de négociations.

Cet accord de principe écarte donc les rumeurs d'une grève possible puisque les 54 syndiqués de cette boulangerie avaient dû recourir à la conciliation pour régler les différends entre les deux parties.

M. Roch Hivon, président du syndicat de cette boulangerie, a déclaré que les membres étaient présents à 85% environ et qu'ils ont pris cette décision dans une proportion de 80% au cours d'un vote secret.

M. Hivon a précisé qu'il reste une ou deux clauses mineures en litige qui devront être réglées par la suite. Cet accord de principe est intervenu en l'absence du conciliateur. On se souviendra que la

convention collective entre les employés et les employeurs de cette compagnie était échu depuis le 24 janvier et qu'il y avait eu certains retards dans la négociation pour des raisons "techniques".

L'annonce officielle de la

Nouvelle corporation

GRANBY — Le ministre des institutions financières, compagnies et coopératives a accordé des lettres patentes constituant une corporation qui opérera sous le nom de Hôtel Châteaubourg du Lac de Magog inc. pour exploiter des hôtels, tavernes, auberges et restaurants dans toutes ses spécialités. La compagnie, dont le siège social est à Granby, aura un capital total de \$40.000 divisé en 400 actions ordinaires de \$100 chacune.

signature du contrat sera communiquée prochainement par la partie patronale.

THEATRE

PALACE

372-4466 GRANBY

EN PRIMEUR:

LES EXPLOSIONS DE GAGS AVENTURES ET SPECTACLES

Michel RICHARD

L'EXPLOSION

MYLENE DEMONGOT PRÉSENTÉE PAR MICHEL RICHARD

EN PLUS ELVIS CROISIERE SURPRISE (Tech.) PROGRAMME COMPLET 8 40 P.M.

POUR DE VRAIES AUBAINES, CONSULTEZ LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES.

C'EST UN PRIX D'AMI!

AUTOS USAGÉES De Qualité

Sunbeam ALPINE

Shefford CHRYSLER PLYMOUTH LTEE

SERVICE DE REMORQUAGE 24 HEURES PAR JOUR

CHEMIN ST PAUL GRANBY 378 9051

LA VOIX DE L'EST — LUNDI 29 MARS 1971 — PAGE 3

Editorial

Québec emprunte au lieu de majorer les impôts

Le gouvernement québécois majore ses dépenses de plus de treize pour cent, mais non les impôts.

Le ministre des Finances entend se procurer autrement la somme de \$400 millions nécessaire à l'équilibre de son budget.

Au moment où le gouvernement cherche à tout mettre en oeuvre pour assurer la relance de l'économie, en effet, il ne serait pas logique d'accroître les impôts. Plus le contribuable paye des taxes, et cela est surtout vrai pour l'entreprise, moins il en a pour réaliser ses projets.

M. Garneau veut donc tout d'abord emprunter \$300 millions sur les marchés canadien, américain et européen, émettre des obligations d'épargne à l'intention des Québécois, récupérer les crédits périmés et non utilisés, enfin emprunter une somme de \$63 millions du gouvernement canadien, en vertu du programme conçu pour le développement des zones spéciales.

Précisons, cependant, que la menace d'une hausse fiscale n'est pas pour autant totalement écartée. Pour l'instant, le gouvernement peut pourvoir autrement à ses obligations.

Mais le renouvellement cette année des conventions de travail de la fonction publique pourrait l'obliger à exiger davantage du contribuable, si les exigences syndicales excèdent les possibilités financières de l'Etat.

On ne le saura cependant que plus tard. Il importe également de préciser que M. Garneau compte dans une bonne mesure sur la reprise de l'économie, prévue au cours de l'année, pour accroître ses recettes.

Les possibilités sur ce plan sont encourageantes, et le budget expansionniste du gouvernement devrait, par ailleurs, constituer un stimulant.

En d'autres termes, les investissements publics ajoutés aux investissements privés qui, semble-t-il, seront supérieurs à ceux de la dernière année fiscale, devraient activer l'activité sensiblement.

Le Québec compte, d'autre part, pour améliorer sa situation financière, sur l'amélioration par le fédéral du régime de péréquation et un nouveau partage fiscal tenant compte des responsabilités prioritaires des provinces.

Les ententes fiscales seront, en effet, bientôt renégociées, et le gouvernement québécois insistera sur le caractère prioritaire de certaines obligations provinciales, comme l'éducation, la santé, le bien-être, la rénovation urbaine, la mise en valeur des ressources naturelles, pour démontrer que le partage actuel est inégal.

Il insistera d'autant plus sur ce point qu'il entend ainsi démontrer la rentabilité du fédéralisme sur le plan fiscal et économique.

Le budget de M. Garneau innove, cependant, dans un domaine que l'on ne saurait passer sous silence: celui de la fiscalité municipale.

Les municipalités pourront imposer les CEGEP et les universités et ainsi s'assurer un revenu additionnel global d'environ \$3 millions par an, mais le gouvernement pourra également, par ce truchement, récupérer davantage d'Ottawa qui acquitte cinquante pour cent du coût d'opération des institutions post-secondaires. En aidant les municipalités, il s'aidera donc lui-même.

Voilà, semble-t-il, un point, et il y en a d'autres, où le Québec peut, s'il en prend les moyens, retirer davantage d'argent du fédéral.

A la fin de son discours, M. Garneau attire l'attention sur les difficultés du développement économique et la nécessité pour tous les Québécois de faire leur part.

Les recettes les plus sûres, dit-il, sont encore celles du travail, du réalisme, de l'audace, de l'esprit d'entreprise à l'intérieur d'une société disciplinée consciente de ses capacités et aussi de ses limites.

C'est, en effet, là un point sur lequel on ne peut trop insister.

L'Etat n'est pas le seul et unique responsable du bien-être de la société. La société elle-même a des responsabilités dont elle ne peut se désister sans nier ses propres droits.

Toujours compter sur l'Etat est une erreur. La collectivité a le devoir d'agir partout où son apport peut constituer une solution aux problèmes à résoudre.

L'Etat peut aider, mais non tout faire comme ça semble malheureusement l'opinion de trop de gens, aujourd'hui.

Roland Gagné

Point de vue

"La crise d'octobre"

Le secrétaire d'Etat du Canada ne publie pas sans raisons son livre sur la crise d'octobre. Il prétend que ce sont là ses opinions personnelles, mais il sait fort bien que, dans l'esprit du public, il n'y a aucune différence entre les idées de Gérard Pelletier et celles du ministre fédéral.

M. Pelletier est par ailleurs trop intelligent pour n'avoir pas prévu les implications de son initiative.

Pourquoi livre-t-il ainsi ses impressions sur l'un des événements les plus graves de la vie québécoise? Que désire-t-il prouver en ce faisant?

N'aurait-il pas été plus sage de s'abstenir de discuter de cette crise que, pour des raisons faciles à comprendre, le Québec cherche à oublier?

Ce livre sera certes un succès de librairie. Il se vendra comme des petits pains chauds. Mais à part cela, contribuera-t-il à élucider quelque chose? Nous ne le croyons pas.

A en juger par le débat qui éclate aux Communes, il fournit plutôt à l'opposition l'occasion de mettre un ministre en contradiction avec le cabinet fédéral, de réclamer une enquête sur cette crise qui a conduit à la proclamation de la loi des mesures de guerre.

Le débat qui s'ensuit laisse croire, d'autre part, à des divergences entre les propos du secrétaire d'Etat et l'attitude d'autres ministres.

Il faut, semble-t-il, aimer la chicane pour agir ainsi. A Ottawa comme au Québec, on a pourtant, autre chose à faire que de s'enguirlander à l'année longue.

R.G.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

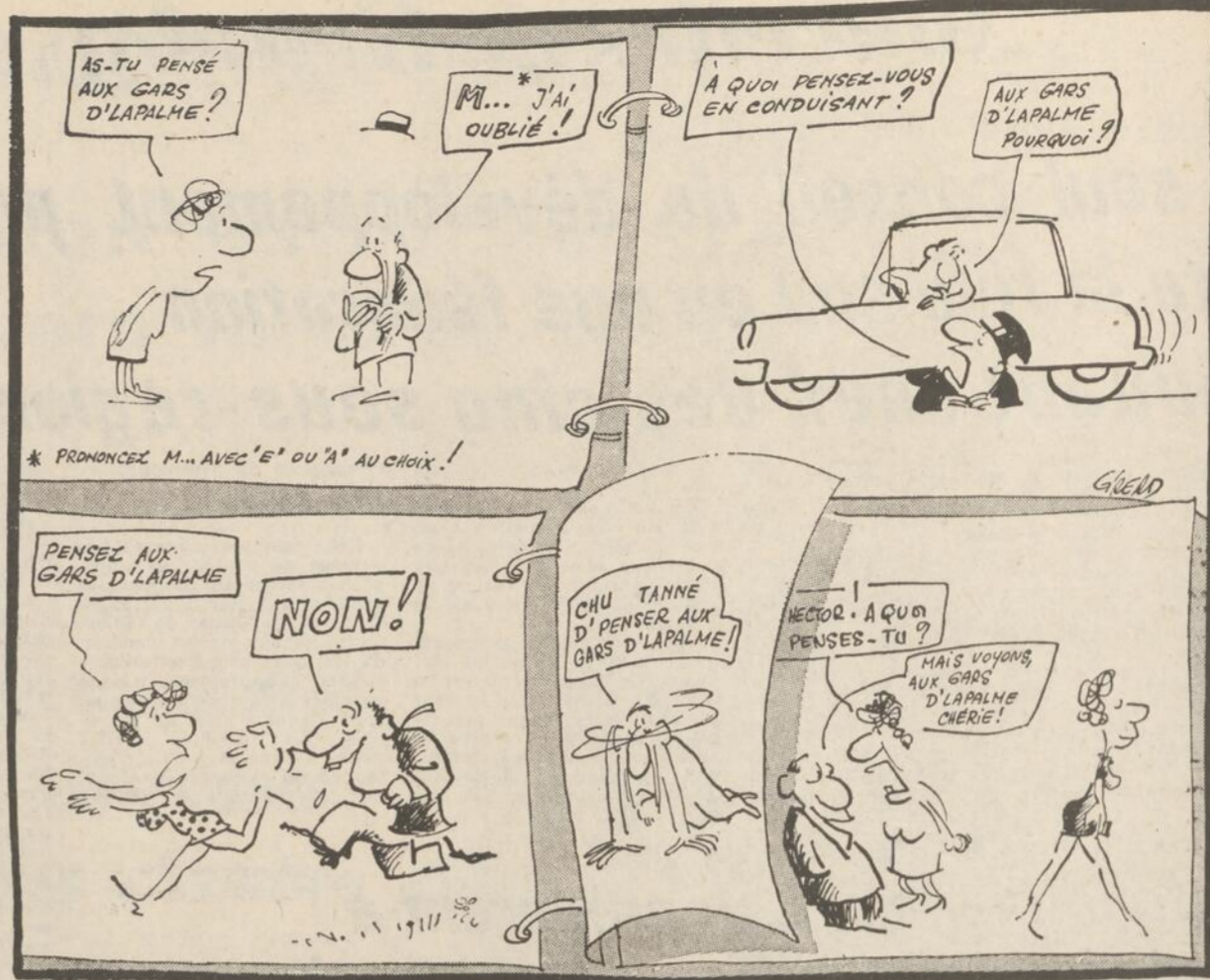
Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour					
Samedi	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine					
Année	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

L'opinion du lecteur

Que penser de 'zoom' du 21 mars?

Victoriaville, le 24 mars 1971.

Monsieur le Rédacteur,
"Que penser de l'émission TV 'Zoom' du 21 mars dernier?"

Cette émission nous présentait un palmarès des films canadiens produits en 1970-71 le tout entrecoupé de quelques séquences érotiques des "PLUS RECOMMANDABLES" suivi des critiques et des colères du Curé Labelle, lesquelles critiques étaient ridiculisées par les producteurs qui, pour se sortir de la soupe chaude laissaient valoir le côté chant du film. Pour demeurer constructif, disons qu'une ou deux chansons sont valables, j'ai bien dit une ou deux.

Ces chansons ne justifient pas la valeur médiocre de ces films. La technique, pour quelqu'un qui s'y connaît est BONNE, mais lorsque l'on PENSE AUX EFFETS DE CES FILMS ET DU RIDICULE DE L'EMISSION DU 21 MARS "ZOOM ET SON PRIX ZOOM-MAR", on oublie vite la technique. Au dévouement non moins ridicule de cette émission, je me pose la question suivante: "Comment, nos téléspectateurs, pouvons-nous tolérer que des stupidités de la sorte passent sur les ondes de Radio-Canada, à l'heure où toute la FAMILLE espère avoir un bon programme?" A vous de répondre...

Jocelyne St-Cyr
1 rue St-Augustin,
Victoriaville,
Tél: 758-8541.

Pour survivre

Le monde moderne est dans un dilemme: d'une part, explosion démographique, utilisation dévorante des ressources et technique se noyant dans ses déchets; d'autre part, les ressources limitées de notre planète. Rien d'étonnant que l'éducation soit insouhaitable. Durant la Semaine nationale de la faune, la Fédération canadienne de la faune souligne qu'il faut renverser certaines tendances et sauvegarder "L'environnement pour survivre".

L'opinion canadienne

La réforme du code pénal

Le Free Press, London

Le ministre fédéral de la Justice M. John Turner, a manifesté un ardeur soutenue encourageante dans ses tentatives de réformer le code pénal du Canada et pour le transformer en un instrument plus clair, qui assurera la protection de la société et améliorera le rendement de la justice.

Plusieurs des changements qu'il a suggérés reflètent l'influence libérale de la commission Oumet qui a étudié le système pénal du Canada et s'est prononcé en faveur de changements catégoriques dans la manière de procéder aux arrestations dans les sentences et dans les moyens de réhabilitation.

Un projet de loi déjà soumis au Parlement donnera un ton tout nouveau à la loi sur les arrestations, les cautionnements et la détention avant procès. Il ferait un pas considérable dans l'élimination de la détention non nécessaire et de la discrimination existant entre les riches qui peuvent payer un cautionnement, et les pauvres qui ne peuvent pas, et assurerait également l'audition hâtive des procès de personnes étant détenues. Le bill substituerait aussi un usage plus étendu des sommations aux pouvoirs actuels d'arrestation, lorsqu'il s'agit de délits mineurs.

D'autres réformes — portant tout autant l'empreinte de la commission Oumet — sont en voie d'élaboration par le ministère de la Justice, sous forme d'une longue série d'amendements au code pénal.

Elles ajouteront un élément rationnel de compassion et d'impartialité à la loi en mettant l'accent sur la réhabilitation comme but civilisé des sentences, au lieu de s'en tenir historiquement à la punition et à la prévention...

Les réformes en cours donneront une nouvelle vigueur à la tendance salutaire actuelle vers une humanisation de la loi canadienne. — Le 16 mars.

Pour résoudre le problème québécois

Le Star, Windsor

Il fait plaisir d'apprendre l'intention du ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, telle qu'il l'a annoncée, de voir à ce que des compensations soient versées à tous ceux qui ont été arrêtés mais contre lesquels on n'a porté aucune accusation, dans le cadre de la loi des mesures de guerre. Cette décision corrigera, du moins en partie, l'erreur qu'est la détention politique comparativement à l'arrestation suivant un acte criminel.

Le simple fait que des compensations soient versées aux individus arrêtés erronément — il y a 117 demandes en ce sens jusqu'ici — est le signe indubitable que les pouvoirs attribués par la loi des mesures de guerre étaient trop vastes...

L'avis que ceux arrêtés erronément recevront des compensations soulève également des interrogations sur ce que les gouvernements canadien et québécois se proposent

Complexe d'infériorité des Franco-Ontariens

Par LILLIAN NEWBERRY

TORONTO (PC) — Comme la séve du printemps dans les érables de l'Ontario, quelque chose monte lentement à la surface dans la conscience culturelle des Canadiens français de l'Ontario.

Longtemps préoccupés uniquement de conserver leur langue et de construire des écoles françaises, les Franco-Ontariens sont maintenant convaincus que s'ils ne remettent pas à l'honneur une vie culturelle et sociale exclusivement canadienne-française, ils verront leurs enfants s'assimiler aux anglophones.

A son bureau de La Chasse Galerie - centre culturel et artistique pour les Canadiens français de Toronto - travaille un ex-prêtre catholique au caractère énergique, dont le travail consiste à "animer" la vie culturelle des Canadiens français dans 18 comités de l'Ontario. Raymond Blanchette, âgé de 81 ans, a été engagé en juillet dernier par l'Association canadienne-française de l'Ontario. Il existe en Ontario huit animateurs dont les salaires sont payés par le Secrétariat d'Etat.

Le métier d'animateur est relativement nouveau. Leur rôle consiste en quelque sorte à insuffler du dynamisme aux groupes canadiens-français.

Complexe d'infériorité

"Les Franco-Ontariens, comme groupe, ont un complexe d'infériorité", déclare M. Blanchette. Il y a certains parents qui ne parlent jamais français à leurs enfants et qui anglicisent leur nom de famille.

"Jusqu'à tout récemment, les Franco-Ontariens étaient uniquement préoccupés des écoles et de la langue à conserver. Ils sentaient avec inquiétude que la qualité de leur français n'était pas bonne. Mais de plus en plus, ils se rendent compte qu'il ne suffit pas de conserver la langue pour elle-même. Ils sont convaincus qu'ils doivent devenir conscients de leur culture, qu'ils doivent vivre en français, avoir des activités intéressantes en français, sinon les jeunes vont se désintéresser.

"J'ai cru, moi aussi, qu'il n'y avait

pas d'espoir pour la minorité, et qu'ils finirait par être complètement assimilés. Maintenant, je crois qu'il y a une possibilité et que les Franco-Ontariens vont trouver une identité comme groupe."

A titre d'animateur, Raymond Blanchette se doit d'aider les divers groupes à mettre le doigt sur leurs problèmes et à trouver des solutions. Selon lui, sept choses sont importantes et urgentes: augmenter le nombre des écoles françaises; créer des chefs de file; améliorer l'esprit de participation dans les groupes; améliorer le niveau économique des Franco-Ontariens; relier entre eux les groupes isolés; rendre les Franco-Ontariens conscients de leur héritage culturel.

Fierté

M. Blanchette, qui est lui-même un Franco-Ontarien, est fier de cette particularité. Il est né à Wahnapiate, à 15 miles à l'ouest de Sudbury. Son père était Canadien français et sa mère Canadienne anglaise. A l'âge de 11 ans, le jeune Raymond fut envoyé dans une école de Ste-Anne de Beaupré, au Québec.

Après avoir terminé ses études classiques, il entra au séminaire des Rédemptoristes, à Sherbrooke. Il fut ordonné prêtre en 1965 et obtint un congé de six mois pendant lesquels il travailla comme mineur à Sudbury. Il fut ensuite ambassadeur à la commission scolaire d'Ottawa, en 1967-68. Enfin, il fut nommé vicaire de Notre-Dame du Perpétuel Secours, la seule paroisse française de Hamilton.

En décembre 1968, il reçut l'autorisation papale de quitter l'ordre religieux et de devenir un laïc. En juin dernier, il a épousé une jolie Franco-Ontarienne du nom de Suzanne. En avril de cette année, elle donnera naissance à leur premier enfant.

Les autres animateurs sont Pierre Gauthier, pour Ottawa - Vanier; Maurice Berthiaume, pour l'est de l'Ontario; René Deneault, pour le sud-ouest; Guy Duchesne, pour la région de Niagara; Jean - Robert Marcoux et Michel Maletto, pour le nord, et Gilles Grenier, pour Kapuskasing.

Le nationalisme et le bilinguisme

Le Whit-Standard, Kingston

Ces dernières années, au Québec, il y a eu une réapparition d'un nationalisme fortement opposé à la langue anglaise. Cet état d'esprit qui évidemment n'est pas seulement limité aux groupes nationalistes habituels et à des groupes éparés, a provoqué une inquiétude bien compréhensible dans notre pays, qui lentement commence à accepter le principe du bilinguisme. Mais à quel degré s'étend l'appui à l'unilinguisme au Québec?

Selon M. William Tetley, ministre québécois des Institutions financières, "l'unilinguisme français va à l'encontre des souhaits de la majorité de la population canadienne française". Prenant la parole récemment, au cours d'un colloque sur "Les années 1970 et la gestion des affaires au Québec", à l'université McGill, M. Tetley a précisé qu'il appuyait son jugement sur des conversations qu'il avait eues avec les Canadiens français eux-mêmes...

Nous sommes assurés que de nombreux Canadiens anglophones, aussi bien au Québec que dans le reste du pays, trouveront intéressantes les observations de M. Tetley, surtout à la suite de certaines déclarations faites par des citoyens québécois évidemment partisans de l'unilinguisme. L'unilinguisme est le manquement ouvert au principe du bilinguisme. Il n'est pas très réaliste dans une société où l'industrie et le commerce jouent un rôle de premier plan. Il est aussi dangereux.

Les partisans de l'unilinguisme, au Québec, peuvent bien ne pas avoir un appui très étendu, comme l'affirme M. Tetley. — Le 16 mars.



Tous les quatre siègent

Tous quatre en effet dirigent des assemblées, à divers titres cependant. Dans l'ordre: M. André Dupont, président de la jeune chambre de Farnham; M. Guy Bélanger, président de la Fédération des jeunes chambres du Canada-Français; M. Gérard Harbec, maire de la cité de Farnham et M. Guy Carrier président de la Régionale des Jeunes chambres des Cantons de l'Est.

Accusation de conduite dangereuse

Le juge renvoie la plainte, faute "de moments dangereux"

SAINT-HYACINTHE (PAR CLAUDE NADEAU) — La cour du magistrat du district de Saint-Hyacinthe a entendu une cause dans laquelle un Mont-réalais, Bernard Lacaille, répondait à une accusation de conduite dangereuse. Le juge Gilles Bélanger a renvoyé la plainte en expliquant qu'il n'avait été nullement question d'un moment de danger dans la preuve apportée par la couronne.

Le premier témoin de la couronne, M. Ronald Déglise, de Sainte-Thérèse, se trouvait dans l'auto-patrouille conduite par l'agent Beaudry, de Saint-Césaire, le 6 janvier dernier.

En visite chez l'agent Beaudry, il faisait sa ronde avec ce dernier quand ils ont remarqué une Pontiac GTO 70 qui les a croisés dans le village de Saint-Césaire et qui circulait à une vitesse excessive. Le témoin a expliqué que l'agent Beaudry qui conduisait a rapidement effectué un demi-tour et s'est mis à la poursuite du bolide. Dans le village, l'auto-patrouille aurait été dépassée jusqu'à 80 milles à l'heure. Cependant, selon M. Déglise l'agent Beaudry a dû accélérer jusqu'à 100 milles à l'heure avant de rattraper l'auto entre Saint-Césaire et Rougemont.

L'agent Réjean Beaudry, de la Sûreté municipale de Saint-Césaire est venu confirmer les déclarations du premier témoin et comme lui, il a reconnu l'accusé, Bernard Lacaille, qui se trouvait au volant de la Pontiac, le soir du 6 janvier. Le prévenu aurait été arrêté après qu'il eut dépassé un camion-remorque, tout près de Rougemont.

La défense

Le procureur de la défense, Me Louis Cliche, a cependant réussi à démontrer que son client n'était pas coupable de conduite dangereuse. Il a d'abord fait déclarer au premier témoin que ce jour-là, vers 1h.45 du matin, la visibilité

était bonne et la chaussée était sèche et que les conditions de conduites étaient donc très bonnes. En plus, il a réussi à faire dire au premier témoin que l'accusé n'avait dépassé des véhicules que dans la zone de 60.

L'agent Beaudry, interrogé par Me Cliche, a avoué qu'il n'y avait pas beaucoup de circulation, sur la route entre Saint-Césaire et Rougemont, ce soir-là. En plus, Me Cliche a mis un doute sur la vitesse que son client avait enregistrée, selon le policier et son ami. En effet, le procureur de la défense trouvait curieux qu'en circulant à une très grande vitesse, Bernard Lacaille ait été rejoint par l'auto-patrouille qui a dû faire un demi-tour et surtout que le policier a pu rejoindre l'accusé très rapidement.

Le procureur de la couronne a choisi ce moment pour demander à la cour d'apporter une modification à la plainte qui disait que l'accusé avait été arrêté à Saint-Césaire. Me Robert désirait qu'on situe l'infraction reprochée à Bernard Lacaille entre Saint-Césaire et Rougemont. Le juge Gilles Bélanger a simplement déclaré qu'il renvoyait complètement la plainte. "Nulle part, il n'a été fait mention d'un moment de danger", a déclaré le magistrat. Ainsi, l'accusé a pu retourner chez lui, sans condamnation.

De 5,000 à 7,000 morts au Pakistan

COLOMBO, Ceylan (PA-AFP) — L'armée ouest pakistanaise contrôlait entièrement dimanche la ville de Dacca, capitale est-pakistanaise où le cheikh Mujibur Rahman avait fomenté une rébellion la semaine dernière. Les combats qui se sont déroulés pendant un jour et deux nuits auraient fait de 5,000 à 7,000 morts.

De source fiable, on affirmait que le cheikh se trouvait sous arrestation. Des milliers de Pakistanaïens ont fui Dacca.

Il semble que la résistance que le cheikh opposait depuis 25 jours au gouvernement central se soit effondrée. Le cheikh Mujib, comme on l'appelle familièrement, avait déclenché la rébellion, jeudi, après la rupture de ses pourparlers avec le président Agha Mohammed Yahya Khan. Ces discussions portaient sur l'opportunité d'accorder son autonomie au Pakistan oriental, séparé du Pakistan occidental par 1,000 milles de territoire indien.

Le couvre-feu, qui avait été levé sur Dacca dimanche pendant quelques heures, a été imposé de nouveau. L'armée a ordonné aux travailleurs de se présenter à leur poste samedi, mais la plupart ont refusé ou ont quitté la ville.

De source informée, on déclarait que le cheikh Mujib était détenu avec la plupart des autres dirigeants de la ligue Awami, maintenant hors-la-loi, mais majoritaire à l'Assemblée nationale.

Contradictions De La Nouvelle-Delhi, Radio-Pakistan affirmait dimanche soir que le calme était désormais rétabli dans la région orientale, mais les partisans du cheikh Mujib soutenaient qu'ils étaient en voie de gagner la guerre civile. Un message transmis de source indienne a annoncé que le major Zia Khan avait été nommé chef temporaire du gouvernement provisoire du Bangla Desh, "sous la direction du cheikh Mujibur Rahman", Bangla Desh désigne la nation bengali.

Des émissions clandestines ont identifié le major Zia comme le chef de l'"Armée de libération" de la ligue Awami.

Pour sa part, United News of India a cité un communiqué clandestin selon lequel Hsik Mujib se trouvait au "quartier général révolutionnaire". Le lieu où est situé ce quartier général n'a pas été précisé, mais les rebelles ont revendiqué le contrôle du port de Chittagong.

Radio-Pakistan, qui est con-

trôlée par le gouvernement actuel, a soutenu qu'aucun incident de rébellion ne s'était produit à Dacca et dans les autres grandes villes de la province. Mais pour la première fois, la radio d'Etat reconnaissait les troubles qui se sont déroulés à Chittagong. Selon des rumeurs qui n'ont pu être confirmées, le port serait aux mains des partisans du cheikh Mujib.

Radio Bengale libre a annoncé de son côté que la marine pakistanaise avait bombardé Chittagong dimanche soir pour briser la résistance. Selon le communiqué, les troupes amenées par voie navale depuis Karachi il y a trois jours avaient finalement débarqué, mais avaient dû se frayer à la mitraille un chemin à travers la ville.

Les partisans du cheikh seraient aussi, a affirmé la radio, maîtres des villages de Rangpur, Jessore et Comilla.

De Radio-Pakistan, les communiqués affirment que la situation est si bien contrôlée en région orientale que les banques ouvriront aujourd'hui et que le couvre-feu imposé de 7 heures à 17 heures sera levé. La radio a ajouté que l'administrateur de la loi martiale au Pakistan oriental, porté mort samedi, avait rencontré de hauts fonctionnaires nationaux et les consuls généraux du Népal et du Japon.

Alors que les communiqués de Radio-Pakistan déclarent que Dacca est sous le contrôle de l'armée ouest-pakistanaise et des autorités chargées de faire respecter la loi martiale au Bengale oriental, le mouvement révolutionnaire du cheikh Mujibur Rahman fait savoir que les combats pour la prise de possession de Dacca se poursuivent.

Radio-Pakistan, a souligné que l'armée pakistanaise, malgré son importance et sa puissance de feu face à une population généralement désarmée, manque maintenant de médicaments et surtout de vivres en raison de la "complète non coopération du peuple du Bangla Desh". Elle a ajouté que le cheikh Mujibur Rahman, son grand leader, est "en excellente santé et qu'il dirige les opérations des forces de libération", alors que plusieurs journalistes, expulsés samedi de Dacca, émettent pour leur part des doutes sur la présence physique, à la tête de ses troupes du principal responsable bengali et que Karachi confirmait son arrestation.

De La Nouvelle-Delhi enfin, des informations ont fait état de bombardements dimanche des villes de Comilla et de Chittagong par des hélicoptères ouest-pakistanaïens.

Les effets de la grève des mécaniciens de locomotives se font sentir dans l'Ouest

VANCOUVER (PC) — La grève des mécaniciens de locomotives en Colombie-Britannique qui paralyse, depuis mercredi soir, les chemins de fer du Canadien pacifique et du Canadien national, commence à faire sentir ses effets.

Les deux compagnies ont suspendu tous les trains de passagers à travers la Colombie Britannique et les voies de triage dans toute la province regorgent de wagons de marchandises.

Dimanche, le CP annonçait que rien qu'à Vancouver 700 wagons de céréales sont paralysés et 3,300 entre Vancouver et Calgary. Pour le CNR, 3,500 wagons de blé sont paralysés entre la côte et les Prairies.

Les grévistes, membres de la Fraternité internationale des mécaniciens de locomotives, ont fait savoir samedi aux deux compagnies qu'ils étaient prêts à reprendre les négociations, mardi, à Montréal "et à les mener à bonne fin".

Un porte-parole syndical attribue aux tergiversations de la partie patronale à la table de négociation, la grève qui s'étend de Vancouver à Kamloops et d'autres centres de la Colombie-Britannique. Cela entraîne des réactions en chaîne: les mécaniciens ayant débrayé, les trains ne circulent pas. Ceci était, d'autres catégories de cheminots ont dû être mis à pied. Les deux compagnies refusent de dire combien de ces derniers sont ainsi affectés.

Répercussions

La grève des mécaniciens du CPR et du CNR va avoir ses répercussions sur une troisième ligne: un train de marchandises administré par la B.C. Hydro and Power Authority et qui fait la liaison, au terminus de Vancouver, entre le CPR, le CNR et une ligne américaine, la Burlington Northern.

L'industrie du bois risque elle aussi d'être affectée par cette

situation. En effet, M. Bob Galagher, directeur de la Northern Interior Lumbermen's Association a déclaré que de nombreuses entreprises devront interrompre leur travail si un règlement n'intervenait pas d'ici une semaine. Certaines entreprises ont déjà réduit leur activité à une seule relève. Plus de 6,000 travailleurs sont affectés.

La police démasque la mafia chilienne

SANTIAGO CHILI (AFP) — Une mafia spécialisée dans le trafic de dollars et d'escudos chiliens vient d'être découverte et démantelée à Santiago du Chili à la suite de l'arrestation, la semaine dernière, de six suspects. Les opérations réalisées par cette mafia depuis novembre dernier, portent sur plus de 1,500,000 escudos, soit quelque \$150 millions, a indiqué la police alertée par les directeurs de la banque centrale et des impôts. Les aveux des suspects arrêtés la semaine dernière ont permis d'appréhender, vendredi, huit "gros banquiers qui, il y a peu de temps encore, occupaient des postes de responsabilités dans différentes entreprises et industries, à la réputation commerciale au dessus de tout soupçon", a ajouté un porte-parole de la police.

La mafia était en relations avec Buenos-Aires et l'Espagne, et avait monté de toutes pièces pour ses opérations une banque imaginaire à Madrid, a-t-il ajouté. Le cerveau de la bande, une haute personnalité, aurait réussi à fuir en Argentine et de là à gagner l'Europe.

Quant au trafic, il portait tant sur les pièces que sur les travailleurs - chèque. En outre, les escrocs avaient fabriqué quelque 90,000 faux dollars.

Les perquisitions effectuées au domicile des personnes arrêtées ont permis de récupérer de nombreux dollars et escudos chiliens.



25 ans, ça compte

M. Joseph Claude d'Acton Vale, comme 20 autres compagnons de travail compte 25 années de service à l'emploi de la compagnie de Caoutchouc Acton Ltée, à Acton Vale. En marque d'appréciation il a reçu de la compagnie une montre que lui remet ici M. Paul-H. Charest, vice-président et gérant général de la compagnie sous les yeux de M. Florent Beaugrand, gérant général-adjoint.

(Photo Ivano)

Les accidents dans Rouville

MARIEVILLE (JF) — Les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, ont connu une nuit fort occupée de samedi à dimanche puisqu'ils ont eu à répondre à quatre accidents à partir de 23.30 jusqu'à 7 heures, dimanche matin.

Le premier accident est survenu vers 23.30 heures samedi dans une courbe sur la route no 1, près de Richelieu. L'accident a impliqué un camion "semi-remorque" conduit par M. Gérard Coderre, 114 rue Coderre à St-Paul et l'automobile de M. André Viens, 4230 Chemin Ste-Thérèse à Carignan, comté de Verchères. Le camion White de Richelieu Milk Tanker a subi des dommages évalués à environ 500 dollars alors que l'automobile de M. Viens fut endommagée pour environ 400.

A minuit environ, les agents de la S.Q. durent se rendre dans le rang Fort Georges où une collision venait de se produire face au numéro civique 313, soit à environ un mille à l'ouest de l'intersection de ce rang et de la route 40. L'automobile de M. Léandre Racine, 75 rue Lalonde à Ste-Thérèse était stationnée en bordure de

la route lorsqu'elle fut heurtée à l'arrière par l'auto conduite par M. Gilles Poirier, 1522 rue St-Paul à St-Césaire. Les dommages à la Cortina de M. Racine s'élevèrent à environ 400 et ceux à l'auto de Poirier se situent à environ 500.

Puis vers 1 h. 20, une troisième collision survint à un mille environ de la route no 1 sur la route 12, aussi appelée Grande Caroline. Il s'agissait cette fois d'une collision entre deux voitures alors que les conducteurs furent éblouis par les phares. L'auto de M. Armand Martin, 90 rue St-Dominique fut endommagée pour environ 200 à l'aile gauche avant alors que celle de M. Jean Noël Blanchette, rue Principale à Rougemont, subit des dégâts évalués à environ 500 à l'aile gauche également.

Les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Marieville, n'avaient pas encore terminé d'effectuer les constatations d'usage pour cet accident qu'ils durent retourner à l'intersection du Fort Georges et de la route 40 sur les lieux d'une autre collision. Les deux véhicules impliqués dans cet accident étaient beaucoup moins endommagés que les

autos impliquées dans les collisions antérieures. L'auto de Mme Suzanne Fontaine, 1508 rue Principale, Est à Farnham y subit des dommages au côté gauche avant évalués à 200 alors que l'autre voiture impliquée n'eut des dommages que très minimes. La deuxième voiture impliquée était conduite par M. Gérard Proulx, 243 rue Montcalm à St-Jean.

Par ailleurs, les agents de la S.Q. détachement de Marieville eurent un surcroît de travail causé par les joyeux caravanes de dégustateurs de sucre d'érable. La circulation fut très lourde en effet tout au cours de cette fin de semaine sur le rang Fort Georges et celui Des Cabanes à Sucre. Plusieurs amateurs de ce délicieux produit sont venus de partout pour goûter à la tige. Certains auraient même goûté à d'autres liquides que de la sève d'érable puisque les agents ont dû inviter de fort joyeux citoyens à se soumettre au test de l'ivresse-mètre. Certains devront comparaître en Cour des Sessions de la Paix pour répondre à des accusations de conduite avec facultés affaiblies.

NECROLOGIE

L'HEUREUX (Mme Alfred) Au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, dimanche le 28 mars, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Alfred L'Heureux, née Emilia Gibeault, demeurant au Foyer de Valcourt. La dépouille mortelle est présentée exposée à la résidence funéraire J. H. Fleury Inc., 1181 rue St-Joseph à Valcourt. Les funérailles auront lieu mardi le 30 mars 1971. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J. H. Fleury, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera chanté à 2 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants Gérard, le frère Camille L'Heureux, Mme Jean Gravel (Marie-Paule) et Lucienne, tous de Valcourt, ainsi que Roland de Chambly et Raymond de Granby.

L'ESPERANCE

M. Elzéard A Roston Falls, le 28 mars 1971 est décédé M. Elzéard L'Espérance, époux de Jeanne Gilbert à l'âge de 84 ans et un mois. Les funérailles auront lieu le mardi, 30 mars, à 3 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Roston Falls et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot Enr., à Roston Falls. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Roger L'Espérance, son gendre, M. Roméo Riendeau et sa bru, Mme Lorenzo Paquette (Vve Maurice L'Espérance) ainsi que onze petite-enfants.

REMERCIEMENTS

La famille de Mlle Thérèse Simard désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mlle Thérèse Simard, survenu le 1er mars dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Girardot et Ménard
L'te
Salons funéraires
223 Principale
170 Dufferin
Service d'ambulances
Lits de malades
Bureau: 225 Principale
Granby
372-4498-372-3422

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg.
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiques
7, rue Paré Granby
372-4343

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur des funérailles
Service d'ambulances
Résidences funéraires modernes
255 Principale
855 Principale
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél.: 372-3309

FLEURS
Pour noces
Mariage
Réception
Mortuaire
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

MERCREDI SOIR, 14 AVRIL 20 h.
MOTEL LE GRAND-BIEN
Rue Principale, Granby

GALA DU COURONNEMENT
Mademoiselle "La Voix de l'Est"
en collaboration avec le comité féminin de l'APCV de Granby

GALA-SPECTACLE

JEAN MALO et son orchestre
MLLE TELE-7 Aline Martin
DÉFILÉ DE MODES
COURONNEMENT de Mlle La Voix de l'Est

Le défilé de modes est présenté par:

Laperrière & Proulx
Gérard Gaudette, prés.
Granby

Mr. Charles
Granby

TRICOTS NICOLE LESSARD
Saint-Césaire

LINGERIE DENISE
Granby

L'Allumée
Granby

Paul Bourget
FLEURISTE - FLORISTE
GRANBY
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Granby

Achetez votre billet de l'A.P.C.V.
(Comité féminin)
ou chez les commanditaires

Tél. 372-4119 Mme Denise Desautels
Tél. 378-1248 Mme Yvette Gagnon

Billet: \$2.00 — Quantité limitée — Prix de présence

LA VOIX DE L'EST — LUNDI 29 MARS 1971 — PAGE 5

Que fera Granby ?

La ligue de la Belle Province encore vouée à l'inactivité

Par Benoît GAUDREAU
GRANBY — A moins d'un miracle, la ligue de baseball de la Belle Province se voit dans l'obligation de suspendre encore ses activités cette saison, espérant recruter au moins six équipes pour l'année 1972. Voilà ce qui ressort d'un important meeting tenu samedi après-midi, à l'hôtel Mont-Shefford de Granby sous la présidence de M. Lucien Lefebvre.

car six villes étaient représentées: Granby, St-Jean, Coaticook, Pointe St-Charles, Verdun et Dr'Ville. Dès le début de la rencontre, le président de la ligue a rappelé qu'il n'était pas intéressé à diriger un circuit à quatre ou cinq clubs. M. Lefebvre a même souligné qu'il ne sera jamais à la tête d'une telle ligue, car les expériences passées ont prouvé qu'une ligue à quatre ou cinq équipes, était tout simplement "une ligue de broche à foin", ce qui se

au hockey, baseball ou autres disciplines. L'intérêt des amateurs est tout simplement à son plus bas niveau avec un tel circuit. M. Lefebvre a fait remarquer que la ville de St-Hyacinthe aurait pu joindre les rangs cette saison, mais le manque d'un système de lumières adéquat, a fait couler la baraque.

tenir l'utilisation du stade cette année. On semble avoir oublié le baseball Senior pour plusieurs années dans cette municipalité, à la suite du désastre financier des Royaux de Drummondville, dans l'ancienne ligue provinciale. De plus, Drummondville a été accepté récemment dans la ligue de baseball des Cantons de l'Est, ce qui ne faisait que compliquer les choses.

La Récréation de l'endroit semble exercer une sorte de monopole contrôlant toutes les activités au stade de baseball. On ne veut rien savoir du baseball Senior et il n'est pas question de céder le terrain à un groupe intéressé à cette cause. En résumé, il ne restait plus que trois clubs qui étaient prêts à lancer leurs opérations cet été, soit Pointe St-Charles, Verdun et les Gardinaux de Granby. Coaticook a invoqué comme raison que le transport serait trop onéreux, donc ça

ne marchait pas de ce côté également. Il a été vaguement question d'Acton Vale, mais personne ne semble prêt à relever le défi à cet endroit. La perte des "défunts" Castors plane encore sur cette municipalité...

Le président de l'exposé de tous et chacun, le président Lefebvre n'avait pas d'autre alternative que de suspendre les activités pour une autre année; toutefois, notons que la ligue demeure toujours en formation.

Le président de l'exposé de tous et chacun, le président Lefebvre n'avait pas d'autre alternative que de suspendre les activités pour une autre année; toutefois, notons que la ligue demeure toujours en formation.

Les Maroons de Waterloo égalisent

WATERLOO (P) — Les puissants Maroons de Waterloo ont égalisé les chances 1 à 1 dans la série finale de la ligue Junior des Cantons de l'Est, en remportant une décisive victoire de 6 à 3 sur les Braves de Theford Mines, hier soir, à l'aréna de Waterloo, devant 1.200 supporters. La joute se déroula à très vive allure, et les corbères des deux équipes Alain Juneau du Theford Mines et Claude Allard de Waterloo, ont dû se surpasser en de nombreuses occasions. La victoire des Maroons n'a jamais été en doute, les protégés de Jacques Malouin ont eu la même agressivité qu'ils avaient démontrée dans la série contre Mégantic et plus récemment contre les Guepards de Granby. Le choix des équipes est des plus difficiles l'équipe au complet ayant affiché une de leurs meilleures tenues de la saison.

reprises du poil de la bête et à 14:46, Jean-Marie Lehoux complétait une stratégie de Pierre Richard pour marquer le premier but des visiteurs. Puis, ce fut au tour de Claude Allard de se surpasser alors que les Braves ont dominé le reste de la période. Les Maroons durent essayer ensuite de dures mises en échec de la part des Braves et l'arbitre Williams ne semblait pas vouloir sévir, il fut l'objet de vives remarques de la part du banc des Maroons. Alors qu'il avertissait ces derniers, Jacques Brodeur ne pris pas le geste de Williams et voulut lui faire un mauvais parti. Après que l'ordre fut rétabli, Guy Normandin intercepta une passe devant son propre filet, et se rendit jusque devant le filet adverse et trompa la vigilance de Juneau avec un lancer frappé à environ 25 pieds pour marquer son deuxième filet de la soirée, le troisième ces Maroons à 19:17.

Dès la reprise des hostilités alors que les Maroons jouaient à cours d'un homme Alain Laroche fit une belle passe à Claude Dupont qui s'échappa, et parvint seul devant Juneau qui le dépassa facilement pour marquer le quatrième but des Maroons après seulement 28 secondes de jeu. Normand Lallamme parvint ensuite seul devant Claude Allard mais ce dernier resta solide et ferma la porte. Puis à 5:41, au cours d'une attaque à cinq, Charette vint marquer le deuxième but de Poulin et Perron. Trente secondes plus tard, André Carlos prenait la défensive des Maroons en défaut et portait le compte 4 à 3 réduisant l'avance des Maroons à un seul point.

La période commença à une allure très rapide et les spectateurs purent assister à des montées à l'emporte-pièce des deux côtés, et les gardiens de buts furent à la hauteur de la situation avec des arrêts spectaculaires. Vers la septième minute, Juneau fut magnifique devant Alain Nantel, et quelques secondes plus tard ce fut au tour d'Allard de se surpasser devant Renaud Perron. Les Maroons, à court d'un homme, résistèrent ensuite à l'attaque soutenue des Braves mais en sortant du banc de punitions, Richard Maurice s'empara d'une rondelle libre et d'un angle fermé, décrocha un puissant lancer qui toucha le fond du filet à quatorze minutes et dix huit secondes pour redonner aux Maroons une avance de deux points.

Ce fut à donné aux Maroons un regain de vie, et ils se sont remis ardemment à la tâche harcelant constamment l'adversaire dans les propositions. Leurs efforts furent couronnés de succès quand quatre minutes plus tard, Laroche vint sceller l'issue du match en comptant le sixième but des Maroons, sur des passes de Normandin et Lagrandeur à 18:45.



Le Seven Up

Voici le club Seven Up de la ligue Dépression de Granby, commandité par le sportif bien connu, M. Phil Pinard. Assis, de gauche à droite: Roger Vachon, Bernard Roy, président de la ligue; André Lambert, M. Archambault, représentant du commanditaire et Marcel Lambert. Debout, même ordre: Jean-Guy Barabé, directeur; Terry Kent, Herbert Johnston, Marcel Paquette, Marcel Busque, victorien Lapointe, Marcel Bouchard, Roméo Lamoureux, président du comité; Bob Dunn et Jean-Pierre Auger. Absents lors de la photo: D. Richardson, J. Gaudreau, S. Tremblay, R. Choinière, R. Bédard et R. Mercier.

Pratique ce soir

Terry Kent réembauché par les Lions de Granby

La direction des Lions de Granby, de la Ligue de Crosse des Cantons de l'Est continue officiellement la nomination de M. Terry Kent, à titre d'instructeur de l'équipe pour la prochaine saison. M. Terry Kent a accepté officiellement les conditions de la direction en fin de semaine et il sera de retour derrière le banc cette saison. Terry Kent a accompli un boulot formidable l'an passé et nul doute que son retour fera la joie de tous et chacun. On se rappellera que l'an passé, Terry Kent a conduit les Lions au plus fort de la bataille pour la course au championnat de la ligue de Crosse des Cantons de l'Est. Il a su inculquer à tous ses joueurs un désir de vaincre et un enthousiasme délimitant.

chérir particulièrement ayant évolué lui-même comme joueur professionnel, Terry Kent, l'an passé, a su imposer son autorité et son savoir-faire à tous ses joueurs pour les plus grands bienfaits de l'équipe. Nul doute que son retour sera des plus salutaires et aidera à la relance du sport de la Crosse à Granby, cette année.

Buffalo 4, Minnesota 2

BUFFALO (PA) — Gilbert Perreault, du Buffalo, et Jude Drouin, du Minnesota, étaient sur un pied d'égalité dans la course au meilleur pointeur chez les recrues de la LNH hier soir alors que les Sabres ont vaincu les North Stars 4-2.

Buffalo, Marshall 20 (Hamilton, Perreault) 3:10
Punitions — Muloin Min 2:57, Pratt Buf 7:59, Rabot Buf, Parise Min 9:16, O'Brien Min 12:45, Pratt Buf 16:59, Parise Min 17:48

Foule record à Bedford

Bedford en avant 2-0

BEDFORD — Malgré une performance de cinq buts de Jean-Noël Audette, les Jets de Farnham ont encaissé un revers de 10 à 8 hier soir à Bedford, dans la deuxième joute de la finale 4 de 7 de la ligue de la Belle Province. Les Braves mènent maintenant par deux victoires contre aucun revers et la troisième joute sera disputée demain soir à 8 heures trente, à l'aréna de Farnham.

cracker. C'est Fern Archambault qui a eu la distinction de marquer le but vainqueur, à 18:27 de l'attribution, brisant une égalité de 8 à 8. Pour Archambault, il s'agit de son deuxième but de la soirée. Marcel Laroche et Morin ont également marqué deux buts pour Bedford; Jos Côté, Yvan Bernard, Brison et Duhamel ont complété le pointage. Jean-Noël Audette a fourni trois assistances, pour ainsi participer à tous les buts de son club; Arthur Palmer a complété le pointage des vaincus, avec un truc du chapeau.

1. Farnham: J.N. Audette (sans aide) 8:44

12. Farnham: J.N. Audette (D. Audette, A. Palmer) 19:53
Punitions: Laroche 4:22, Dumont 9:56, Gamache 13:10, Dumont 18:40, Lafontaine 19:32

LYNDA FRANCE
Chanteuse, m.c.

SABRINA, danseuse
EN GRANDE VEDETTE
en grande vedette

LES BARONETS
chanteurs - fantaisistes
comédiens

BAR SALON
La Pleuvre
• 2 jolies danseuses
"TOPLESS"

tous les jours de
2 hres p.m. à
2 hres a.m.

Hôtel ROYAL
GRANBY

HÔTEL WINDSOR GRANBY

Tous les jours de la semaine

4 JOLIES DANSEUSES "TOPLESS"

de 4 h p.m.
à la fermeture

ainsi que

CLAIRE CHARRON
organiste
et vos chansons favorites
à compter de 9 h. p.m.

SPECTACLE TOUS LES JEUDIS VENDREDIS SAMEDIS DIMANCHES

Mario Andretti confirme sa supériorité

ONTARIO, Californie (AFP) — L'italo-américain Mario Andretti qui, il y a trois semaines, enleva le premier Grand Prix de sa carrière en Afrique du Sud, a remporté dimanche les deux manches du Grand Prix Questor qui marqua l'écrasant succès des monoplaques de "formule un" européens sur ceux de "formules A" américains mis en compétition pour la première fois. Le vainqueur, ancien gagnant de 500, milles d'Indianapolis et qui, paradoxalement, a bâti toute sa réputation de champion sur des monoplaques américaines, a battu le "Tyrrell-Ford" de l'éccossais Jackie Stewart, ancien champion du monde des conducteurs, à deux reprises, de cinq longueurs dans la première manche et de 13 secondes dans la seconde.

5,150 km comportant 20 virages et réalisa une moyenne de 176,061 kmh (109,400 mph) pour gagner la première épreuve de 160 km (100 milles). Il poussa un peu plus son bolide à moteur de 12 cylindres de fabrication italienne dans la deuxième manche et couvrit les 32 tours à 176,879 kmh de moyenne (109,908 mph) pour confirmer, avec plus de netteté, son précédent succès sur le britannique. Il mena pendant 26 des 64 tours au total dans l'épreuve pour s'assurer près de \$30,000 sur les \$200,000 qui étaient en jeu dans cette course à caractère inhabituel suivie par près de 70,000 spectateurs.

Le Néo-Zélandais Dennis Hulme, lui aussi ancien champion du monde des conducteurs, sur "McLaren-Ford", prit la troisième place.

Accident. La lutte tant attendue entre les voitures de formule européenne et les monoplaques américains n'eut pas lieu car le meilleur à bord d'une véhicule de formule locale fut Ron Gracie, qui se classa seulement septième. Sur une "Lola-Chevrolet". La différence essentielle entre les deux formules réside dans la partie moteur. Alors que le monoplaque de "formule un" est muni d'un moteur V8 ou V12 de trois litres, celui de "formule A" est doté d'un engin V8 de cinq litres, semblable à ceux utilisés pour les voitures américaines de tourisme de série. D'autre part, avec un poids total d'environ 550 kg, le modèle européen est de quelque 90 kg plus léger.

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette

FILTRE
au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

Les Flying Stars sont en avant

GRANBY — Les semi-finales de la ligue de ballon-balle Inter-Comtés sont maintenant chose du passé. St-Pie a défait Rougemont 2 à 1, pour atteindre la finale. Yves Charron et Jean-Jules Robert ont compté pour les vainqueurs, et André Pélipin pour les perdants.

La finale est également en marche, et dans la première partie, les Flying Stars ont défait St-Pie 2 à 1. Jean-Pierre Jumeau et Pierre Malley ont compté pour les gagnants, et Robert pour St-Pie.

La 2e partie de la finale aura lieu samedi soir prochain à 7 h, et la 3e dimanche à 10h, 30. Si une autre partie est nécessaire, elle aura lieu dimanche soir à 6 h.

Jackie Stewart, dont la deuxième place rapporta \$15,000 avait été le plus rapide aux essais des 30 voitures (17 "formules un" et 13 "formules A") en couvrant un tour du circuit californien qui sera d'ailleurs le théâtre d'un Grand Prix du championnat du monde des conducteurs l'an prochain, à la moyenne de 182,852 kmh (113,620 mph).

Dryden se surpasse et Canadien bat Chicago 2-1

CHICAGO PC — Le gardien de but Ken Dryden a brillé en repoussant 36 lancers des Black Hawks de Chicago, hier soir, et les Canadiens l'ont emporté au compte de 2-1.

Frank Mahovlich et Yvan Cournoyer ont réussi les buts du Tricolore, tandis que Jim Pappin privait Dryden du blan-

chissage. Ce dernier, qui est le frère de Dave Dryden, des Sabres de Buffalo, a été particulièrement brillant aux dépens du meilleur compteur des Hawks, Bobby Hull.

Les Canadiens ont pris les devants à 3:52 de la première période, alors que Mahovlich a

compté sur un jeu de puissance. Cournoyer a ensuite fait 2-0 à 4:24 du dernier vingt, puis Pappin a évité le blanchissage aux Hawks avec un lancer voilé de 40 pieds, à moins de trois minutes de la fin du match.

Sommaire

Première période
1. Montréal, F. Nahovlich 30
Cournoyer 3:52
Punitions — Jarrett C 3:17,
Lemaire M 10:03, Rochefort M.
11:33

Deuxième période
Aucun but
Punitions — Campbell C 4:05,
Larose M 18:04
Troisième période
2. Montréal, Cournoyer 35, 4:
24
3. Chicago, Pappin 22 O.Shea,
Morten 17:36
Aucune punition
Lancers
Montréal 6 14 6 25
Chicago 7 17 12 36
Gardiens — Montréal, Dryden;
Chicago, Esposito.
A — 16,666.

Hockey

LIGUE NATIONALE
DIVISION EST

G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	54	14	7	379	200
N. York	47	17	11	249	168
Montr.	41	21	13	279	204
Tor.	36	32	7	240	199
Buff.	23	39	13	205	280
Det.	22	43	10	207	296
Vanc.	22	45	7	212	287

DIVISION OUEST

G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chica.	48	18	9	269	177
St-L.	32	25	17	214	200
Minn.	28	31	16	187	210
Phil.	26	33	15	197	220
Pitts.	21	34	18	209	223
Los Ang.	23	38	12	224	291
Calif.	19	51	5	189	306

LIGUE AMERICAINE
DIVISION EST

G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montr.	27	28	14	211	220
Prov.	27	28	13	294	253
Springf.	27	34	8	230	171
Québ.	23	30	16	200	231

DIVISION OUEST

G	P	N	Bp	Bc	Pts
Balti.	38	20	9	251	209
Clev.	36	26	7	250	195
Hershey	27	30	10	219	206
Roches.	24	33	11	210	230

Rochester 5, Cleveland 1
Baltimore 6, Québec 3
Providence 7, Hershey 2
JUNIOR "B"

Thetford 3, Waterloo 6
(finale 4 de 7, égale 1-1)
JELDI
Waterloo vs Thetford Mines
LA BELLE PROVINCE
Finale 4 de 7
HER
Farnham 2, Bedford 10
(Bedford mène 2-0)
MARDI
Bedford à Farnham, 8:30

Junior "A"

Par la PRESSE CANADIENNE
Les Bruins de Shawinigan ont vaincu les Alouettes de St-Jérôme 5-3 hier en prenant une avance de 3-1 dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la Ligue Junior A du Québec.

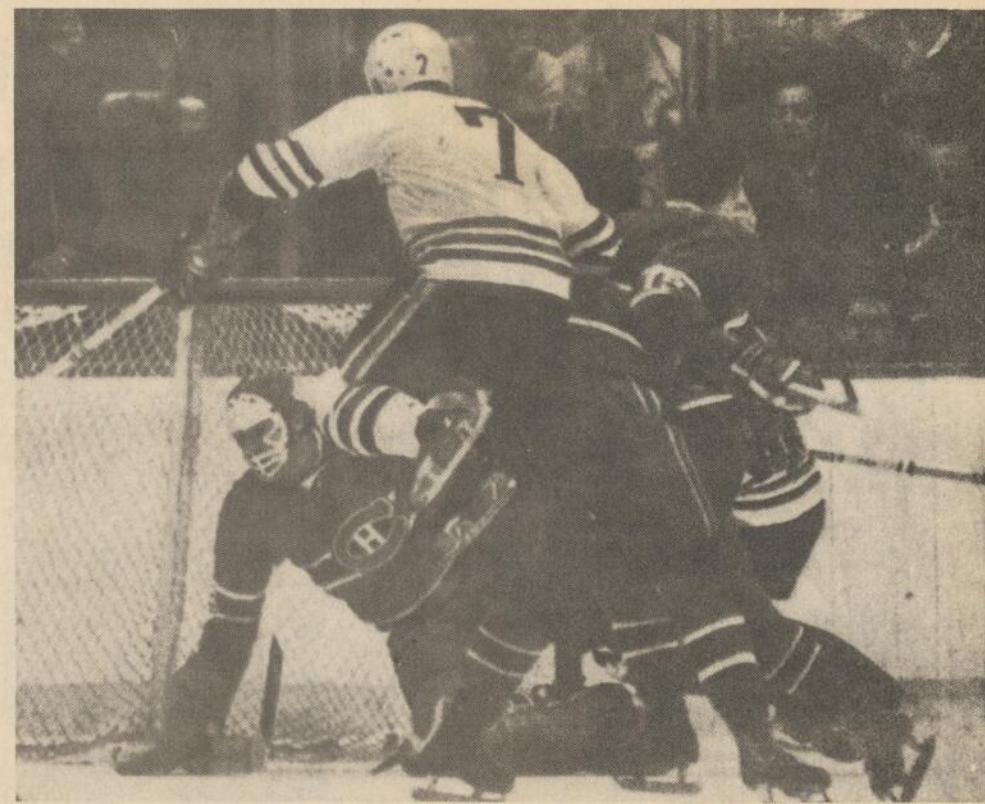
Michel Létourneau et John Martin y sont allés de deux buts chacun pour les visiteurs, dont l'autre compteur a été Jean-Denis Chénès, tandis que Jean-Denis Royal, Serge Roch et Maurice Desfossez répliquaient pour les locaux.

A Sorel, les Eperviers ont égalé leur série avec les Ducs de Trois-Rivières à 2-2 en descendant ceux-ci 5-1.

Après que Richard Leduc eût ouvert le pointage pour les visiteurs, Richard Lalonde, avec deux buts, Michel Déziel, Laurent Viens et Noël Desfossez ont procuré la victoire aux locaux.

A Québec, les Remparts ont pris une avance de 7-1 sur les Maple Leafs de Verdun dans leur série de huit points en l'emportant 5-1.

Guy Lafleur, avec deux buts, a dirigé l'offensive des vainqueurs, dont les autres compteurs ont été André Savard, Richard Grenier et Michel Brière, tandis que Dave Johnson évitait le blanchissage aux visiteurs.



Circulation dense

La forteresse du cerbère Ken Dryden des Canadiens de Montréal, a été pris d'assaut, lors de la première période du match d'hier. Dryden a été fort occupé, surtout lors de ce jeu. On reconnaît Pat Martin des Black Hawks, ainsi que Terry Harper du Canadien. Dryden a été tellement sensationnel, que les Canadiens l'ont emporté 2-1.

Philadelphie dans les séries

PHILADELPHIE (PA) — Bobby Clark a compté deux buts hier soir en conduisant les Flyers de Philadelphie à un gain de 3-1 sur les Penguins de Pittsburgh, ce qui les a assurés d'une place dans les séries éliminatoires de la LNH.

Les Penguins avaient encore une chance mathématique de devancer les Flyers, mais la victoire de ceux-ci les a laissés à neuf points du 4^e rang dans la division Ouest avec quatre matches à disputer.

Après avoir compté le but victorieux dans la 2^e reprise, Clarke a ajouté le but d'assurance dès la première minute de la dernière reprise.

Jean-Guy Gendron avait ouvert le pointage dans le premier engagement, mais Rod Zaine avait ensuite égalé les chances.

Première période
1. Philadelphie, Gendron 20
Johnson, Lacroix 9:42
2. Pittsburgh, Zaine 7 Schinkel, Stewart 13:35
Punitions - Lesuk Pha, Pronovost Pgh 0:08, Bernier Pha 0:31, Blackburn Pgh, Dornhoefer Pha 2:26, Newton Pgh purgée par McCrory 3:45, Peters Pha 6:41, Van Impe Pha 12:08, Kelly Pha, Kamegiesser Pgh majeures, 18:49.

Deuxième période
3. Philadelphie, Clarke 25
Kelly 15:26
Punitions - Bernier Pha 7:11, Prentice Pgh 8:19, Kelly Pha, Stewart Pgh 18:25,
Troisième période
4. Philadelphie, Clarke 26 Kelly, Dornhoefer 0:52
Punitions - Peters Pha, Bathgate Pgh 5:15, Blackburn Pgh, Bernier Pha 9:48,
Lancers
Pittsburgh 12 15 15 42
Philadel 13 11 8 34
Gardiens-Newton, Pitt; Gamble, Phil.
A-14, 620.

69e de Esposito

4e revers de suite des Bruins

NEW YORK PA — Un but par Glen Sather en troisième période a procuré hier soir une victoire de 2-1 aux Rangers de New York sur les Bruins de Boston, dont c'était le quatrième revers de suite.

Sather, qui n'avait pas réussi un seul but au cours de ses 36 dernières parties, a déjoué Gerry Cheevers, à 2:25 de la dernière période. Le but a été accepté par les arbitres même si Boston a prétendu que la rondelle avait été poussée avec le pied.

Rod Gilbert avait compté le premier but des Rangers au premier engagement. Vic Hadfield avait préparé le jeu.

Phil Esposito égalisa les chances dans les derniers moments de la deuxième reprise. C'était son 69^e but de la saison.

Bobby Orr, n'a été utilisé qu'au cours des jeux de puissance. Il n'a joué que six minutes et 55 secondes, soit environ 25 minutes de moins que d'habitude.

Première période
1. New York, Gilbert 28
Hadfield, Park 16:13
Punitions-McKenzie B. Balon NY mineure double 1:43, R. Smith B 14:49, Stankowski MY 19:17.

Deuxième période
2. Boston, Esposito 69 Bucyk Stanfield 19:39
Punitions - Sather NY 10:27, Cashman B 12:17, Sanderson B 14:00, Stanfield B 17:31, Park NY 18:33.

Troisième période
3. New York, Sather 10
Nevin, Tkaczuk 2:25.

Aucune punition
Lancers
Boston 7 10 5 22
New York 9 7 13 29
Buts -Boston, Cheevers; New York, Villemure.
A — 17,250.

Détroit supplante Toronto 2-1

DETROIT (PA) — Alex Delvecchio a intercepté une passe de Mike Pelyk au début de la 3^e période et a compté le but victorieux hier alors que les Red Wings de Detroit ont supplanté les Maple Leafs de Toronto 2-1.

Tim Ecclestone a complété le total des vainqueurs tandis que Darryl Sittler évitait le blanchissage aux Leafs.

grâce à un effort individuel dans la première période.

Le jeune Jim Rutherford a perdu son blanchissage lorsqu'un défenseur local a poussé un rival dans sa zone, permettant à Sittler de lancer dans un filet désert.

Première période
1. Detroit, Ecclestone, 19, 16:38.
Punitions - Bergman D 2:45, Spencer T 2:45, McKenny T 4:27, LeClerc D 8:08, Howe D, 9:53, Harrison T majeure et mineure 10:17, Dorey T 10:17, Hart D majeure 10:17, LeClerc D mineure et inconduite 10:17, Niekamp D 12:35, Spencer T 18:42.

Deuxième période
2. Toronto, Sittler 9 Spencer, Felwood 16:30.
Punitions-Henderson T 8:27, Hart D 14:37.

Troisième période
3. Detroit, Delvecchio 21, 5:09
Punition-Pelyk T 1:30.
Lancers
Toronto 12 9 8 29
Detroit 9 7 13 24
Gardiens - Parent, Toronto, Rutherford, Detroit.
A-14,002.

Drummondville suspendu

MONTREAL (PC) — Un match éliminatoire de la Ligue Junior A du Québec qui devait avoir lieu à Drummondville dimanche soir a été annulé à la suite de la suspension indéfinie imposée aux Rangers et à leur directeur-gérant Yvon Cloutier par l'Association québécoise de hockey amateur.

La QAHA a imposé la suspension samedi à la suite d'une enquête sur un match de la JHQ le 16 mars à St-Jérôme entre les Rangers et les Alouettes.

Les visiteurs ont perdu le match 14-8 et les rapports de la partie ont accusé les Rangers de perdre la "joute afin de choisir son rang dans les séries éliminatoires.

Les Rangers ont terminé au 8^e rang et les Alouettes, au 6^e. Les Rangers ont terminé au 8^e rang et les Alouettes, au 6^e. Les Rangers possédaient une avance de 2-1 dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, avec les Castors de Sherbrooke.

Par ailleurs, la QAHA a exonoré de tout blâme le pilote des

Alouettes Yves Nadon et le club St-Jérôme lui-même au sujet de cet incident.

Le dimanche précédent, le bureau des gouverneurs de la LJA avait imposé des amendes de \$1,000 aux deux clubs et avaient suspendu Nadon et Cloutier.

Toutefois, la suspension de Nadon avait été levée le lundi suivant et il avait pu diriger son club contre Shawinigan le mardi.

Le président Robert Lebel, de la LJA, a regretté la décision de la QAHA.

"Si nous avions cru bon de suspendre Drummondville, nous l'aurions fait la semaine dernière.

"Je suis très désappointé de la décision de la QAHA, car Drummondville a toujours été une bonne ville pour le hockey. Il est regrettable que cette décision punisse les gens de Drummondville et les supporters des Rangers."

La QAHA étudiera de nouveau la suspension lors de sa prochaine réunion, ajoutant que la suspension pourra être levée ou bien les Rangers seront bannis des cadres de la ligue et de l'association.

La QAHA a précisé également que Cloutier pourrait bien être banni du hockey organisé pour la vie.

Vancouver déclasse les Golden Seals 11-5

VANCOUVER PC — Les Canucks de Vancouver ont compté cinq buts en deuxième période alors qu'ils ont humilié les Golden Seals de la Californie, au compte de 11-5 hier après-midi, devant 14,793 spectateurs.

Wayne Maki a dirigé l'offensive des vainqueurs avec un tour de chapeau, son premier dans la Ligue nationale et la recrue Dave Talton a marqué deux filets. Les autres buts ont été réussis par Orland Kurtenbach, André Boudrias, Ted Taylor, Mike Corrigan, Murray Hall et Rosalind Paiement.

Les cinq buts des Seals ont été obtenus par Tony Featherstone, Garry Jarrett, Mike Laughton, Doug Roberts, et Don O'Donoghue.

C'était le plus tort pointage des Canucks qui ne sont plus qu'à trois points des Red Wings de Detroit, dans le classement.

12-Vancouver, Paiement 31, Popiel, Maki 5:51
13-Californie, Roberts 4 Ehman 8:38
14-Vancouver, Tallon 14 Popiel Johnson 15:47
15-Vancouver, Maki 21, Tallon, Rizzuto 16:11
16-Californie, O'Donoghue 10, Ferguson, Hardy 17:42
Punitions: Taylor V. 7:54, Corrigan V. 12:18, Worthy Cal, purgée par Ehman, Corrigan V. 14:38, Maki V. 17:09.

Lancers par
Calif. 12 10 8-30
Vanc. 12 13 14-39
Gardiens: Smith, Worthy, Californie, Wilson, Vancouver A: 14,793

En dernière heure

DERBY LINE, Vermont (P.A.) — Dave Hilton, de Montréal, a mis l'Américain Brad Silas, K.O. au 3^e round ici samedi soir.

MIAMI (PA) — Bob Bailey a amorcé une poussée de trois points à la 7^e manche avec un circuit alors que les Expos de Montréal ont vaincu les Orioles de Baltimore 4-2 dans un match de baseball hors concours samedi soir tandis que Bill Stoneman et Mike Wagener limitaient les vaincus à huit coups sûrs. Jim Palmer avait limité les Expos à deux coups sûrs avant l'exploit de Bailey.

ST. PETERSBURG, Floride (PA) — Le lanceur Joe Coleman, des Tigers de Detroit, a subi une fracture du crâne samedi soir lorsqu'il a été atteint par un coup en flèche de Ted Simmons, du St-Louis. Son état n'est pas considéré grave, mais il sera absent pendant une période indéterminée.

BOSTON (PA) — Phil Esposito a reçu samedi soir le trophée Elizabeth C. Dufresne, accordé au joueur des Bruins de Boston le plus spectaculaire. C'était la 3^e fois en quatre ans qu'il méritait le trophée.

SALISBURY (PA) — La Rhodésie, bannie des J.O. 1968 en raison de sa politique raciale, a reçu une invitation officielle afin de participer aux Jeux de Munich en 1972.

PHILADELPHIE (AFP) — Joe Frazier, champion du monde des poids lourds, a définitivement quitté l'hôpital St. Luke de Philadelphie samedi où il était en observation depuis une douzaine de jours pour état de fatigue générale, hypertension artérielle et une légère affection rénale.

Le Dr James Cluff, médecin-chef de l'hôpital philadelpheien qui fit effectuer une série d'examen généraux sur le boxeur, n'a prescrit aucun régime spécial à son célèbre patient qu'il entend cependant revoir dans environ deux semaines.

"Je vais très bien. Il n'y a que les journaux qui m'ont tué", a simplement déclaré Frazier, dont la sortie a été saluée par plusieurs dizaines de malades et membres du personnel de l'hôpital.

NEW YORK (AFP) — Rosemary Casals a causé une surprise en battant, samedi soir, Billie Jean King en finale du tournoi de tennis de New York par 6-4, 6-4. Elle empoche ainsi le premier prix de \$5,000 tandis que Mme King doit se contenter des \$3,000 revenant à la seconde place. Le tournoi était le plus richement doté de la saison d'hiver avec un total de \$15,000.

LAS VEGAS NEVADA (AFP) — Trois combats de boxe se déroulant dans des villes différentes seront présentés le 3 mai en circuit fermé de la télévision aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique du Sud.

Le match principal prévu en 15 rounds, sans aucun titre en jeu, opposera le poids lourd George Foreman à l'Argentin Gregorio Peralta dans une localité restant à désigner, un autre combat de poids lourds mettra aux prises Jimmy Ellis au Canadien George Chuvalo en 10 reprises à Toronto et enfin, à Las Vegas, Emile Griffith affrontera Ernie Lopez en une confrontation de poids mi-moyens en 10 rounds également.

Le combat entre Foreman et Peralta constituera une revanche entre les deux boxeurs qui s'affrontaient déjà il y a deux ans, à New York, en 10 rounds très disputés et à l'issue desquels l'Américain obtint la décision.

NAGOYA (AFP) — Au cours de la première journée des championnats du monde de tennis de table, qui ont débuté dimanche à Nagoya, l'équipe masculine canadienne coupe Swaything a battu la Colombie par 5 victoires à 3 pour le compte du groupe "F".

Par contre, dans l'épreuve par équipes féminines coupe Corbillion-Groupe "J" la Hongrie a battu le Canada par trois victoires à zéro.

GUAYAQUIL Equateur (AFP) — A l'issue de la deuxième journée de la rencontre Equateur - Venezuela de la coupe Davis comptant pour la zone américaine, l'Equateur mène par 3 victoires à 0 devant le Venezuela.

Le double a été remporté hier par Pancho Guzman et Miguel Olvera Equateur qui ont battu Jorge Andrews - Humphrey Hose [Venezuela] par 6-3, 6-4, 6-1.

Judy Crawford en deuxième

ALTA LAKE, BC (PC) — Les championnats de ski féminin de la Can-Am sont entrés dans leur phase finale en fin de semaine alors que seulement six points séparent la première de la deuxième place du classement.

Karen Budge, de Jackson, Wyoming, a fini la double épreuve du slalom hier à Whistler Mountain, 80 milles au nord de Vancouver, avec un total de 168 points. Judy Crawford, de Toronto, a obtenu 162 points.

Dans le slalom géant, samedi, Mlle Budge l'a emporté en 91,44 secondes, suivie par Judy Crawford en 91,61 secondes, Diane Culver, de Montréal, a capturé le quatrième rang avec 93,05 secondes.

Les Canadiennes ont décroché huit des 10 premières places. Chez les hommes, Jim Hunter, 17 ans, de Calgary, a fini en tête du slalom géant avec 182,86 secondes.

SOMMAIRE
Première période
1-Vancouver, Boudrias 25, Quinn, Maki 0:16
2-Vancouver, Maki 19, Corrigan, Hall 16:44
Punitions: Taylor V. Redmond C 1:20, Taylor V. 4:49, Quinn V 6:17, Featherstone C 8:20, Corrigan V 13:12, Jarrett C 14:28

Deuxième période
3-Californie, Featherstone 7, Croteau, Hextall 2:31
4-Vancouver, Taylor 10, Corrigan, Hall 3:04
5-Californie Jarrett 15, Ingardfield 6:40
6-Vancouver, Kurtenbach 19 Boudrias, Paiement 8:00
7-Vancouver, Carrigan 21 Kurtenbach, Schella 11:58
8-Vancouver, Tallon 13 Callen 13:35
9-Vancouver, Maki 20 Boudrias, Paiement 14:24
10-Californie, Laughton 1 Bill Hicke, Jarrett 19:34
Punitions: Redmond Cal. 7:29, Corrigan V. 9:33, Roberts Cal. 14:55, Hall V. 18:55, Wilkins V. 19:37

Troisième période
11-Vancouver, Jall 20 Corrigan, 2:45

Aux cultivateurs de maïs: Shell présente un nouvel herbicide.

Il enraye la croissance des herbacées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges. Le Bladex*, à lui seul, enraye la croissance de la plupart des herbacées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la digitale et la sétaire.

Ne laisse pas de résidu. Le Bladex, appliqué selon le mode d'emploi, ne laisse aucun résidu nuisible à la récolte suivante.

N'a pas besoin d'être mélangé au sol. Le Bladex n'a pas besoin d'être mélangé au sol au moment de son application. Mais une certaine humidité est nécessaire pour que son action se fasse sentir à la racine. S'il ne pleut pas pendant une dizaine de jours après l'application, un labourage superficiel est recommandé.

Il agit seul. Le Bladex, à lui seul, enraye la croissance de 16 des 23 herbacées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges les plus nuisibles au maïs.



Les herbacées saisonnières en cause: Digitale • Sétaire verte • Sétaire glauque • Panic capillaire • Pied de coq.

Les mauvaises herbes à feuilles larges en cause: Chénopode • Amarante • Herbe à poux • Renouée persicaire • Bourse à pasteur • Moutarde des champs • Vélar fausse giroflée • Morrelle douce-amère • Pourpier potager • Liseron • Renouée des oiseaux.

Passez voir l'agent Shell ou le dépositaire de produits agrochimiques. Cette année, vous pouvez résoudre le problème des herbacées saisonnières et des mauvaises herbes avec le nouveau Bladex de Shell. Passez voir l'agent Shell ou le dépositaire de produits agrochimiques.

* En instance de brevet



Produits chimiques agricoles

La "pilule" nuit aux érables

Le ministère des Terres et Forêts du Québec, recommande aux producteurs de sucre et de sirop d'éviter de ne plus employer de comprimé de paraformaldehyde, ou la "pilule" pour stériliser une partie ou la totalité des entailles qui percent dans le tronc de leurs érables.

Des recherches ont démontré, affirme M. Roch Déléisle, directeur du service de la forêt rurale, que la paraformaldehyde entrave le processus de défense de l'érable contre la blessure de l'entaille. L'érable ne peut plus alors obstruer les vaisseaux dans le voisinage de l'entaille et se défendre ainsi contre la décoloration rapide de son bois par les microorganismes tels que les moisissures, les levures et surtout les bactéries. La zone de bois envahie par les microorganismes est environ quatre fois plus grande que celle résultant d'une entaille non stérilisée.

En continuant à faire usage de la "pilule", les producteurs trouveront difficilement dans quelques années des zones de bois sain pour le percement des entailles. C'est pourquoi, en attendant qu'on découvre un autre agent stérilisant pour retarder la multiplication des microorganismes dans l'entaille sans nuire à l'érable, M. Déléisle conseille aux producteurs de s'en tenir à la stérilisation des entailles avec leur insertion.

Les revenus des boissons

OTTAWA — Les revenus fédéraux provenant de la consommation des spiritueux, de la bière et du vin se sont chiffrés par \$341, 076,594 en 1970, a-t-on indiqué aux Communes. Cela ne comprend pas la taxe de vente ordinaire, qui est perçue au moment de la vente, a ajouté le ministre du Revenu, M. Herb Gray, dans une réponse écrite au député néo-démocrate de Surrey, M. Barry Mather.

Les spiritueux ont rapporté \$146,343, 646; la bière \$139,353,060 et le vin \$6,990,586.

Coût de la vie

WASHINGTON — L'indice du coût de la vie aux États-Unis s'est inscrit en février en hausse de 0.20 pour cent par rapport à janvier, d'après le Bureau de la statistique du département du Travail.

En janvier, la hausse avait été de 0.10 mais elle avait atteint entre 0.30 et 0.50 pour cent pendant les mois compris entre septembre et décembre de 1970.

Le bureau attribue l'augmentation de février à la hausse des prix des produits alimentaires, des articles d'habillement et de la plupart des services.

Neige-record

BURLINGTON, Vt. — Il est tombé un nombre record de pouces de neige, cette année, à Burlington, dans le Vermont.

L'ancien record, datant de l'hiver de 1886-1887, a été surpassé de deux dixièmes de pouce, avec un nouvel tempête, en fin de semaine dernière. Ce record était de 132 pouces.

La tempête a laissé derrière de six à douze pouces de neige selon les diverses régions du Vermont. C'est toutefois à l'aéroport de Burlington que se trouve le bureau des Services nationaux de météorologie, qui fournit les statistiques officielles pour l'État.

A Newport, on rapporte pour l'hiver un total de 142.7 pouces, soit une accumulation de deux dixièmes de pouce supérieure au record précédent.

Conduite à droite

BRUXELLES — La Grande-Bretagne doit adopter la conduite automobile à droite avant la fin de la période de transition de son adhésion au Marché commun. C'est ce que demande le Comité de liaison de la construction automobile de la Communauté européenne dans une note remise il y a quelque temps aux institutions communautaires.

Les industries automobiles du Marché commun font valoir que si les constructeurs britanniques vendent la majeure partie de leur production dans des pays "à volant à droite" ils exportent également une part très importante dans des pays "à volant à gauche". Autrement dit, que le volant soit placé à droite ou à gauche, les industriels britanniques ne verront pas augmenter leur coût de production pour vendre dans la communauté.

L'échange

Dubois est au café avec un de ses amis. Celui-ci, après avoir hésité, lui dit: — Mon cher, ça m'ennuie de vous dire ça, mais l'autre jour, j'ai aperçu notre ami Léon qui embrassait votre femme sur la bouche. — Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse? répond Dubois. — Comment, c'est tout l'effet que cela vous fait? — Que feriez-vous à ma place? Léon m'a dit l'autre jour que si je me fâchais, il apprendrait à ma femme que j'étais l'amant de sa sienne.



Trudeau doit pouvoir confier sa défense à un avocat

Tout accusé a droit au secours d'un avocat. C'est là un principe juridique qui ne souffre aucune dérogation car la loi le prescrit absolument. De plus, son caractère humanitaire est incontestable. On sait, en effet, qu'un accusé est plein d'idées saugrenues en ce qui concerne la Justice. Par exemple, il va parfois jusqu'à s'imaginer qu'il lui suffit d'être innocent et de dire la vérité pour être mis hors de cause.

Or, combien de pauvres diables dans ce cas auraient payé cher tant de naïveté s'ils n'avaient pas été assistés d'un spécialiste qualifié.

Car c'est uniquement grâce à l'éloquence persuasive et à l'habileté procédurière dudit spécialiste qu'ils ont réussi, finalement, et quoique innocents, après avoir purgé quelques années de prison, à n'être condamnés qu'à une peine de principe.

Cependant, actuellement, au Canada, il existe au moins un citoyen, qui au mépris du droit le plus élémentaire, lorsqu'il est mis en accusation, ne peut appeler à son aide aucun membre inscrit au Barreau.

Ce citoyen injustement défavorisé, c'est le Premier ministre.

Certes, aucun Premier ministre n'a jamais encore été traduit en Cour ou traîné devant les Assises.

La Chambre devant laquelle il lui arrive d'être mis en accusation est dénommée Chambre des Communes et constitue une juridiction spéciale.

Sans doute, ainsi que maints débats parlementaires l'ont démontré, la lacune dont, en l'occurrence, le Premier ministre est l'objet, risque de n'avoir pour lui aucune conséquence fâcheuse.

Cela tient au choix judiciaire de la majorité des jurés devant lesquels il comparait, majorité qui fait que, jusqu'à présent, quoi qu'il arrive et quoi qu'on lui reproche, il est assuré d'obtenir l'acquiescement.

Il en fallait autrement en des temps révolus quand le Premier ministre n'était que simple député.

Est-il nécessaire de rappeler qu'à cette époque et pour des fautes vénielles, tels que la dilapidation des deniers publics, le détournement des contribuables sans défense, voire l'assassinat avec préméditation d'une ultime liberté, l'intéressé encouragait de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'avertir qu'il ne sera plus l'invité d'honneur aux banquets ou aux grandes réunions sociales. Quelle honte!

Or, c'est une éventualité qui risque de se reproduire pour peu qu'une erreur de tactique fausse la composition du jury quand, dans quelque temps, viendra le moment de renouveler ce dernier.

Quoi qu'il en soit, l'intolérable exception en question est d'autant plus inadmissible qu'un Premier ministre, est, par définition, un homme politique et qu'un homme politique, est, par définition, un monsieur qui ignore à peu près tout des textes législatifs.

De ce fait, il a donc plus que tout autre besoin de l'assistance d'un juriste.

Considérant qu'un pareil état de chose ne saurait subsister plus longtemps sans scandale et que ce n'est pas une raison parce qu'un est mis au banc de la société, nous demandons pour M. Pierre Trudeau la faculté de pouvoir confier sa défense à un expert.

Ainsi, les jours d'interpellation, M. Trudeau pourra-t-il aller en ski ou se faire bronzer sur les plages, en un mot se livrer sans réserve à une occupation vraiment sérieuse, tandis que, du haut de la tribune du Parlement, son avocat répondra à sa place à ses accusateurs et obtiendra pour lui le bénéfice des circonstances atténuantes.

Gilles GOYETTE

DOCTEUR, FAITES-NOUS RIRE!

ET SI C'ÉTAIT VRAI? Quand cet étudiant en médecine a pris une chambre, la logeuse a été formelle: en aucun cas, il ne doit y faire entrer le moindre ossement, elle a horreur des ossements.

Un jour, pendant l'absence du locataire, elle s'introduit chez lui et manque de tomber raide en trouvant dans un placard, un splendide squelette de femme. Et quand l'étudiant rentre, elle l'apostrophe avec violence: — Jeune garnement, vous aviez promis de ne pas faire entrer le moindre petit os chez moi, et vous y avez logé un squelette de femme.

— Pardon, répond le jeune homme, elle n'est pas entrée ici à l'état d'ossement. Je l'ai amenée vivante.

LARGE COMPENSATION — L'histoire est très connue, mais on ne peut que négliger justement parce qu'elle est classique.

Alexandre Dumas fils était à Marseille chez un ami médecin, le docteur Gistal.

Gistal avait un livre d'or dans lequel il faisait écrire tous ses visiteurs de marque. Dumas ne coupa pas à la corvée et improvisa rapidement sous le regard attentif de son hôte:

Depuis que le docteur Gistal Soigne des familles entières, On a démolit l'hôpital,

Comme Dumas marquait un temps avant de conclure, le médecin lui dit: "C'est charmant, mais un peu excessif, même à Marseille". Mais Dumas, imperturbable, termina ainsi son quatrain:

Et l'on a fait deux cimetières.

MADAME MAC EST D'ACCORD — Dans le train, M. et Mme Mac ont l'air bien paisible.

Mais à chaque station, le mari descend, court au guichet et revient en hâte. Comme il voit bien que son manège étonne les autres voyageurs, il explique:

Nous revenons de consulter un spécialiste à Edimbourg. Ma femme serait cardiaque, et dans ce cas, elle peut mourir subitement. Inutile, dans ce cas, d'avoir payé tout le parcours. A chaque station, je prends un billet jusqu'à la suivante.

PRET A LONG TERME — Mac comprend qu'il n'en plus pour bien longtemps à vivre.

Il faut appeler le notaire et veut dicter son testament. Mais comme il hésite, le tabellion suggère: — Pour commencer, vous dites: "je fais don de tous mes biens..."

Marc sursaute: — Donner, donner, vous en parlez à votre aise. Je ne donne rien du tout. Mettez: je prête... Oui, c'est ça, je prête jusqu'au jugement dernier.



Ces jeunes chanteurs, élèves de l'école Lafontaine ont égayé la plus récente rencontre de leurs parents et maîtres au gymnase de cette institution à Saint-Hyacinthe. Leur récital a été fort apprécié de l'assistance. (STUDIO LUMIERE)

en furetant

• La vie n'a jamais été aussi belle pour l'adjoint du Directeur, Louis Philippe LEGARE. Après avoir passé une lune de miel sous le soleil de la Jamaïque, voilà qu'il vient de nous quitter accompagné de son épouse pour une quinzaine en Floride. Comme nous connaissons ses intentions de nous battre au golf au cours de la belle saison, on peut parier qu'il va prendre des leçons d'un "pro" de la-bas.

• Aux âmes bien nées, on n'attend pas la valeur des années, avait l'habitude de dire CORNEILLE. Et le jeune Alain DAVIAU, à sa première pêche sous glace, a obtenu le premier prix du concours du Club de Pêche Stanley, en prenant un doré de 3 livres 9 onces. Un superbe trophée lui a été remis par les dirigeants.

• Ce qui était prévu est enfin arrivé! Après avoir économisé ses sous en empruntant la voiture de son père et ensuite celle de son oncle, Bob BEAUREGARD a brandi son carnet de chèque et s'est porté acquéreur d'une voiture de l'année chez CHARLAND CHEVROLET OLDSMOBILE Ltée. Une Chevrolet "Biscayne" s'il vous plaît!

• Un autre agent de l'Ordre vient de nous quitter pour la Floride. Cette fois, il s'agit de Pierre DAUPHIN, de son épouse et de son papa. C'est une nouvelle expérience pour Pierre, puisqu'il n'a jamais traversé le 45e parallèle.

• Jacques COMEAU s'est enfin décidé à prendre des vacances après huit années de travail sans arrêt. Jacques n'est pas allé trop loin, il est vrai, mais une bonne nuit de sommeil au NID CONDOR est très reposante surtout un soir de tempête.

• Jeannot BROUSSEAU revient sur la scène de l'actualité avec le printemps. Au fait, le supporter numéro un des Alouettes est tellement occupé ces jours-ci à "faire de l'argain" qu'il oublie ses rendez-vous pour voir des films de football. Ce qui a le don d'irriter ses amis.

• Les élections à la Jeune Chambre s'annoncent "serrées". On m'a dit que Bédic CHARBONNEAU et Fourmi GENDREAU recevront une vive opposition de leurs "rivaux".

• Il n'y aura pas de réunions de lutte au Palais des SPORTS avant Pâques.

• Dans un proche avenir, Jean GABIN dans "La Horse" au Palace.

• Je me demande pourquoi tous les "duffers" Granbyens me lancent des défis au golf?

• Nicole FAUSSE aime le hockey comme une petite folle. Ce qu'elle ne déteste pas non plus, ce sont les hockeyseurs, des GUEPARDS et des VICS. Etant donné qu'elle préfère les champions aux vaincus, nous croyons qu'elle opérera pour un VICS!



— Elle-même n'a jamais pu savoir combien elle pesait!!!

• Huguette LAPALME, épouse de notre HAROLD, entrepreneur, s'est gelé les deux joues en pratiquant la motoneige, son sport favori. C'est bien le seul endroit de notre anatomie que les "coups de gin" n'atteignent pas lorsqu'il fait froid; nous avons l'autre jour Daniel DESLANDES.

• Claude DELPHIN, professeur et photographe amateur, fut presque tout l'hiver atteint d'une mauvaise grippe. Est-ce dû au fait que sa petite voiture n'avait pas l'air climatisé ou que son pays d'origine est beaucoup plus chaud que le

notre? Chose certaine, ses meilleures photos, elles, n'ont subi aucune influence des intempéries de nos sales hivers canadiens!

• Connaissez-vous bien la très jolie Johanne GENDREAU, "ticket woman", au Palais des Sports? C'est la gardienne officielle de son grognant frangin MICHAEL, judoka en herbe!

• M. Roch BRODEUR, lorsqu'il marque un but, ça lui arrive peu souvent, est exactement comme Thomas; il doit le voir pour y croire!

• Cameron MCGRAW, frère de l'autre, a, lui aussi, une VOLKSWAGEN. Mais ce grognant petit bout de ferraille l'aidera grandement à obtenir son diplôme de C.A. Pourquoi? Parce qu'il devra très bientôt faire le bilan des réparations, et collecter ici et là tous ceux qui ont bénéficié des promenades.

• Insistez dès aujourd'hui auprès de Réjean BOULET pour voir le manuscrit sur Gordie HOWE!

• Un président distrait. C'est bien notre Ben ROY de la Ligue DEPRESSION, qui préfère accueillir une nouvelle figure que de voir ses élèves marquer des buts.

Voici votre horoscope pour aujourd'hui: Vous avez une nature qui n'est pas assez conciliante, et cela vous fait plus de tort que vous ne pensez.

• Le mot de la fin. Il y a de mauvais conseils que seule une honnête femme peut donner.



Dans l'Allée du Souvenir. Il y a trente-cinq ans déjà que Wilfrid Lehoux et Germaine Fortin unissaient leurs destinées en l'église Sainte-Famille de Granby. A remarquer que Willie, pour tout le monde, prenait les choses au sérieux. Raison de son succès et bonheur.



— Vous n'avez pas vu passer le sanglier?

chez votre dépositaire de journaux

pour toute la famille des heures de plaisir

avec le recueil **Pilote** 5 numéros du journal d'**Astérix** et **Obélix**

* Des histoires dessinées en couleurs

PRIX RÉGULIER \$1.39 pour seulement

89¢ CH. EN SPÉCIAL



CONCOURS

GAGNEZ \$10,000.00 EN PRIX

TELECOULEUR

ELECTROHOME

VOYAGE dans l'OUEST

A l'une des trois dates annoncées sur nos ondes, merveilleux voyage dans l'ouest canadien dans les luxueux wagons de CN. Pendant les quelques jours qui précéderont le couronnement de Mille Télé 7, 1971, à diverses émissions sept lettres seront piquées au hasard dans le courrier accumulé. Les concurrents devront avoir correctement répondu à notre concours et pourront alors gagner ce merveilleux voyage le soir du 26 avril, au Gala de Mille Télé 7. Les six concurrents qui seront alors moins chanceux, recevront un intéressant prix de consolation.

PARTICIPATION

Plusieurs fois par jour, le nom de l'une des villes dans lesquelles seront choisies les finalistes du concours Mille Télé 7 s'inscrit verticalement à l'extrémité droite de votre écran de télévision. Vous devez prendre note de ces inscriptions et nous faire parvenir avec vos noms, adresse et numéro de téléphone une liste de cinq inscriptions (une par jour) parues à cinq jours différents de la même semaine. Postez vos envois à "JOUER SUR JOUEZ 7" C. P. 7000, Sherbrooke.

TELE 7 SHERBROOKE

bien VU partout

Les Dames auxiliaires, un groupe important dans la croissance d'un hôpital

COWANSVILLE — M. Gauthier, président du conseil d'administration de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins a insisté à la réunion mensuelle des membres sur l'importance du groupe des Dames auxiliaires pour la croissance de l'hôpital.

Dans une discussion à bâton-rompu, M. Gauthier a déclaré: "il ne fait aucun doute quant à la nécessité d'un groupe tel que celui des auxiliaires. La croissance de l'hôpital et la tendance qu'a le gouvernement de se baser sur les statistiques comporte un danger de déshumanisation. C'est alors que le rôle des auxiliaires peut devenir

vital. Si elles étaient assez nombreuses pour se restructurer, leur présence s'affirmerait, et les auxiliaires seraient en quelque sorte une liaison entre l'hôpital et le patient ou entre celui-ci et sa famille".

M. Gauthier ajoute ensuite: "De plus en plus nombreux les patients fréquentent l'hôpital, quelques fois certains sont oubliés, ou n'ont pas de famille. Certains enfants manquent d'une attention maternelle, bientôt les garde-malades, toutes dévouées soient-elles ne pourront suffire à la tâche, l'auxiliaire, maman ou grand-maman apporte un sourire, une gaieté, un petit rayon de

soleil, ceci aide à créer une atmosphère heureuse qui fait que le patient se sent moins malade et a le goût de guérir."

A la fin M. Gauthier fait appel aux dames de la région qui ont des moments libres de leur prêter quelques heures de temps chaque mois. Toutes sans distinction sont bienvenues, le bonheur qu'elles répandront autour d'elles sera leur récompense. Le champ d'action est vaste, plus nous serons nombreuses plus il sera diversifié.

Les personnes intéressées à se joindre au groupe peuvent s'adresser à Mme D. Laurin Tél: 263-0881.

Dangers de l'infection due aux injections intraveineuses

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a recommandé aux autorités provinciales de la santé de prendre des précautions spéciales contre les infections dues aux injections intraveineuses, à la suite d'une épidémie du genre qui vient de se produire aux Etats-Unis.

Le ministre fédéral de la Santé a, toutefois, précisé dans l'avertissement qu'il donnait hier que l'on n'a pas encore déposé de telles infections au Canada, bien qu'on ait signalé neuf morts et plusieurs centaines de cas graves aux Etats-Unis.

Le communiqué du ministère ajoute que certaines substances

infusées sont soupçonnées de se trouver dans des produits provenant des laboratoires Abbott aux Etats-Unis, qui en font l'exportation au Canada.

Aucune infection septicémique due aux injections intraveineuses n'a encore été signalée au pays.

Le communiqué fait savoir que les infections décelées aux Etats-Unis ont été associées à des infusions intraveineuses provenant du laboratoire Abbott de Rocky Mount, en Caroline du Nord. Les produits du laboratoire Abbott de North Chicago, dans l'Illinois, font aussi l'objet d'une enquête de

la part des autorités américaines.

Environ cinq pour cent des produits Abbott vendus au Canada viennent du laboratoire de North Chicago. On peut identifier les produits suspects par l'étiquette portant les mots "North Chicago" et les numéros de code 842 à 855 inclusivement.

Un produit également suspect, mais qui fait exception à cet étiquetage, est le LMI, Destrin 40, qui porte une étiquette de Montréal, mais qui est en réalité fabriqué à North Chicago.

Les autorités fédérales mènent une enquête serrée sur les produits Abbott en provenance de North Chicago.

Grand salon culinaire du Québec à Montréal

MONTREAL — Le 34^e Grand Salon Culinaire de la Province de Québec, une exposition culinaire ouverte au grand public se tiendra le 30-31 mars et 1^{er} avril prochain à l'hôtel Windsor de Montréal.

Cette manifestation gastronomique est organisée par le Conseil de l'Hôtellerie et de la

Réunion des FND à Marieville

MARIEVILLE — Les membres des Foyers Notre-Dame de l'Unité tiendront leur réunion, dimanche le 4 avril à 8 h. p.m. à la salle du couvent Notre-Dame de Fatima.

L'abbé Lucien Beauregard aumônier de l'école secondaire Crevier, animerà un panel avec des adolescents.

Le sujet traité sera la foi des jeunes en 1971. Ensemble, ils essaieront d'être aussi réaliste que possible face à la situation actuelle. Qu'est Dieu pour eux? Quel est leur intérêt à l'assistance de la messe? Que reflète-t-il de leur milieu?

Tous les membres des Foyers Notre-Dame sont priés d'être présents à ce panel qui promet d'être des plus intéressants.

Restauration en coopération avec le Ministère du Tourisme, sous la présidence de M. Roger Bouvier.

L'événement mettra en lice des cuisiniers et pâtisseries d'hôtels, de restaurants, de pâtisseries, de charcuteries, de cafétérias, de traiteurs qui se feront un point d'honneur d'exhiber au public leur talent culinaire par l'exécution de plats de cuisine ou de pièces de pâtisserie.

M. Bouvier a précisé que le Grand Salon Culinaire de cette année avait été retardé intentionnellement pour éviter autant que possible l'inconvénient des tempêtes de neige qui risqueraient de compromettre le succès du Salon, tant de la part des exposants que des visiteurs.

Déjà des centaines d'établissements se sont inscrits à date et le président Bouvier souligne la participation des élèves de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie qui occuperont un secteur des salons.

L'ouverture officielle se fera sous la présidence d'honneur du ministre du Tourisme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, à 16 heures, mardi le 30 mars 1971 en présence de nombreux dignitaires de l'industrie touristique et hôtelière.

Femme membre du marché du blé

MINNEAPOLIS (PA) — Une femme d'affaires de Fergus Falls, au Minnesota, a créé un précédent en devenant la première femme élue membre du marché du blé de Minneapolis, le plus important du genre au monde.

Il s'agit de Mme Jeannette Hanson, mère de quatre filles âgées de 10 à 18 ans.

Tom Stern divorce

Samantha Eggar, 31 ans, a obtenu le divorce de l'acteur et réalisateur Tom Stern, 37 ans, et une pension alimentaire symbolique de \$1 par année durant cinq ans.

Le mariage du couple avait eu lieu à Londres en 1964. Ils se séparèrent cinq ans plus tard.

Selon un accord réglé devant la Cour supérieure de Los Angeles, l'actrice consent à donner \$25,000 à son ex-mari, et à subvenir aux besoins de leurs deux enfants, Nicolas, 5 ans, et Jenna-Louise, 3 ans, dont la mère a obtenu la garde.



Le gardien de la taille

Ce n'est pas toujours facile lorsque la femme désire entreprendre un régime alimentaire. Habituellement, les personnes qui l'entourent sont pour elle un supplice atroce, puisque les bons petits plats qu'elle prépare vont à la faveur des autres. Il faudra, à l'avenir servir cette petite collation à laquelle elle pourra prendre part. Une orange sans pelure, assise sur un capuchon qu'elle aura gardé durant l'opération et recouverte d'une gélatine au goût.

Les chances d'avancement des femmes travaillant dans les banques à charte s'améliorent

OTTAWA (PC) — Selon une étude faite par la Commission royale sur le statut de la femme, les chances d'avancement pour les femmes qui travaillent pour les banques à charte du Canada, à part les emplois cléricaux, s'améliorent dans des secteurs choisis.

Cette étude est une des deux qui ont été rendues publiques à Ottawa.

L'autre, concernant l'impôt sur le revenu des femmes mariées, signale des provisions discriminatoires dans les lois du fisc et soumet des alternatives possibles.

Mme Marianne Bossen, professeur adjoint en économie à l'Université de Winnipeg, dit que dans ses recherches con-

cernant les femmes travaillant dans les banques à charte, la plupart n'occupe que des positions intermédiaires, rarement des postes de direction.

Celles qui ont des promotions sont au niveau inférieur de la direction et touchent des salaires qui varient entre \$5,000 et \$8,000.

L'étude souligne toutefois des changements de politique de la

part des banques dont certaines succursales ont un personnel presque tout féminin. Elle déclare que les clients acceptent mieux une femme-gérant que les banquiers ne le font.

Impôts
Des femmes ont réussi à se hisser aux postes de gérantes des prêts, mais les banques croient que les hommes n'aiment pas parler de crédit avec des femmes.

Mais celles qui n'ont qu'un degré d'instruction inférieur sont vouées à des postes de routine et leurs promotions dépendent de leur détermination, de leur persévérance et de leur chance.

Plusieurs femmes ne cherchent d'ailleurs, en travaillant, qu'à boucler le budget familial. De plus, rares sont les femmes qui acceptent des positions qui exigent des déplacements ou des transferts.

notre patron



4710 SIZES 10-18
Pour la femme qui ne portera pas le "hot pants" voici une robe très simple et très jolie à la fois. Les dames dont la taille est 10, 12, 14, 16, 18 pourront se procurer le patron.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de \$1.00 en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos noms, adresse ainsi que la grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.

notre horoscope

BELIER du 21 mars au 20 avril
Bonne semaine sur le plan des affaires. Prenez des décisions et élaborez de nouveaux projets. Sur le plan amoureux, cette semaine vous réservent beaucoup de joies.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Vous aurez intérêt à vous occuper seulement des affaires pratiques donnant un gain très stable.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Vous pouvez aisément obtenir une refonte totale ou partielle de vos affaires. Evitez les grandes émotions sur le plan sentimental.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Vos chances vont diminuer si vous décidez brusquement d'adopter des formules nouvelles. Evitez les nouvelles relations amicales ou affectives.

LION du 23 juillet au 23 août
Vos chances sont assez belles pour toutes sortes d'entreprises de courte durée. Quelques conflits surgiront après quelques échanges de lettres.

VERGE du 24 août au 22 sept.
Il serait prudent de ne pas investir dans des entreprises ou des firmes ne tombant pas sous votre contrôle.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Très belles possibilités ayant trait aux nouvelles formes de placement. Necessité de cultiver une nouvelle amitié.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Necessité de faire les comptes si vous voulez éviter d'amères déceptions. Vous pouvez connaître une fort belle évolution sur le plan affectif, mais il y a intérêt à ne pas trop s'emballer au début.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Vous connaîtrez quelques belles améliorations sur le plan des affaires. Sur le plan sentimental, soyez plus prudent.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Plusieurs chances de faire fortune s'offrent à vous. Profitez-en au maximum. Des échanges de lettres devraient avoir un effet très salutaire sur votre bonheur.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Vos possibilités de progression ne sont pas assez belles et risquent de vous entraîner dans d'amères déceptions.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Evitez de vous lancer dans des affaires audacieuses. Sur le plan sentimental, soyez calme et surtout ne vous engagez pas par lettre.



Mlle Carmen Roger, demeurant à 412, rue Principale, Granby, l'une des candidates au concours Mlle "La Voix de l'Est". Agée de 19 ans, celle-ci mesure 5 pieds et quatre pouces.

Mlle Lucie Lamothe, demeurant à 212, rue Saint-Viateur, Granby, est l'une des candidates au concours Mlle "La Voix de l'Est". Agée de 20 ans, celle-ci mesure 5 pieds et cinq pouces.

Mlle Louise Côté, demeurant à 347, rue Reynolds, Granby, est une autre des candidates au concours de Mlle "La Voix de l'Est". Agée de 25 ans, celle-ci mesure 5 pieds et trois pouces.

Vingtième anniversaire des Filles d'Isabelle d'Acton

ACTON VALE (DNC) — Les membres, à l'assemblée mensuelle régulière des Filles d'Isabelle d'Acton Vale tenue à la Salle Côté, sous la présidence de Mme Gabrielle Foulin, régente, ont souligné que le 20^e anniversaire de fondation du Cercle local serait fêté cette année, possiblement en octobre. Plusieurs activités intéressantes seront préparées à cette occasion.

aussi décidé que la partie de cartes annuelle qui devait avoir lieu au printemps serait reportée au mois d'octobre prochain.

Nomination
Mme Denise Racine a été élue présidente du comité des loisirs tandis que Mme Monique Lamothe a été nommée présidente du comité de réception.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu jeudi 8 avril à 8 hres p.m. au local habituel.

Anniversaire
Meilleurs vœux d'anniversaire à Mmes Marie-Anne Barré, Marie-Paule Chicoine, Hélène Berger, Liliane Filion, Emilienne Gagnon ainsi qu'à Mme Denise Racine, qui fut élue reine du mois de mars.

Prompt rétablissement
Le groupe des Filles d'Isabelle adresse leurs meilleurs vœux de prompt retour à la santé à Mlle Françoise Dumont et à Sr Aurore Ashbv.

Comment éduquer votre enfant

En 1907, Maria Montessori, une jeune doctoresse italienne, fondait dans les faubourgs de Rome la première "Casa dei bambini" (Maison des enfants). Sous sa direction, des enfants âgés de 2 à 5 ans s'initiaient à des disciplines jusque-là réservées aux écoliers. L'expérience suscita beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme.

Deux ans plus tard, Maria Montessori expliquait dans un livre très remarqué les idées maîtresses de sa pédagogie. L'enfant d'âge préscolaire, disait-elle, traverse une période privilégiée de sa vie où il est extrêmement réceptif et absorbant. Il faut donc utiliser au maximum cette disposition inconsciente pour développer chez l'enfant le sens de la découverte et de la curiosité. Les habitudes intellectuelles acquises durant cette époque de la vie influencent à jamais le comportement de l'enfant.

Riche de ses découvertes, Maria Montessori se mit donc à l'oeuvre et créa un éventail d'exercices pour permettre à l'enfant de développer sa sensibilité sa perception, la coordination de ses mouvements, etc. La "méthode Montessori" était née.

Jusqu'à très récemment cependant, l'oeuvre de Maria Montessori n'était accessible qu'à des professeurs spécialisés.

En publiant Comment éduquer votre enfant selon la méthode Montessori, Les Editions Pauline mettent donc à la portée de toutes les mamans le premier guide spécialement conçu pour elles, pour leur enseigner à utiliser cette célèbre méthode à la maison.

Le médecin face à la drogue

Devant le phénomène de la drogue, les médecins en général sont complètement démunis. Peu d'entre eux ont reçu lors de leur formation la préparation nécessaire au maniement à long terme et à doses toxiques des drogues thérapeutiques et encore moins à l'attitude à prendre en face des produits utilisés à des fins non médicales.

Des efforts considérables sont faits par des organismes tels que l'OPTAT, le Collège des médecins et le Collège des pharmaciens, afin de renseigner le monde médical et para-médical. Ces efforts ont été, dans la plupart des cas, fructueux et on peut déjà entrevoir un changement considérable d'attitude.

Autre aspect non négligeable de ce problème: beaucoup de thérapeutes exercent une médecine symptomatique plutôt que d'envisager une thérapie globale. Alors qu'une foule de malades pourraient être réduits par un régime alimentaire approprié, on a recouru à l'utilisation d'un arsenal thérapeutique considérable et souvent exagéré. Ainsi, pour une banale insuffisance hépatique on utilise symptomatiquement des sédatifs, des laxatifs contre la constipation, des alcalins contre les douleurs d'estomac, des cholagogues pour stimuler la fonction hépatique. Et si on poursuivait jusqu'au bout cette médecine symptomatique, il faudrait sûrement y ajouter des détergents contre la langue saburrale. Cette médecine symptomatique conduit quelquefois au développement des toxicomanes thérapeutiques.

D'autre part, le médecin se voit chaque jour confronté avec des patients hypochondriaques ou autres lecteurs assidus de courriers et de dictionnaires médicaux. Ces patients s'attribuent une foule de symptômes qu'ils y voient décrits, et se rendent chez leur thérapeute munis de leur diagnostic et de leur formule de prescription. Le médecin condescendant, ou trop occupé, a tôt fait de se libérer de ces patients en leur fournissant des drogues capables de leur apporter l'euphorie qu'ils réclament.

Enfin, il faut convenir que dans ce domaine la publicité faite à certaines drogues ressemble étrangement à celle des savons et détergents, mettant ainsi à la portée de tous des drogues à effet miraculeux. On avait insisté depuis longtemps des semaines du cancer, ou des semaines pour les maladies du cœur. On a maintenant des semaines de l'aspirine.

Drogues de jeunes et drogues d'adultes

On attache dans notre société beaucoup d'importance aux drogues de jeunes, et on néglige trop les drogues d'adultes. Ces drogues, alcool et tabac compris, sont en elles-mêmes très souvent beaucoup plus néfastes que celles utilisées par les jeunes. Il est

grand temps que l'on souligne de façon énergique les dangers inhérents à des produits tels que les barbituriques et les amphétamines et que l'on explique aux patients les effets à long terme de ces "béquilles psychologiques", que sont les tranquillisants.

Il importe de faire comprendre à notre société que les médicaments sont pour les malades, et que les bien-portants n'en ont jamais besoin. Et il faudrait enfin débarrasser les mémoires de la boutade du Docteur Knock: "Un bien-portant est un malade qui s'ignore!"

Si la consommation actuelle de drogues d'adultes dans notre société correspond à son état pathologique, il faut le plus rapidement possible instaurer les mesures que l'on prend à l'occasion des grandes épidémies. Pour ma part, je crois que trop d'adultes bien-portants prennent des drogues parce qu'ils sont mal renseignés. Il y a donc énormément de place pour de l'éducation et une information positive.

Cette information doit se faire à la lumière de données scientifiques claires, et doit se fonder sur une connaissance approfondie de notre milieu.

Trop d'apprentis - sorciers ou d'écrivains en mal de publication ou de parleurs, qui ne veulent que justifier leur attitude, se font entendre sur le sujet. Il y a place pour tous dans ce rôle d'éducation, mais à condition de s'instruire d'abord sur le sujet.

Quelques caractéristiques du phénomène des toxicomanes

A) Le phénomène de la toxicomanie est un phénomène expansif qui suscite dans notre société un intérêt passionné. Des statistiques non contrôlées donnent au problème des dimensions considérables et suscitent une foule de croisades et de vocations nouvelles.

B) Le phénomène de la toxicomanie est changeant, mouvant, bigarré. Cette situation est due autant à la diversité des substances en cause qu'à la pluralité des consommateurs. L'effet principal de la drogue n'étant pas de changer l'individu mais d'en extérioriser la personnalité, rend difficile une étude approfondie du problème.

D'autre part, le toxicomane se dirige en général vers la drogue qui convient à son état d'esprit. Ainsi, le timide recourra facilement à l'alcool, le rêveur utilisera les hallucinogènes alors que le déprimé choisira tantôt un tranquillisant, tantôt un stimulant, tantôt un mélange des deux selon son état d'esprit.

C) Les toxicomanes en général ne savent pas ce qu'ils consomment. Etant en général les victimes d'incitation sociale, ils prennent ce qu'on leur offre et surtout ressentent les sensations qu'on leur a promis. Lorsqu'ils sont intoxiqués, ils nous décrivent le produit qu'ils ont consommé mais il est difficile de vérifier l'objet de leur description.

D) De plus, les mesures légales qui interdisent ces produits, surtout lorsqu'il s'agit de drogues de jeunes, rendent à peu près impossible le contrôle du produit. Cette situation rend difficile une étude de la toxicomanie.

Les jeunes, en utilisant ces produits non contrôlés, flirtent constamment avec la mort et même s'ils le savent, ils s'en moquent. Par ailleurs, on constate depuis quelques années un état d'insécurité chez les jeunes, état que l'on attribue assez souvent à la carence d'autorité. Cet état, associé à l'usage de la drogue, amène une augmentation considérable de tentatives de suicide chez les jeunes.

D) Il faut bien connaître la mentalité des groupes qui font usage de drogues. Le problème de la drogue peut être comparé au flottement d'un iceberg: ce qu'on voit, ce n'est que la partie supérieure, la surface, le 8% du problème; le reste nous est en général très difficile à percevoir et surtout à comprendre. La toxicomanie est vraiment le symptôme d'une civilisation qui se cherche ou qui a cessé de vouloir trouver un sens à la vie.

Les groupes de jeunes se nourrissent d'une philosophie dont les valeurs diffèrent souvent grandement, du moins en apparence, de celles des adultes. Le dit "du moins en apparence" car il semble y avoir paradoxe assez évident entre les valeurs qu'on rejette et celles qu'on acquiert. En effet, les jeunes rejettent avec fracas la société de consommation ou de convoitise. Et en même temps, ils exigent de leurs parents des cadeaux extrêmement dispendieux: skidoo, articles de sports luxueux, automobiles, etc. À tel enseigne, qu'un visiteur a du mal à stationner son automobile sur le terrain d'une université, alors que ces terrains de stationnement occupent la superficie la plus importante du campus. On observe aussi un paradoxe entre ce rejet du conformisme et ces modes qui se créent chez les jeunes. Modes qui se propagent

rapidement et qui sont adoptés par tous. Paradoxe également entre ce rejet d'une société organisée et cet esprit de groupe des jeunes qui est plus fort que jamais.

Il est important d'étudier les valeurs de ces groupes et leur concrétisation si on veut apporter une solution au problème des toxicomanes. Autrement, on tombe dans cet énoncé simpliste qui rejette sur l'établissement toute la responsabilité. Cet axiome n'a d'autre résultat que la démission de la société et le cercle vicieux qui s'établit.

E) On a donné un surprestige aux toxicomanes. Une publicité probablement bien intentionnée a fait du toxicomane un personnage de notre société. Le même phénomène se produit d'ailleurs pour tous les contestataires.

Un nombre considérable de films ont démontré que l'usage de drogue était non seulement sans danger mais une façon bien normale de vivre. Un film tel que "MORE" que l'on a présenté publiquement comme un document sur les dangers de la drogue a eu des effets tout à fait contraires. Ce film en effet, en nous faisant connaître toutes les techniques de la délinquance, nous a montré des personnages qui pouvaient très bien, et sans séquelles s'accommoder de l'héroïne, jusqu'au jour où on double la dose. C'était là une façon de terminer un film qui avait déjà trop duré mais ce n'était pas le moyen d'éduquer.

D'autres films voulant consciemment éduquer tombent dans la moralisation et n'ont guère eu d'auditeurs.

Notre société a conquis le droit à l'irresponsabilité, au laisser-aller. Il importe, tout en démythifiant la drogue, de redonner à notre société le sens de la responsabilité, de la création dynamique.

F) Il n'y a pas de bonnes drogues. Toute drogue, même étiquetée comme destinée à l'usage thérapeutique, ne saurait être plus qu'un palliatif, une aide temporaire, et ne saurait en aucun cas remplacer de façon idéale les ressources de l'organisme humain. A long terme, il n'y a donc pas d'effets bénéfiques de la drogue.

L'une des plus inquiétantes conséquences de la consommation d'une drogue est que celle-ci constitue souvent le premier échelon d'une escalade. Cette escalade est due en général aux types de groupes qui consomment ou à l'incapacité du produit à remplir ses promesses.

C'est d'ailleurs ce qui incite plusieurs à être extrêmement prudents devant la légalisation d'un produit dont les effets physiologiques semblent bénins. La marijuana est le produit le plus attirant pour les jeunes et pour les intellectuels, mais comme très souvent elle remplit imparfaitement ses promesses d'euphorie, elle est cause indirectement du début de l'escalade qui quelquefois, malheureusement, se termine dans un cercle sans issue. Ainsi, le toxicomane pourrait se décrire comme celui qui, à partir d'une drogue, entreprend l'escalade vers d'autres drogues.

G) Un aspect important de la toxicomanie est le prosélytisme qu'elle suscite. L'expérience vécue par les adeptes de la drogue, la description qu'ils en font, prennent un aspect mystique qui amène des jeunes à puiser dans cet usage un "supplément d'âme", une entrée dans un "monde magique" où tout devient facile, exaltant, bénéfique. Ainsi, on voit surgir ces "apôtres de la contamination totale" qui veulent nous démontrer que l'on peut, tel Aldous Huxley, trouver le bonheur par la drogue. Certains vont même jusqu'à affirmer que pour produire le nous faut de la drogue...

Il nous faut inventer une nouvelle attitude thérapeutique

Cette attitude non traditionnelle doit tenir compte de nouvelles formules d'approche et de la nouvelle catégorie de patients. Ces patients sont venus à la drogue pour des fins non thérapeutiques: la drogue se présente quelquefois comme un désir d'évasion, d'autres fois comme une forme de contestation ou encore comme un désir de dépassement. Nos techniques doivent tenir compte de cette étioologie et doivent mobiliser une équipe thérapeutique extrêmement diversifiée.

Cette équipe thérapeutique non traditionnelle pourra en certains cas faire appel à des éléments du milieu afin de mieux comprendre et de mieux orienter le patient.

Il ne faudra pas oublier que parmi ces patients à traiter certains souffrent de véritables névroses toxicomaniaques.

Il existe, en effet, chez certains consommateurs de drogues une personnalité pathologique qui provoque le véritable "COUP DE FOUDE TOXICOMANIAQUE" (Logre) lorsqu'il y a rencontre entre ces individus et une substance pouvant engendrer des toxicomanes.

flash

CELESTINE

Une parade de mode mettant en vedette des mannequins de 10 mois à 18 ans, aura lieu au Motel le Grand Bien, mardi le 30 mars, à 8 heures p.m. Ce défilé, vraiment unique en son genre est organisé par les parents des scouts de la paroisse Immaculée-Conception, qui mettent tout en oeuvre pour se procurer les fonds nécessaires à équiper ces jeunes pour leur premier camp d'été.

Mme Pierrette Robichaud Lafleur agira comme commentatrice, tandis que M. Gérard Couture assumera la partie musicale. La période de repos pour ces mannequins en herbe, apportera de nouvelles surprises pour les personnes présentes puisqu'elles auront l'opportunité de voir à l'oeuvre quelques élèves de Mlle France Arbour et Johanne Quérel.

Les maisons participantes seront:

- Jan-O-Junior
- La boutique 153
- Lapierre et Proulx, chaussures
- Paul Bourget, fleuriste
- La Maison Arès

et quelques autres.

Le prix d'entrée a été fixé à \$1.50; toute la population est cordialement invitée et attendue pour ce spectacle inusité qui promet d'apporter beaucoup de surprises Mentionnons à cet effet, qu'aucun des enfants qui paraîtra n'aura été entraîné à le faire, puisque les organisateurs entendent conserver à ce défilé son cachet particulier basé sur la spontanéité et le naturel enfantin.



Le charme de la femme

L'Association culturelle des femmes de Granby avait invité Mlle Annette Auger, lors de son souper annuel. Mlle Annette Auger mannequin professionnel, donna au groupe présent, une conférence portant sur la femme, son charme, sa féminité. Dans l'ordre habituel nous apercevons, Mmes Huguette Lemieux, présidente; Olivette Lafrenière, trésorière; Louise Girardot qui remercia la conférencière; Annette Auger, conférencière; et Yvette Phoenix qui présenta Mlle Auger.

Si votre femme vous taquine parce que le voisin a changé sa voiture ne vous laissez pas décourager

Si votre femme vous fait des ennuis parce que votre voisin, M. Tout-le-monde, a changé de voiture cette année, tandis que

vous non, ne vous laissez pas décourager. L'avenir s'annonce meilleur que vous ne le pensez.

En effet, on note un courant nouveau dans l'industrie, notamment dans celle de l'automobile et des appareils électroménagers, etc. À tel enseigne, qu'un visiteur a du mal à stationner son automobile sur le terrain d'une université, alors que ces terrains de stationnement occupent la superficie la plus importante du campus. On observe aussi un paradoxe entre ce rejet du conformisme et ces modes qui se créent chez les jeunes. Modes qui se propagent

que-là, en effet, les prix grimpaient, chaque année, de 100 à 200, suivant le modèle. Pour modifier les chaînes de montage, il fallait chaque année interrompre la production pendant trois à quatre semaines. Avec les changements de détails que l'on prévoit pour l'avenir, les chaînes de montage ne s'arrêteront que le temps d'un week-end.

Il est cependant douteux que ces économies soient répercutées sur le consommateur. Pour ce dernier, il pourrait espérer, au mieux, ne plus connaître des hausses de prix aussi fréquentes et aussi substantielles que jusque-là.

Ford estime que la nouvelle politique devra permettre, en abaissant les frais de production, de mettre davantage l'accent sur une sécurité plus grande des modèles. Pour les producteurs, il s'agissait jusque-là surtout de battre la concurrence et non pas tellement de servir l'intérêt du consommateur. Or, le consommateur commence maintenant à faire entendre sa voix, et les producteurs s'estiment bien obligés d'en tenir compte.

Et, pour prouver que le succès commercial n'est pas uniquement fonction des fréquents changements de modèles, on cite l'exemple classique de la Volkswagen qui, tout au long des années, a connu un gros succès, sans pour autant avoir subi des modifications notables. Du reste, cette politique n'est pas sans précédent en Amérique du Nord. On se rappelle encore un des premiers modèles de voitures Ford, le modèle T, lancé en 1908 et demeuré pratiquement sans changement jusqu'en 1926.

Cette nouvelle politique pourrait entraîner des économies, peu négligeables au niveau de la production. Jus-

que-là, en effet, les prix grimpaient, chaque année, de 100 à 200, suivant le modèle. Pour modifier les chaînes de montage, il fallait chaque année interrompre la production pendant trois à quatre semaines. Avec les changements de détails que l'on prévoit pour l'avenir, les chaînes de montage ne s'arrêteront que le temps d'un week-end.

Il est cependant douteux que ces économies soient répercutées sur le consommateur. Pour ce dernier, il pourrait espérer, au mieux, ne plus connaître des hausses de prix aussi fréquentes et aussi substantielles que jusque-là.

Ford estime que la nouvelle politique devra permettre, en abaissant les frais de production, de mettre davantage l'accent sur une sécurité plus grande des modèles. Pour les producteurs, il s'agissait jusque-là surtout de battre la concurrence et non pas tellement de servir l'intérêt du consommateur. Or, le consommateur commence maintenant à faire entendre sa voix, et les producteurs s'estiment bien obligés d'en tenir compte.

Et, pour prouver que le succès commercial n'est pas uniquement fonction des fréquents changements de modèles, on cite l'exemple classique de la Volkswagen qui, tout au long des années, a connu un gros succès, sans pour autant avoir subi des modifications notables. Du reste, cette politique n'est pas sans précédent en Amérique du Nord. On se rappelle encore un des premiers modèles de voitures Ford, le modèle T, lancé en 1908 et demeuré pratiquement sans changement jusqu'en 1926.

Cette nouvelle politique pourrait entraîner des économies, peu négligeables au niveau de la production. Jus-

notre patron



Pour la petite demoiselle, Anne Adams offre cette robe de soleil, qui peut être aussi portée avec une jolie blouse ou un chandail. Dans le 2e cas, la robe prend l'allure d'un "jumper". Le patron est offert dans les grandeurs suivantes: 2, 4, 6 et 8 ans.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de \$1.00 en argent (non en timbres) à SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Écrivez très lisiblement les lettres moulées (de préférence), vos noms, adresse ainsi que grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.



Tout pour vos toilettes de PÂQUES! Nos prix sont réduits sur toute notre marchandise en magasin... SPÉCIAUX JERSEY ARNEL Spéc. \$1.95 verge Soie imprimée Spéc. \$1.79 verge Pré-doublé Spéc. \$2.49 verge PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION Tout pour la couturière Choix de lingerie enfants et bébés MAGASIN DE COUPONS Mme BÉLANGER R.R. No 5 (Chemin Roxton) 372-6860



De la fourrure!

Un manteau de lynx aux tons de brun et gris; la longueur midi met en valeur la richesse de cette fourrure. La toque est de même fourrure. De chez Lucille Guertin Fourrure, le chic manteau est porté avec des bottes moulantes en cuir moulillé. Présenté au défilé du 25e anniversaire de CHEF.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)



Tendre duo!

Monsieur porte un complet signé Christian Dior, très seyant, dans les tons de brun et beige presque jaune. Madame, une tunique-pantalon, de couleur rose doux, avec robe légèrement cintrée à la taille. De chez Mercerie M. Charles et Lingerie Denise, vêtements, et Laperrière et Proulx, chaussures. Participaient également au défilé de mode, Jan-O-Junior, mode pour enfants, et Maison Montcalm, fleuriste.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)



Un déshabillé

Ce déshabillé en fortel bleu très clair, souligné de broderies de teintes pastel, s'accompagne d'une robe de nuit du même ton, et est porté avec des pantoufles en chevreau blanc. De chez Duroucher Lingerie et Laperrière & Proulx, présenté pour le défilé de mode du 25e anniversaire de CHEF.

(Photo La Voix de l'Est, J. Petit)

Le défi du TNM

Lorsqu'au début de mai 1971, au théâtre des Ambassadeurs à Paris, le rideau se leva sur "Le Tartuffe" de Molière, puis sur "La guerre, yes sir" de Roch Carrier, on assista à la consécration du TNM par une tournée européenne prestigieuse. Mais, en même temps, puisque cet événement marquera le vingtième anniversaire de notre plus importante troupe de théâtre, ce sera l'occasion d'une remise en question du rôle qu'elle a joué dans notre milieu depuis sa fondation.

Que représentent les vingt années de production du TNM? En chiffres, c'est assez facile à évaluer: chaque année, de quatre à sept pièces font l'objet de 210 représentations auxquelles assistent 140,000 spectateurs. Mais le TNM, c'est beaucoup plus qu'un amas de chiffres et de statistiques, beaucoup plus qu'une entreprise qui a bien réussi. Le chemin parcouru depuis la première représentation de "L'Avare" en octobre 1951, en fut un chemin d'embûches et de difficultés, où succès et déboires ont alterné.

"Ce sont miroirs publics" disait Molière des représentations théâtrales. Jusqu'à quel point l'oeuvre du TNM reflète-t-elle l'image du peuple québécois, de ses aspirations, et de ses luttes? De son évolution? Déjà en 1964, durant l'été de la Révolution tranquille, le TNM parle lui aussi d'un nouveau départ et devient, pour appuyer ses intentions une compagnie sas but lucratif.



Concours "Mlle La Voix de l'Est"

Règlements:

- Etre âgée de 18 à 25 ans
- Célibataire
- Posséder une 11e année ou mieux
- Bonne connaissance du français
- Avoir une belle personnalité

Mlle La Voix de l'Est devra représenter notre région au Gala de Mlle Télé-7

Remplir et retourner le coupon avec une photo récente

Concours Mlle "La Voix de l'Est" à s M. Claude Daigneault Case postale 605, Granby P.Q.

NOM

ADRESSE

VILLE TEL:

Occupation

AGE Poids Taille

Annonces Classées

TARIFS de nos

Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$1.35
TROIS INSERTIONS	\$3.75
MOTS Supplémentaires	\$0.06
SIX INSERTIONS	\$7.00
CARACTÈRE GRAS	.35
LIGNE AGATHE	\$0.15
1 pouce x 1 colonne	\$2.10
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	40.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne ogathe	.20
AVIS DE DECES	4.00
REMERCIEMENTS	4.00

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Arsenault Poussard-Lagacé

AVOCATS et PROCUREURS
2, rue Court
Edifice, "La Place des Assurances"
Tél. 372-6618

Gagné & Guay

AVOCATS
331 rue Principale Granby
Tél. 378-9031

LEGENDRE & ALLAIRE

Comptables Agréés
135, rue Principale
Granby, Tél. 372-3381

GERARD LEGENDRE, C.A.
GERARD ALLAIRE, C.A.

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte

& Associés
COMPTABLES AGRES
317, RACINE
Granby — Tél. 378-7935

L.J. Jolin, C.A. - A. Desrosiers, C.A.
P.A. Jolin, C.A. - G.D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A. - Y. Racine, C.A.

Pierre Girardot

NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2111 Granby

Southière & Southière

NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. - 372-6637

ROBERT & SAURETTE

NOTAIRES — NOTARIES
JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE-ROBERT
135 PRINCIPALE
SUITE 31
EDIFICE PALACE
GRANBY, QUE
TEL: 372-6631

BÉDARD & CHOINIÈRE

AVOCATS
ÉDIFICE PALACE
135 Principale — Suite 33
Bureau le soir
TÉL: 372-5879

ÉCOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.

Préparez votre avenir dans la coiffure
FILLES et GARÇONS
COURS DU JOUR
1er Cours: du 16 au 31 mars.
2e Cours: du 1 au 30 avril.
Inscription immédiatement
Aussi
CLINIQUE CAPILLAIRE
Analyse gratuite de votre cheveu
Si vous possédez une 3e année, écrivez nous immédiatement
L'ÉCOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
16a, rue Centre
Granby
Tél. 372-5471

ACHAT — VENTE ECHANGE

Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels, Actions

RAYMOND CAMUS INC.

Courriers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, Ch. 1140
Montréal, P.Q.

Consultez notre représentant: GRANBY.

Jean-Luc DUNN
317 Des Erables, Granby
Tél. 378-4586 bur.
Tél. 378-4854 rés.

Rendement - Sécurité - Service

En vente: VILLE DE BROMONT 7 1/2

échéance: 1 mars 1981

ROLMEX INC.

LIONEL GELINEAU, conseiller en nutrition est votre représentant autorisé des produits "Rolmex" à base d'herbage et de plantes médicinales.
Pour informations, tél: 378-7798, 52, rue St-Antoine, GRANBY.
Demandez les Revues Nutrition Santé (6903)

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

RUE PROVIDENCE: Split Level, 8 1/2 pces. Foyer en pierre, Ext. brique, int. plâtre. Chauff. eau chaude. Terr: 70' x 160'. Age: 10 ans. Terrasse et arrangement paysagiste. Prix: \$20,000. [2 1/2 pces meublées loués \$400 par m.]

RUE BEGIN: Bung. 5 pces. Ext. brique. Sous-sol fini et salle récréative adjacente à la maison. Foyer: \$20,000. Clant: \$4,000.

RUE MOREAU: Bung. 5 pces. Sous-sol très bien fini. Terr: 70' x 108'. Ext. brique. Chauff. air chaud. Terrasse pour asphalté. Prix: \$17,500. 1ère hyp. 8, 800 à 6 1/4%. Romb. \$107, par mois, comprend capt., int., et taxes.

RUE MULLIN: Bung. 5 pces brique. Chauff. air chaud, abri-auto, très grand terrain, le tout fini. Prix: \$18,500. Clant à discuter.

RUE LOUIS-HEBERT: Bung. 8 pces brique avec abri-auto, foyer, const. 1 an, tapis mur à mur au 1er et 2ème plancher. Prix: \$27,000. Cond. d'achat facile.

RUE BOURGET: Bung. 5 pces, garage fermé, brique, 2 terr., belle haie de cèdres. Prix: \$17,500. Clant à discuter.

RUE BOURGET: Bungalow 5 pces, sous-sol fini, avec terrain adjoint. Prix: \$17,000.00. BROMONT: rue Papineau, maison 2 planchers, compr. 5 1/2 pces. Const. 1 1/2 an. Terr: 120' x 320'. Patio. Très beau site.

RUE COURT: 4 logements 3 pces, un 5 pces. Brique, chauff. central air chaud. Rev: \$700. Prendrait bungalow en échange.

RUE PRINCIPALE: maison comprend un 6 pces, un 4 pces, deux locaux. Le tout loué actuellement. Rev: \$4320. Terr: 35' x 138'. Bien situé. Prix: \$25,000.

CENTRE D'ACHAT A MTL: ayant 7 locaux pour commerce, le tout loué. Pour placement avantageux. Prendrait échange d'un bungalow à Granby.

COMMERCE D'ÉPICERIE licencié, bon chiffre d'affaires. Aucune offre raisonnable refusée.

HOTEL A VENDRE: près frontières américaines. Licence complète. 24 chambres. Très bon chiffre d'affaires. Prix très avantageux. Cond. d'achats facile.

RANG PAPINEAU: maison de campagne, comprenant maison de 5 pces et bâtiments, 4 arpents de terre. Prix \$11,000.00 comptant, prendrait propriété à revenus ou bungalow.

FERME de 500 arpents, situés à 15 milles de Granby, 90 bêtes à cornes, sucrerie 4,000 vases-seaux, quota de lait à Montréal, 250,000 lbs. Tout équipé de machinerie de 2 ans. Prendrais comme échange maison à revenus à Granby.

KNOWLTON: maison à revenus de 7 logis, 1 an, chauffage central eau chaude. Prix \$65,000.00 comptant à discuter.

Nous aurions acheteur pour ferme. Paterait de \$35,000 à \$40,000. Notre client aurait \$20,000 argent comptant. La personne ayant une ferme à ce prix peut communiquer directement à notre bureau.

IMMUEBLES Inter City

Courriers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886

TRAVAIL A DOMICILE

Dames sérieuses seulement pour faire des tricots sur un nouvel appareil automatique. Revenu \$50 et plus par semaine à temps plein ou partiel.

Contrat de travail par écrit pour une période de 24 mois renouvelable. Entraînement chez vous à nos frais. Laine fournie pour la pratique.

Nous nous réservons le droit de choisir nos candidats.

Informations: Mile BLANCHETTE
Tél. 274-5391
ou écrire: LES TRICOTS QUEBÉCOIS INC.
1208 est, rue Beauharnois,
Montréal 326, P.Q.

RECHERCHONS CAMELOTS

POUR LIVRER LA VOIX DE L'EST dans routes rurales

COMPOSEZ 372-5433

DEMANDEZ Mme HUGUETTE TÊTREAU (7038)

MAISON de deux logis, un de huit pièces et un de six pièces construction brique, système de chauffage eau chaude dans les deux logis terrain de 60 x 130, deux garages.

MAISON de quatre logis, brique, construite en 1964, terrain de 84 x 120. Système de chauffage à l'électricité pour les quatre logis.

BUNGALOW brique avec salon de barbière attenant, situé dans un très bon quartier.

BUNGALOW situé rue Laurier, cinq pièces, système de chauffage électrique.

SITE commercial situé dans le centre des affaires à Granby, comprenant magasin, et deux logis, système de chauffage eau chaude, terrain 70 x 159.

MAISON de quatre logis, brique, système de chauffage eau chaude terrain 87 x 217. Située rue Eastern à Waterloo.

BUNGALOW cinq pièces brique sous-sol fini situé près de l'école et église. Faut vendre cause départ.

P. CLERMONT C.C.S. Courtier en Immeubles
178, Cartier
Granby, Qué. (7057)
Tél: 372-7866.

ROYAL TRUST CO. Brokers Waterloo

PROPRIETE commerciale. Magasin situé rue Foster, logement de 6 pièces et logement de 4 pièces. Prix \$28,500.00 (\$6,500.00 comptant) R. McKergow Tél: 372-3480 ou 372-2924.

AUSSEI GRANBY: excellente maison en brique de 1 1/2 étage, 7 pièces, 4 chambres à coucher avec salle de jeux et garage. Grand terrain. Seulement \$19,800.00. R. McKergow Tél: 372-3480 ou 372-2924.

GRAND bungalow spacieux de 7 pièces, sous-sol fini, avec bar, salle de jeux, salle de lavage, bureau, chambre de bains. Site résidentiel. Tél: 372-5230. (7023)

ATTENTION A VENDRE BUNGALOW de 10 pièces, sous-sol fini au complet, extérieur en brique, construction 4 ans. Pour inf: 539-2747. (6885)

BUNGALOW situé à 433 St-Hubert coin rue Rachel de 5 pièces, dans le haut, sous-sol fini dans le bas avec salle de jeux, 2 chambres, garde-robis, toilette et lavabo. Terrain fini, avec arbres, haies.

S'adresser: 243 St-Hubert, Tél: 378-4928. (6843)

LOGIS à louer chauffé, chauffage eau chaude 4 grandes pièces 1/2, installation laveuse-sécheuse. Situé à St-Valérien à 10 milles de Granby. Tél: 793-2622 après 6:00 p.m. (6905)

LOGIS neuf de 4 1/2 pièces, et de 2 1/2 pièces, situés Place Touraine. S'adresser: Parent Construction Ltée. Tél: 378-2727. (6866)

—A 65 rue Centre, bâtisse pour certains commerces et réparations.

—A 118, rue Sherbrooke, dans un bas, 6 pièces, chauffés, foyer, garage, \$160,00 par mois.

—A 29, rue Grove, logements neufs, 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, stationnement avec prise de courant \$160,00 par mois.

—A 75 rue Lorne, 6 pièces, garage \$150,00 par mois.

—A 85, rue Alexandra, 2ème étage, 5 1/2 pièces, chauffé, \$150,00 par mois.

Aussi autres logements libres pour le ter mai. S'adresser à Mme R. Vadnais, 79, rue Lorne, Granby, P.Q. Tél: 372-3850. (6930)

LOGIS à louer de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé. Tél: 372-3022. (6993)

LOGIS de 3 pièces plus salle de bains complète, 220 v. situé au 3e étage au no. 34 rue Laval, \$40,00 par mois. Pour couple sans enfant. S'adresser à: 198 St-Charles Sud, Granby Tél: 378-6417. (6969)

LOGIS neuf à louer de 4 1/2 pièces, situé 509 St-Rémi. Preuve le ter mai, installation laveuse-sécheuse, tapis mur à mur dans salon, tuiles dans les autres pièces. Ainsi qu'antenne T.V. Grand stationnement. Pour inf: 372-4270. (6978)

LOGIS à louer de 5 1/2 pièces chauffé, laveuse - sècheuse automatique, système central air chaud. Situé 69 rue Gill, Granby. Tél: 378-3930 (jour) 378-6714 (soir). (7042)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

LOGIS à louer de 3 pièces, libre ter mai installation laveuse - sècheuse, chauffage électrique. Situé 304 Décelles. Pour inf: 378-9947 Auberge du Nord Condor. (6985)

40—A VENDRE DIVERS

"ATTENTION" DACTYLO portative Smith-Corona, peu d'usage, prix modique. Tél: 378-8175 après 5:00 p.m. (6846)

COLLECTION timbres de plusieurs pays. Tél: 372-6045 (après 6 hres p.m.) (3857)

A VENDRE parc filet de nylon 27 x 40 comme neuf. A vendre à moitié prix. Tél: 378-6106. (6919)

RADIATEUR électrique, fournaise à l'huile, téléviseur, carrosse et autres. S'adresser: 517 Boul. Boivin. Tél: 378-8883. (7017)

ASPIRATEURS électriques usagés à vendre en parfaite condition. A partir de \$15.00 et plus. Tél: 372-3767. (7049)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et peintures à l'huile (toiles et cadres). Set de salon en rotin, 4 morceaux. Cause: déménagement. S'adresser: 25A St-Joseph, Tél: 372-6169. (6807)

A VENDRE 2 MOULINS à couder, 2 mois, ménage complet et



CYANAMID OF CANADA LTD EXPEDITEUR

Nous avons une ouverture pour un expéditeur dans notre département du service au client. Le candidat devra être bilingue, âgé de 20 à 25 ans. Avoir complété une 1^{re} année et avoir une expérience de deux (2) ans comme expéditeur. Aussi une expérience dans la communication téléphonique avec le client et une connaissance du contrôle inventaire serait utile. Adressez vos demandes à: **CYANAMID OF CANADA LTD, C.P. 430, St-Jean, P.Q.** Att: Directeur du personnel.

DEMANDE DE SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE À GRANBY, P. QUÉ. (2500 places-élèves)

PROPRIÉTAIRE: LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR
Siège Social: 261 rue Laurier, Granby P. Qué.
ARCHITECTE: M. LAURENT ST-PIERRE
70 rue Principale, Granby, P. Qué.
INGÉNIEUR EN CHARPENTE: GÉRALD R. SCOTT & ASSOCIÉS
328 rue Principale, Granby P. Qué.
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: BARRÉ, PELLERIN, LEMOINE & ASSOCIÉS
4274 Avenue Papineau, Montréal, P. Qué.
ÉQUIPEMENT DE CUISINE ET CAFETERIA: BUREAU DE PLANIFICATION ALIMENTAIRE ENR.
1170 rue Valencienne, Ste-Foy, P. Qué.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cent dollars (\$100.00), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction de l'architecte, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. Les soumissions générales devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cinq cent mille dollars (\$500,000.00), fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Meilleur ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours (90). Les entrepreneurs généraux devront, de plus, fournir avec leur soumission un document d'une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire certifiant que si le contrat leur est adjugé, elle délivrera en faveur du propriétaire une police de garantie d'exécution au montant de 50% de la soumission, de même qu'une garantie de 50% couvrant les matériaux et la main-d'œuvre. Les soumissions (l'original et deux (2) copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à Monsieur Jacques Dubois, secrétaire-trésorier administrateur, 261 rue Laurier, Granby P. Qué., seront reçues jusqu'à dix-sept heures (17), heure locale, mercredi le 12 mai 1971 pour être ouvertes publiquement à la même heure à la salle ordinaire des réunions, à 254 rue Laurier, Granby P. Qué. Les soumissions pour les coprs de métier ci-après énumérés devront être présentées sur la formule officielle du bureau des Soumissions déposées et être remises à l'un des bureaux suivants: BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES de Montréal, 4970 Place de la Savane, suite 215, Montréal P. Qué. BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES de Sherbrooke, 78 rue Peel, Sherbrooke P. Qué. BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES de Québec, 675 rue Marguerite-Bourgeois, Québec P. Qué. BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES de Granby, 26 rue St-Hubert, Granby, P. Qué.

Table with 2 columns: Item description and Price. Items include Excavation, Acier d'armature, Charpente, Plomberie et chauffage, etc.

Le chèque ou le cautionnement des spécialités doit être fait au nom de la Commission Scolaire Régionale Meilleur et de l'entrepreneur à être choisi, sauf pour l'excavation ou le cautionnement sera au nom du propriétaire seulement. Le cautionnement doit être valide pour une durée de cent vingt jours (120). De plus les sous-entrepreneurs en plomberie-chauffage, ventilation-climatisation, réfrigération, électricité et intercommunication, devront inclure à leur soumission une attestation de la caution s'engageant à fournir une garantie d'exécution au montant de 50% de la soumission de même qu'une garantie de 50% couvrant les matériaux et la main-d'œuvre. Les entrepreneurs en excavation devront aussi accompagner leur soumission du document mentionné au paragraphe précédent. Le contrat d'excavation sera séparé de l'entreprise générale et sera transigé directement avec le propriétaire. Si l'entrepreneur général désire des garanties d'exécution des sous-traitants, autres que ceux en mécanique et électricité, il devra inclure dans sa soumission le coût de ces cautionnements. La Commission Scolaire Régionale Meilleur ne s'engage à accepter ni la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. Donné à Granby P. Qué., ce vingt-cinquième jour de mars 1971.

Le Secrétaire-trésorier JACQUES DUBOIS Administrateur (7052)

AVONS UN BESOIN URGENT DE

CAMELOTS

pour livrer "LA VOIX DE L'EST"

FAITES COMME VOTRE PETIT VOISIN GAGNEZ DES SOUS POUR LES VACANCES

COMPOSEZ 372-5433

DEMANDEZ: MME HUGUETTE TÊTREULT (7037)

ASSURANCES

VIE - INCENDIE - AUTOMOBILE - DIVERS FERNAND NORMANDIN

Courtier d'Assurance Agréé (établi depuis 1956) 235, rue SAVAGE GRANBY Tél.: 372-7363

ENTREPRENEURS

POUR VOS TRAVAUX DE TOITURES

consultez ROGER DESLOGES, couvreur "Roofers" autrefois du 369 Avenue du Parc, maintenant domicilié à 67, ST-ANTOINE SUD - Granby - Tel: 378-1827 (6915)

SOEURS GAILURAINS



ENGAN

chez GILLES OSTIGUY Rang de l'église (tout près de la ville) MARIEVILLE (Cte Rouville) Mercredi le 31 mars 1971 à 1:30 hre précise.

SERA VENDU UN BON TROUPEAU DE: 45 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral dont 4 pur-sang enregistrées avec papiers. Ce troupeau comprend 41 bonnes vaches dont quantité fraîches vélées... plusieurs devant mettre bas sous peu, et les autres saillies pour l'automne: 2 belles taures saillies; et 2 très belles génisses d'élevage.

Ceci est un très bon lot d'animaux laitiers. Le quota de Lait Nature de 34,600 lbs sera vendu avant les vaches. EQUIPEMENT LAITIER: Un Bulk tank Mueller d'une capacité de 400 gals; Traveuse avec moteur, compresseur, pipage et 3 chaudières Surgo; Réservoir à eau chaude; Tondeuse à animaux, modèle électrique; Pompe à mouches; et un Nettoyeur d'étable Starline avec 250 pds de chaînes. Cause de l'engan: abandon de l'industrie laitière. CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTE, enc. lic. bilingue 1274 rue Sud, Cowansville. Tél.: 263-0670 ou 263-1434 (6968)

ENGAN

chez M. FRANZ-JOSEF JUNK 486 Rang Ruisseau Barre, MARIEVILLE (Rouville) Jeudi le 1er avril 1971 à 1 hre précise.

SERA VENDU: 41 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 21 bonnes grosses vaches à lait dont quelques-unes fraîches vélées et quantité d'autres devant mettre bas sous peu; 11 belles taures de 12 à 15 mois... ouvertes; 6 belles génisses d'élevage; 1 bon taureau de service Charolais; et 2 jeunes taureaux Holstein.

Les vaches pesent jusqu'à 1,700 lbs. MACHINERIE: Un tracteur Massey-Harris No. 30 au gaz; Fourragère International avec nez à bête d'inde et pick-up à foin; Charrue International à 3 raies avec att. 3 pts; Presse à foin New-Holland sur prise de force... seulement 2 ans d'usage; Herse à roulettes International, modèle trainant; Herse à ressorts; 10 tonnes de beau foin pressé; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

EQUIPEMENT LAITIER: Une traveuse DeLaval avec moteur, compresseur, pipage et 2 chaudières; Bulk tank Universel d'une capacité de 300 gals; Installation d'étable au grand complet pour 22 vaches et avec bois à eau; Nettoyeur d'étable idéal avec 280 pds de chaînes et montée extérieure. CAUSE D'ENGAN: abandon de l'industrie laitière. CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTE, enc. lic. bilingue. 1274 rue Sud, Cowansville, P.Q. Tél.: 263-0670 ou 263-1434 (6967)

ENGAN

chez M. Gérard Touchette 867 Rang Haute-Rivière (côté Nord) à 1 mille de la route 36. STE-MARTINE (Châteauguay) Samedi le 3 avril 1971 à 1 hre précise.

SERA VENDU: 40 bonnes vaches HOLSTEIN toutes claires au test fédéral dont 2 PUR-SANG enregistrées avec papiers, plusieurs met-bas sous peu, et les autres ont été saillies par un taureau Charolais. 2 jeunes taureaux Charolais de 5 mois, très beaux sujets d'élevage. Le Quota de Lait Nature (Montréal) de 27,384 lbs par mois sera vendu à l'engan.

EQUIPEMENT LAITIER: Un Bulk tank DeLaval d'une capacité de 400 gals; Traveuse avec moteur, compresseur DeLaval No. 75, neuf, pipage pour 44 vaches et 4 chaudières DeLaval; Nettoyeur d'étable Lajoie avec 385 pds de chaînes; chauffeferre électrique; Tondeuse à animaux; et une chambre à lait 14 x 16 en bonne condition.

CAUSE DE L'ENGAN: Transfert dans l'élevage d'animaux à boeuf. CONDITIONS: Comptant ou prêt de Banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTE, enc. lic. bilingue 1274 rue Sud, Cowansville, P.Q. Tél.: 263-0670 ou 263-1434 (6966)

RACKET DÉJOUÉ FAITES RÉPARER



TOUTES MARQUES SANS AVOIR À ÉCHANGER "C'EST LA DIFFÉRENCE" QUI FAIT NOTRE RENOMMÉE ESTIMÉ GRATUIT OUVRAGE GARANTI PREUVES À L'APPEL

TARIF MAXIMUM \$10.00 pour régulariser, \$18.00 pour automatiques. 80% SONT RÉPARÉS À MEILLEUR MARCHÉ. CÔTÉ & FILS Co. Spécialiste depuis 4 générations: (Grande-Rivière) CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-7678 (6854)

TERRAIN DE CAMPING KOA

Devenez l'heureux membre du KOA, important système international de luxe, terrain de camping pour la famille. Très profit de notre camp de loisir récréation qui va en prospérant. Un petit investissement seulement qui vous apporte de gros revenus. Demandez les méthodes de fonctionnement. Choisissez d'une des régions canadiennes libre actuellement. Écrire à: KOA (Canada) Ltd, Dept GR 614, St-Ave. S.W. Calgary 1, Alberta (Pour renseignements gratuits) (6129)

FILLE OU FEMME DEMANDÉE

Pour travail de bureau à temps partiel, peut devenir temps plein avec expérience. Parlaite bilingue, steno-dactylo. Écrire à C.P. 101, Ste-Angèle-de-Monnoir TEL: 466-4431 658-8921 (7007)

À PRIX D'AUBAINE

Camion Chevrolet 3 1/2 t., 1960 Cabine à bascule, plate-forme Brantford 18", panneaux, toile et supports.

Camion remorque GMC 1961 Cabine à bascule, moteur 409 po. cu. c/a, remorque Brantford 28", panneaux, toile et supports.

Auto Ford 1969 2 portes Custom 28,000 M. Auto Ford 1970 2 portes Custom 34,000 M.

S'adresser à L.P. BERGERON Ltée 925, rue Bibeau Saint-Hyacinthe Tel. 773-2501 (6895)

DENIS TRÉPANIÉRE REBOURSEUR DE MEUBLES

Service dans un rayon de 25 milles - Estimation gratuite - Facilité de paiement - Meubles neufs sur commande - Chèque de 30 jours - Rue Martin (près de Granby autorama et de Gerry Snack Bar) Tél: 378-1659

Joignez-vous... à notre famille croissante

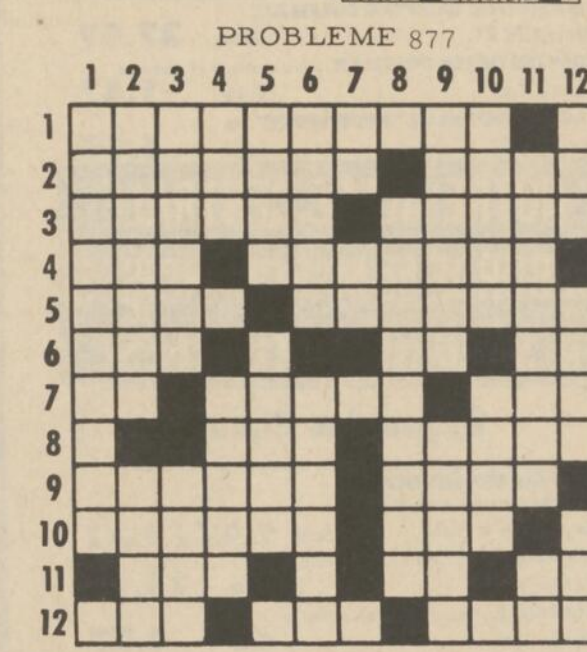
ARRÊTEZ: Si vous êtes un travailleur consciencieux. REGARDEZ: CHEZ PERRETTE... Si vous cherchez une compagnie qui a un programme de promotion permanent à l'intérieur des cadres de la compagnie. ÉCOUTEZ: Un programme complet d'entraînement. Assurance groupe.

EXCELLENT REVENU

MAGASIN PERRETTE

27, DUFFERIN GRANBY, P. QUÉ (7021)

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1-Défaut de soin. 2-Prêter l'oreille - En forme d'oeuf (pl.). 3-Récliter - Ceux qui suivent. 4-Roi des Israélites - Réfléchir. 5-Côté, pour les Anglais - Plaque de fonte indiquant l'altitude d'un lieu (pl.). 6-Voir (anglais) - Consonnes. - Nég. 7-Altesse royale - T.S.F. - Fin de participe. 8-Mélodie - Dieu marin. 9-Espèce de gros chêne peu élevé - Sombre. 10-Greffées - Ale, inversé. 11-Durillon - Lettre grecque - Douze mois. 12-Heu, inversé - Condiment - Tire dans sa bouche en y faisant un vide.

VERTICALEMENT

- 1-Dont on a absolument besoin. 2-Qui fréquente une école - Espèce de grand chat. 3-Glande sexuelle à sécrétion interne - Un des États-Unis d'Amérique. 4-Enduit tenace - Compositeur français. 5-En outre - Premier magistrat. 6-Administrer - Relevé. 7-Terminaison de verbe - Petit cube. 8-Transvaser avec un syphon. 9-Etre acheté au prix de. - Fils d'Hellen. 10-Table de pierre creusée en bassin - Mélodie. 11-Porter pour la première fois - Prép. lat. 12-Banal, pour avoir été trop souvent répété - Paysage - Animal domestique.

ON EST DANS L'VENT!

DANS LA COUR SUPÉRIEURE Jules Champigny, contracteur résident et domicilié au 103 rue Rolland à Cowansville, district de Bedford (demandeur) -VS- Dame NOELLA, résidente et domiciliée à Sutton district de Bedford (défendeur)

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre. La défenderesse est avisée qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée pour elle à la Cour de Cowansville. Bureau de Protonotaire 19 mars 1971

BACHAND & TURNER, Avocats 146 rue Principale, Cowansville, P.Q.



Cours de Musique HECTOR FORD

Guitare, Basse-guitare, Contrebasse, Piano, Orgue, Uke

372-7831 139, rue VITTIE, GRANBY 9 hres a.m. à 1 hre p.m. 6 hres p.m. à 10 hres p.m. Samedi: 9 h. a.m. à 7 h. p.m. Dimanche: sur rendez-vous Aussi à votre service pour MARIAGES et COCKTAILS TRIO HECTOR FORD

Cartes d'affaires

Les FOURRURES Lucille Guertin 130, rue COURT



Manteaux de cuir et suède SPÉCIAL \$5900 Lucille Lemoine Guertin, propr. 130 rue Court, Granby Tel. 372-1474

Advertisement for Granby Camper Inc. featuring images of campers and text: 'A la découverte de nouveaux horizons GRANBY CAMPER INC. DIVISION MARINI VENTE LOCATION SERVICE REPAIRS - ACCESSOIRES'.

Advertisement for Gerard Potvin, podiatrist: 'SOULAGEZ VOS PIEDS en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales. Confection de supports d'arches. GERARD POTVIN SPECIALISTE 20 années d'expérience'.

Advertisement for Pierre Lamothe Construction: 'PIERRE LAMOTHE CONSTRUCTION TRAVAUX DE FONDATION DE TOUS GENRES. Importation, Soudage, Revêtement, etc. demeurant maintenant à 263 rue Ibergville, Granby. Tel.: 372-6284'.

Advertisement for B.M. Sanitaire Service: 'B.M. SANITAIRE SERVICE SAINT-DOMINIQUE Nettoyeurs: Puitsards - Fosses Septiques - Excavations... TRAVAIL GARANTI À BAS PRIX. Téléphone: 373-2830'.

Woolco

SOLDE DE FIN-DU-MOIS

2 jours, seulement MARDI et MERCREDI

SPÉCIAUX DU MARDI

- CAMÉRAS POLAROID 210.** Pour photos couleur ou noir et blanc. **Prix rég. Woolco 59.87 Solde 39.87**
- MIROIR DE PORTE.** Dim: 12" x 48". Encadrement en bois or entouré de tissu. Quantité limitée. **Prix rég. Woolco 7.27 Solde 4.88**
- ENSEMBLES 2 OU 3 PIÈCES POUR DAMES.** Pantalon à jambe évasée quadrillé ou uni. Veste avec ou sans manches. Style et confection assortis. 8 à 18. **Prix rég. 19.83 à 24 Solde \$18**
- PISTE DE COURSE 'ELDON'.** **Prix rég. Woolco 17.77 Solde 14.77**

Dames — Adolescents — Enfants

- PANTALONS POUR DAMES.** Carrelés ou couleurs unie. Jambes évasées. 100% acrylique ou velours côtelé. 8 à 16. **Prix rég. 3.63 à 9 Solde \$3**
- PANTALONS POUR DAMES.** Jambes évasées ou régulières. Laine ou nylon extensible. Choix de couleurs. 10 à 18, 40 à 44. **Prix rég. 6.63 à 10.83 Solde \$6**
- ENSEMBLES ROBES-PANTALONS POUR DAMES.** Robes à manches longues ou courtes. Motifs imprimés. Pantalons jambe évasée de couleurs unies. 8 à 18. **Prix rég. 11.83 à 14.95 Solde \$10**
- ROBES POUR DAMES.** 100% acrylique. Manches courtes ou longues. Choix de modèles et de couleurs. 7 à 18. **Prix rég. 10.33 Solde \$8**
- ENSEMBLE D'INTÉRIEUR POUR DAMES.** Vestes sans manches et pantalon assorti. Dessins de fleurs imprimés. Rose, bleu, lilas. P. M. **Prix rég. 9.75 Solde \$8**
- CHANDAILS POUR DAMES.** Sans manches. Couleurs et modèles au choix. 100% acrylique. P. M. G. **Prix rég. 2.27 Solde 1.50**
- JUPES POUR DAMES.** Choix de modèles. Velours côtelé ou autres. Couleurs unies ou rayées. 10 à 20. **Prix rég. 3.83 à 5.83 Solde \$3**
- SOUTIEN-GORGE POUR DAMES.** Blanc, noir, chair. 32A à 36C. Fibre fil recouvert de Jersey brodé. Bretelles semi-extensibles. **Prix rég. \$6 Solde \$5**
- BLOUSES POUR DAMES.** Motifs imprimés. Manches longues. Fortrel. 10 à 20. **Prix rég. \$5 Solde \$3**

BAS-CULOTTES POUR DAMES. 1 qualité. Beige, épices. Culotte opaque. 100% nylon extensible. P. M. G. T. G. **Prix rég. Woolco 43 SOLDE 3 paires/\$1**

- UNIFORMES POUR DAMES.** Plusieurs modèles au choix. Blanc, rose, bleu, or. Fortrel. 8 à 20. **Prix rég. 11.98 à 14.95 Solde \$10**
- SACS À MAIN POUR DAMES.** Choix de plusieurs modèles et de couleurs. **Prix rég. \$4 à 5.84 Solde \$2**
- ROBES DE CHAMBRE POUR FILLETES.** Nylon piqué. Couleurs unies ou imprimées. 8 à 12. **Prix rég. 4.87 à 7.87 Solde \$4**
- ROBES D'ÉTÉ POUR FILLETES.** Manches courtes ou sans manches. Motifs imprimés. Choix de modèles. 7 à 14. **Prix rég. 3.87 à 5.87 Solde \$3**
- ENSEMBLES MANTEAUX-PANTALONS POUR JEUNES FILLES.** Marine seulement. Manteau 27". Pantalon jambes évasées. 4 poches appliquées à l'avant. **Prix rég. \$24 Solde \$20**
- SOUS-VÊTEMENTS POUR ENFANTS.** Camisole ou culotte. Blanc seulement. 4 x 6 x. **Prix rég. \$3 Solde 2/\$1**
- PANTALONS POUR GARÇONS.** Jambes évasées ou droites. Genoux doubles ou simples. Choix de couleurs et de confections. 4 x 6 x. **Prix rég. 2.86 à 4.76 Solde \$2**
- CHEMISES-T POUR ENFANTS.** Imprimées ou unies. Col roulé ou ras du cou. Manches longues. **Prix rég. 1.64 à 1.87 Solde \$1**
- PANTOUFLES POUR BÉBÉS.** Ratine ou coton. Couleurs imprimées. Semelle caoutchoutée. Pointures: 3 à 8. **Prix rég. 1.99 Solde 2/1.50**
- BAS POUR HOMMES ET GARÇONS.** Modèles et couleurs assortis. Confection de toutes sortes. 6 à 8 1/2, 8 à 10, 10 à 12. **Prix rég. \$8 à 1.75 Solde 3/\$1**

Rayon de l'Automobile

- POMPE À AIR.** Pour pneus. **Prix rég. 3.15 Solde 1.99**
- ROUE DE CONDUITE.** Modèle sport. Rouge, noir, vert. **Prix rég. 12.94 Solde 8.94**
- BANDE DE COULEUR.** Pour décoration extérieure d'auto. **Prix rég. 2.37 Spécial 1.47**
- CONNECTION DE LUMIÈRE.** Pour remorque d'auto. **Prix rég. 3.75 Solde 2.99**
- PEINTURE EN JET POUR AUTO.** Choix de couleurs. **Prix rég. 2.14 Solde .50**
- FILTREUR À AIR.** Pour carburateur de 2 ou 4 corps. 2 seulement. **Prix rég. 12.98 Solde 8.94**

Hommes — Jeunes gens

- CHEMISES SPORT OU DE TOILETTE POUR HOMMES.** Manches longues. Pressage permanent. Couleurs assorties. Tailles assorties. **Prix rég. 4.97 Solde 3.49**
- CHEMISES SPORT POUR HOMMES.** Manches longues. Choix de couleurs et de motifs. Lavables. P. M. G. **Prix rég. 1.97 Solde 1.29**
- PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ POUR HOMMES.** Lavables. Choix de couleurs. Tailles assorties. **Prix rég. 6.77 Solde 3.99**
- PYJAMAS EN FLANELETTE POUR HOMMES.** Choix de couleurs et de motifs. Tailles: B. C. D. E. **Prix rég. 2.97 Solde 2.19**

PULLOVER OU CARDIGAN POUR HOMMES
Couleurs et motifs assortis. Acrylique ou laine. P. M. G. **Prix rég. jusqu'à 12.97 SOLDE 6.99**

- PANTALONS SPORT POUR GARÇONS.** Choix de couleurs et de styles. Tailles basse, jambes évasées. 8 à 18. **Prix rég. jusqu'à 7.95 Solde 2.99**
- CHEMISES SPORT POUR GARÇONS.** Manches longues, pressage permanent. Rayées. Choix de couleurs. 8 à 18 ans. **Prix rég. jusqu'à 2.88 Solde .99**
- PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ POUR GARÇONS.** Lavables. Jambes évasées. Tailles assorties. **Prix rég. 7.95 Solde 5.99**
- CHEMISES DE TOILETTE POUR HOMMES.** Manches longues. Pressage permanent. Rayées. Couleurs assorties. 14 1/2 à 17. **Prix rég. 3.97 Solde 2.77**
- GILETS EN RATINE POUR HOMMES.** Manches courtes. Choix de couleurs et de styles. Lavables. P. M. G. **Prix rég. 3.97 Solde 2.77**

Chaussures

- SOULIERS EN CUIR POUR DAMES.** Choix de bleu ou brun. Pointures assorties. **Prix rég. 9.97 Solde 5.44**
- SOULIERS EN CUIR POUR DAMES.** Choix de styles et de couleurs. Pointures assorties. **Prix rég. jusqu'à 8.44 Solde 3.33**
- Pantouffles pour toute la famille.** Choix de modèles et de couleurs. Pointures assorties. **Prix rég. jusqu'à 2.97 Solde 1.11**

Sport — Camping

- RÉCHAUD DE CAMPING COLEMAN.** **Prix rég. 29.97 Solde 27.97**
- COMBUSTIBLES COLEMAN.** Pour réchaud et lanterne. **Prix rég. 1.57 Solde 1.47**
- SAC DE COUCHAGE 'BRENTWOOD'.** **Prix rég. 6.97 Solde 5.97**

NOTRE ALLÉE CENTRALE DÉBORDE DE MARCHANDISES À SOLDER. VOYEZ-LES!

Rayon des Bijoux

- POUPÉES ESPAGNOLES.** Choix de couleurs et de grandeurs. **Prix rég. 6.97 à 11.88 Solde 5.27 à 9.27**
- LAMPE-RADIO.** Choix de couleurs. **Prix rég. 19.88 Solde 15.77**
- CEINTURES.** Pour dames. En métal or. **Prix rég. 3.98 Solde 1.77**
- PETITS PORTE-MONNAIE POUR DAMES.** Offerts dans un choix de modèles et de couleurs. **Prix rég. 1.27 Solde .77**

Gaméras — disques

- Magnétophone Aiwa TP-719** 3 vitesses. Pour bobines de 7". 1 seulement. **Prix rég. Woolco 164.95 Solde 129.95**
- CINÉ 'ARGUS SUPER 8'** Zoom électrique. Automatique. 1 seulement. **Prix r. Woolco 149.95 Solde 119.95**
- CINÉ SUPER 8 ARGUS** Modèle 812. Automatique. 1 seulement. **Prix rég. Woolco 129.95 Solde 109.95**
- MAGNÉTOPHONE À CASSETTE.** "Denon". Stereo. 1 seulement. **Prix rég. Woolco 199.95 Solde 129.95**
- TOURNE-BANDES 'SANYO'.** 8 pistes. Stereo. 2 seulement. **Prix rég. 169.95 Solde 124.95**
- VALISE 'ESCORT'.** Choix de couleurs et de grandeurs. **Prix rég. 14.97 à 21.58 Solde 11.23 à 16.18**
- VALISES DE VOYAGE.** "Flight Bag" Vinylo noir, fermeture éclair et 2 cintres. **Prix rég. 8.88 Solde 4.44**
- VALISE "TREND 8"** Série de valises discontinuées. Aucune imperfection. Hommes: 25.95, 34.95, 37.95 brun. **Solde 19.46, 26.21, 28.46**
- Femmes: 21.95, 24.95, 32.95, 35.95 bleu et vert **Solde 16.46, 18.71, 24.71, 26.96**

Tapis - Draperies - Meubles

- COUSSINS 12" x 12".** Fini satiné, saumon, vert, or. **Prix rég. 1.86 Solde .98**
- DRAPERIES.** Imprimés aux couleurs vives sur fond beige 50" x 95", 100" x 95" & 150" x 95". **Prix rég. 16.96, 33.96 et 50.96 Solde 12.12, 19.96 et 33.26**
- TENTURES PRÊTES À ÊTRE SUSPENDUES** 50" x 63", 75" x 63", 100" x 63". **Prix rég. 8.46, 13.96 et 18.96 Solde 6.35 9.86 et 12.99**
- FOYER CONTEMPORAIN.** Métal fini suédois. Chauffe au bois. Un seul. **Prix rég. Woolco 89.95 Solde \$67**
- ENSEMBLE POUR LA CUISINE.** Une table et 6 chaises. Dessus de table en arborite fini noyer. 1 seulement. **Prix rég. \$149 Solde \$89**

ENSEMBLE POUR LA CUISINE. Une table et 4 chaises recouvertes de vinyle fleuri et simili bois. Dessin de table fini noyer. Cadre brun. 2 grandeurs. Quantité limitée. **30" x 40" - Prix rég. 74.95 Solde 59.95 30" x 48" - Prix rég. 99.95 Solde 79.95**

- CARROSSE POUR BÉBÉ.** Landau. Roues de 14". Peut servir de lit d'auto ou lit d'urgence. Bleu royal. 1 seulement. **Prix rég. 79.95 Solde 49.95**
- TÉLÉVISEUR COULEUR 'FLEETWOOD'.** Ecran de 25". Ajustement des postes automatique. Cabinet fini noyer. 1 seulement. **Prix rég. \$689 Solde \$589**
- STEREO 'RCA'.** Modèle contemporain. AM-FM-MPX. **Prix rég. 459 Solde \$289**

Literie — Tissus

- NAPPES.** 52" x 52". Sans repassage. Lavables. Avocado et tangerine. **Prix rég. 4.74 Solde 2.47**
- NAPPERONS en paquet de 4.** Dessins et couleurs au choix. **Prix rég. 1.56 Solde .97**
- SERVIETTES DE BAIN.** Couleurs unies assorties. **Prix rég. 1.22 Solde 2/1.64**
- COUVRE-LIT EN PLASTIQUE.** Idéal pour le chalet. **Prix rég. 1.88 Solde 2/1.88**
- DOUILLETES.** pour lit 72" x 85". Motifs de marguerites. **Prix rég. 16.23 Solde \$8**
- COUSSINS EN VELOURS CÔTELÉ.** Tout usage. Choix de belles couleurs. **Prix rég. 1.99 Solde 1.69**

NAPPE À BRODER. Dimensions: 52" x 70". **Prix rég. Woolco 11.98 Solde 7.98**

- CANEVAS.** Choix de dimensions et de dessins. **Prix rég. 8.99 et 9.99 Solde 3.99**
- ENTRE-DOUBLURE ET DOUBLURE.** 100% polynésic. 45" de largeur. Choix de couleurs. **Prix rég. .98 vg. Solde 2 vges / .98**
- TURBO ACRYLIQUE.** Pré-doublé. 58" de large. Lavable. **Prix rég. 4.94 Solde 3.99**
- CRIMPKNIT PRÉ-COUPÉ.** Coupons de 1 1/2 vge. 60" de large. Couleurs au choix. **Prix rég. Woolco 7.99 Solde 5.99**

Goin du Fumeur

- JEU DE L'ESPACE APOLLO.** Complet: 20 jetons en plastique, tableau et instructions. **Prix rég. 3.47 Solde .97**
- LUMIÈRES 'ELECTRO LITE'.** Petit bonhomme qui lance un jet de lumière **Prix rég. 1.89 Solde .77**

Papeterie — Jouets — Divers

- LIVRES D'HISTOIRE POUR LES JEUNES.** Robinson Crusoe, Albatros, Dolly et l'Auis. **Prix rég. .69 et 1.75 Solde 2/\$1**
- PATINES CAMÉRA "DIANA", DELUXE.** Prend de vraies photos. **Prix rég. 2.77 Solde 1.56**
- ASSORTIMENT D'ANIMAUX EN PELUCHE.** Chien, grenouille, lapin, tortue, etc. **Prix rég. 2.86 Solde 1.99**
- PETITES VOITURES LUNAIRES.** Fonctionnent avec piles (non incluses). **Prix rég. 2.77 Solde .99**
- SERVIETTES DE TABLES ET TASSES.** Motifs assortis. **Prix rég. Woolco .49, .59, .75 Solde 4/\$1**
- ENSEMBLE POUR LA TOILETTE.** Brosse, peigne et miroir. **Prix rég. 3.95 Solde 1.99**
- VASES DE FLEURS ARTIFICIELLES et VASES DE PLANTES ARTIFICIELLES.** **Prix rég. 2.47 et 1.67 Solde .99**

GRANDES AUBAINES DU MERCREDI

- STYLO FEUTRE 'FLAIR'.** Pointe fine. Couleurs assorties. Idéal pour le dessin. **Prix rég. Woolco .36 Solde 6/\$1**
- PANIER À COUITURE.** Choix de couleurs. Quantité limitée. **Prix rég. Woolco 7.77 Solde 4.47**
- JUPES POUR DAMES.** Choix de modèles et de couleurs. 100% acrylique. 8 à 16. **Prix rég. 6.83 à 11.83 Solde \$6**
- TAPIS 6' x 9'.** Nylon monté sur caoutchouc mousse. Et tapis peluche. Monté sur double jute. Quantité limitée. **Prix rég. 39.95 et 46.96 Solde 29.95**

Maison — Quincaillerie

- ASSORTIMENTS DE PLÂTRES** Pour la cuisine. Choix de couleurs. **Prix rég. Woolco 2.37 Solde 2/2.37**
- ASSORTIMENT DE CABARETS.** Choix de dessins de couleurs. **Prix rég. Woolco .91 Solde 2/.99**
- ASSORTIMENT DE JONC.** Pour le bain, décoration, etc. Quantité limitée. **Prix rég. Woolco 1.27 Solde 4/\$1**
- ASSORTIMENT DE 'RUBBERMAID'.** Egouttoir, récipient pour l'argenterie, cloison pour tiroir, etc. Quantité limitée. **Prix rég. Woolco 1.98 Solde 2/1.98**
- VARIÉTÉS DE POTS À FLEURS.** Couleurs assorties, motifs variés. **Prix rég. Woolco jusqu'à 1.97 Solde 2/.99**
- INSECTICIDE 'RAID'.** Cannelle de 14 oz. **Prix rég. Woolco 1.37 Solde .96**
- CAGES D'OISEAUX.** Choix de couleurs. **Prix rég. Woolco 7.97 Solde 5.97**
- ASSORTIMENT DE JOUETS.** Pour perruches ou autres oiseaux. **Prix rég. Woolco .29 Solde 6/.99**
- SUPPORT À JUPES ET PANTALONS.** Paquet de 3. **Prix rég. Woolco 1.27 Solde 4/1.27**
- ÉPONGES.** Pour mille et un usages. **Prix rég. Woolco .96 Solde 2/.99**
- GARDE-ROBES.** Avec porte coulissante. Métal brun. Quantité limitée. **Prix rég. Woolco 42.97 Solde \$36**
- FILTRE À FOURNAISE.** Dimensions: 16" x 25" et 20" x 25". Quantité limitée. **Prix rég. Woolco .76 Solde 3/.99**
- COUPE-FROID EN FEUTRE.** **Prix rég. Woolco jusqu'à .76 Solde 3/.99**

Beauté — Santé

- "PRISTEEN"** Désodorisant féminin hygiénique. 3.5 oz. **Prix rég. 1.69 Solde 1.33**
- ANTISEPTIQUE BUCAL COLGATE 100.** 17 oz. Pour l'haleine et l'irritation de la gorge. **Prix rég. Woolco 1.58 Solde .99**
- PÂTE DENTIFRICE 'ULTRA BRITE'.** Format économique. Rend les dents étincelantes. **Prix rég. Woolco .89 Solde 2/1.29**
- ONGUENT VICKS VAPORUB.** 3 oz. Soulage les maux de tête, les rhumes. **Prix rég. Woolco 1.09 Solde .89**
- LAMES GILLETTE PLUS.** Tranchants plaques. Paquet de 5 lames. **Prix rég. Woolco .71 Solde 2 ppts 1.19**
- DÉSODORISANT RIGHT GUARD DE GILLETTE** Canette de 13 oz. **Prix rég. Woolco 2.29 Solde 1.49**
- ROUGE À LÈVRES FABERGÉ.** **Prix rég. Woolco \$2 Solde \$1**
- MASCARA FABERGÉ.** **Prix rég. Woolco \$3 Solde \$2**
- OMBRES À PAUPIÈRES FABERGÉ.** **Prix rég. Woolco 3.75 Solde \$2**

Peinture — Accessoires

- PAPIER VINYLE MACTAC.** Rouleau 18 po. x 2 vge. Encollé, lavable et anti-graisse. **Prix rég. Woolco 1.17 Solde .99**
- ROBBIALAC ET RESOLAC.** Économie de 4 par gal. Latex satiné, email semi-lustre et extérieur à l'huile ou Latex. **Prix rég. Woolco 8.99 et 9.47 gal. 4.99 et 5.47 gal.**
- PAPIER MURAL.** Vinylo encollé et anti-graisse. Idéal pour la cuisine le passage, etc... Rouleau double seulement. 14 verges. **Prix rég. Woolco jusqu'à 3.48 rd. Solde 2.48**
- PEINTURE FIESTA.** Première qualité. Int. latex, email semi-lustre, email très brillant. Peinture extérieure à l'huile ou au Latex, en blanc et couleurs discontinuées. **Prix rég. Woolco jusqu'à 9.47 gal. Solde 3.96 gal., .99 pte**

GRANBY
GRANBY PLAZA
370 rue St-Jacques.

L'endroit où l'on trouve de tout
Et on EPARGNE BEAUCOUP CHEZ NOUS
Aux magasins Woolco
Vous trouverez c'qu'il vous faut!